

Rapport d'activité

2022 *Solidarité, écologie, citoyenneté*



leDépartement66.fr



SOMMAIRE

Edito de Mme la Présidente du Conseil départemental des P.O. et de M. le Directeur général des services	p. 2
Le Département en chiffres	p. 6
L'Assemblée départementale	p. 7
Les grandes actions	p. 9
• La TRAMe	p. 10
• L'IDEA	p. 11
• L'habitat inclusif	p. 12
• La renationalisation du RSA	p. 13
• Les assises départementales de l'enfance	p. 14
• Assurer et développer toutes les mobilités en sécurité	p. 15
• Développement durable du port de Port-Vendres	p. 16
• La démarche EsCaT	p. 17
• Des stations de montagne en transition	p. 18
• Les usages du numérique au coeur de la solidarité territoriale	p. 19
• Le PCA multirisques	p. 20
• Les archives départementales	p. 21
• Le château de Castelnou	p. 22
• Les travaux de performance énergétiques	p. 23
• Santé et sécurité des agent.e.s au coeur de nos préoccupations	p. 24
• La mise en sécurité des agent.e.s à travers les EPI	p. 25
La direction générale des services	p. 27
Solidarités humaines	p. 37
Solidarités territoriales	p. 61
Ecologie	p. 75
Citoyenneté	p. 85
Pôle Ressources humaines et moyens généraux	p. 119
Pôle Pilotage financier et appui stratégique	p. 151
Compte administratif 2022	p. 167

Le Département en chiffres

Point culminant

le Carlit 2 921m

Population

491 000 habitants

Géographie

4141km²,
69 km de côtes

Administration

17 cantons, 226 communes,
4 circonscriptions, 12 EPCI

Économie entreprises

- 43 000 entreprises
- 6 000 créations d'entreprises / an

Agriculture / Forêt

5^{ème} département français
et 1^{er} de la région Occitanie
pour la production bio

Environnement Énergies renouvelables

- 125 chaufferies automatiques en fonctionnement, dont 15 réseaux de chaleur
- 8 parcs éoliens

Patrimoine naturel

- 3 Grands Sites Occitanie (Canigó, Perpignan Méditerranée, Côte Vermeille)
- 29 sites NATURA 2000 (+5 en mer)
- 11 réserves naturelles + 1 réserve biologique
- 63 lacs

Patrimoine culturel

- 314 édifices protégés Monuments historiques
- 2537 Objets mobiliers protégés Monuments historiques

Tourisme

- 3,4 millions de touristes / an
- 3,8 millions d'excursionnistes / an
- 28,3 millions de nuitées
- 9 stations de montagne
- 9 ports de plaisance
- 5 stations thermales
- 10 stations balnéaires

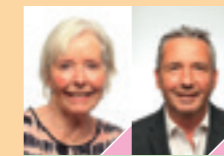
L'assemblée départementale

PRÉSIDENTE



Hermeline MALHERBE
Thierry VOISIN

ASPRES



Marie-Édith PÉRAL
Alexandre REYNAL

CANIGÓ



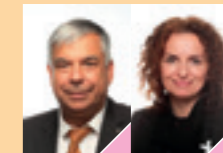
Armande BARRÈRE
Thierry DEL POSO

CÔTE SABLEUSE



Madeleine GARCIA-VIDAL
Marc PETIT

CÔTE SALANQUAISE



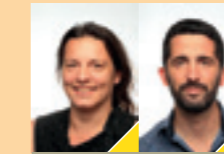
Michel GARCIA
Aude VIVÈS

PYRÉNÉES CATALANES



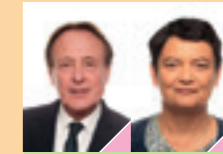
Grégory MARTY
Julie SANZ

CÔTE VERMEILLE



Annabelle BRUNET
Benoît CASTANEDO

PERPIGNAN 1



Robert GARRABÉ
Martine ROLLAND

VALLESPİR-ALBÈRES



Laurence AUSINA
Jean SOL

PERPIGNAN 2



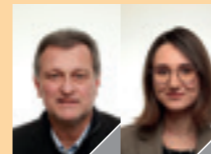
Françoise FITER
Rémi LACAPÈRE

PERPIGNAN 3



Isabelle DE NOËLL-
MARCHESAN
Romain GRAU

PERPIGNAN 4



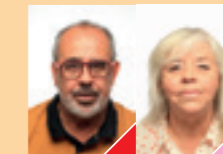
Louis ALIOT
Carla MUTI

PERPIGNAN 5



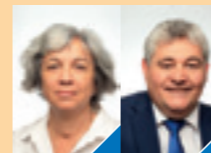
Toussaint CALABRÈSE
Jean ROQUE

PERPIGNAN 6



Nicolas GARCIA
Marie-Pierre
SADOURNY

PLAINE D'ILLIBÈRES



Nathalie PIQUÉ
Robert VILA

RIBÉRAL



Lola BEUZE
Charles CHIVILO

VALLÉE DE L'AGLY



Jacques GARSAU
Armelle
REVEL-
FOURCADE

VALLÉE DE LA TÊT

Les grandes actions

LA TRAMe

Un Projet d'Administration élaboré en concertation

Le Projet d'Administration est la feuille de route administrative du Département. Celle-ci vise à nous doter d'un cadre de référence commun, et à entrer dans une logique d'adaptation et d'amélioration continue de nos pratiques. Il s'agit d'un premier Projet d'Administration pour le Département. Il contient 23 actions identifiées dans le cadre d'une démarche participative qui s'est déroulée pendant un an : de novembre 2021 à décembre 2022.

Dans un premier temps, les directeurs.trices ont été invités à poser une réflexion sur les enjeux de l'administration de demain lors d'un séminaire qui s'est déroulé en novembre 2021. Cinq ateliers ont été proposés sous forme de World Café et ont permis de faire émerger collectivement des éléments de constats. Ces éléments ont été exploités et problématisés à travers six enjeux retenus par la Direction Générale :

- Cohésion
- Encadrement
- Participation
- Ressources
- Performance
- Processus décisionnels

Chacune des 6 thématiques a ensuite donné lieu à la création d'un groupe de travail, composés de directeurs, directeurs adjoints, responsables de service et chargés de mission. Au total, 80 personnes se sont réunies entre juin et octobre 2022. Ensemble, ils ont posé les problématiques et ont pu proposer des actions précises pour répondre aux enjeux de notre Institution. Un questionnaire a également été diffusé auprès des 2500 agents pour recueillir des idées et propositions en décembre. L'ensemble de ces propositions d'actions ont été relues, croisées, regroupées, parfois complétées par la Direction Générale pour retenir au final un plan de 23 actions. Les directeurs, directeurs adjoints et participants aux ateliers ont été invités à un séminaire de restitution des productions et des arbitrages de la Direction Générale le vendredi 24 mars 2023. Ce séminaire a été l'occasion aussi de remercier les agents pour leur investissement et le temps consacré à élaborer ce projet collectif.



Lors de ce séminaire, 5 actions du Projet d'Administration ont été priorisées collectivement :

- Création/Aménagement de lieux multi-usages, sur chaque site, pour favoriser des moments de partage et le coworking
- Mise en place d'une école de formation interne
- Création d'espaces de restauration et de convivialité
- Actions d'accompagnement et de formation pour faire monter les cadres en compétences
- Actions pour favoriser le lien inter-services

Ce plan d'actions va être décliné opérationnellement dans le cadre de feuilles de route par les directions au second semestre 2023.

CHIFFRES CLÉS :

- 6 groupes de travail,
- 80 participants,
- 25 ateliers,
- 6 enjeux,
- 23 actions

L'IDEA

L'Institut Départemental de l'Enfance et de l'Adolescence

L'IDEA, établissement de protection de l'enfance du Département répond aux missions d'accueil d'urgence d'enfants ou d'adolescents en danger. Un projet personnalisé est mis en place tout au long de l'accueil des jeunes afin de répondre à leurs besoins et d'accompagner leur retour en milieu ordinaire. En 2022, l'IDEA s'est mobilisé pour répondre à l'accueil d'urgence des mineurs venant d'Ukraine. L'établissement a par ailleurs poursuivi ses actions pour valoriser les réussites des jeunes dans leur projet d'insertion.

L'année 2022 confirme une hausse de l'activité globale sur les 5 dernières années:

- + 36 % pour les prises en charge (1812 en 2022 / 1333 en 2018)
- + 28 % pour les journées (133 343 en 2022 / 104 494 en 2018). Cette hausse de l'activité est constatée sur l'ensemble des services. Elle est particulièrement marquée pour les Mineurs Non Accompagnés du fait de l'augmentation de l'activité de mise à l'abri.
- + 50 % pour les prises en charge (1173 en 2022 / 760 en 2018)

L'IDEA a su développer une réactivité et une agilité organisationnelle pour répondre à sa mission première d'accueil d'urgence tout public.

De mars à septembre 2022, l'établissement a répondu aux besoins d'accueil d'urgence des mineurs venant d'Ukraine.

Avec la mise en place d'un service dédié pour l'accueil d'une fratrie de 6 enfants avec une équipe et un hébergement adaptés.

Le service d'accueil et d'évaluation d'urgence des mineurs non accompagnés a pour sa part mis en œuvre les préconisations ministérielles de protection temporaire des mineurs venant d'Ukraine.

- 9 jeunes ont été pris en charge dans ce contexte.
- 2 jeunes ont été orientés vers un tiers digne de confiance.
- Au delà de ses missions d'accueil d'urgence et d'évaluation, l'IDEA met en place des actions concrètes pour accompagner et

CHIFFRES CLÉS :

22 Services d'accueil et d'accompagnement éducatifs dont 3 services dédiés à l'accueil d'urgence et à l'évaluation des 0-6 ans, 6-18 ans et MNA

1812 Prises en charge réalisées en 2022 sur l'ensemble des services dont 15 mineurs venant d'Ukraine

30 Jeunes âgés de 13 à 21 ans ont participé à la cérémonie de récompense des nouveaux diplômés le 21 septembre 2022

valoriser les projets d'insertion des jeunes tout au long de leur parcours interne au sein de l'institution.

Les jeunes bénéficient d'un soutien individuel dans leur projet scolaire et professionnel, porté par l'équipe de l'AJI (Accueil de Jour Insertion)

Une cérémonie de récompense des nouveaux diplômés a été mise en place pour valoriser les différents projets d'insertion des jeunes.

Cette année, en présence de Madeleine Garcia-Vidal, Conseillère départementale, 30 jeunes ont été félicités pour leurs réussites diverses : obtention du permis de conduire, du BAFA, du BAC, etc.); Un temps convivial et institutionnel qui permet aux jeunes d'être confortés dans leur projet de vie.

L'habitat inclusif

Une alternative entre logement autonome et établissement

Installée le 22 juin 2020, la Conférence des Financeurs de l'Habitat Inclusif des Pyrénées-Orientales (CFHI), présidée par Hermeline MALHERBE, Présidente du Département, est chargée de recenser les initiatives locales en matière d'habitat inclusif et de définir un programme coordonné de financement. A ce titre, le Département a souhaité s'engager dès 2022 dans le déploiement de l'habitat inclusif et expérimenter la nouvelle prestation d'aide à la vie partagée. La signature de l'accord cadre entre le Département, l'État et la CNSA, signé le 28 novembre 2022, a permis de programmer 101 places en habitat inclusif et de soutenir le développement de 12 projets de vie sociale et partagée d'ici à 2029.

L'habitat inclusif est destiné aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées qui choisissent comme résidence principale un mode d'habitation regroupé assorti d'un projet de vie sociale et partagée. Il s'agit d'un nouveau mode d'habitat complémentaire au domicile et à l'accueil en établissement. Cet habitat est partagé. On y vit à plusieurs, les résidents disposent de leur logement privatif et partagent des espaces de vie communs et des services avec les autres habitants. Ce type d'habitat, construit ou rénové, en tenant compte des spécificités et des souhaits des habitants, est inséré dans la cité de manière à permettre la participation sociale et citoyenne des habitants et de limiter le risque d'isolement. Il se situe de préférence à proximité des services (services publics, transports, services médicaux...). L'habitat inclusif peut se présenter sous différentes formes, soit un seul logement permettant la colocation, soit un ensemble de logements autonomes situé dans un immeuble ou un groupe d'immeubles.

L'état des lieux sur le département recense 12 nouveaux projets de vie sociale et partagée (actifs ou en cours) pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

Les résidents bénéficient d'un accompagnement pour la vie sociale, par l'intervention de professionnels chargés de l'animation, de la coordination ou de la régulation du vivre ensemble, à l'intérieur comme à l'extérieur du logement. L'accompagnement individualisé pour la réalisation des activités de la vie quotidienne reste assuré par l'intervention des services existants (Services d'aide à domicile...).

CHIFFRES CLÉS :

16 structures / organismes sont membres de la Conférence des Financeurs de l'Habitat Inclusif (CFHI) dont les 2 principaux bailleurs sociaux du Département ;

2 364 000 € mobilisés par le Département et la CNSA jusqu'en 2029

12 projets de vie sociale et partagée d'ici à 2029.

La renationalisation du RSA

Une opportunité pour changer d'échelle et repenser le service rendu aux habitants des P.O.

Le Département des Pyrénées-Orientales s'attache à mener une politique publique d'insertion engagée et innovante. Au plus près des personnes en fragilité, il agit de manière volontariste pour l'emploi local en créant des passerelles entre les acteurs de l'insertion et ceux de l'économie.



Ainsi, à compter du 1er janvier 2022, l'ensemble des actes de gestion et des décisions individuelles afférents à l'allocation RSA et relevant de l'instruction administrative, de l'attribution du droit, du contrôle administratif, du recouvrement des indus et le financement de ces prestations relèvent de la compétence de l'État, l'organisation des parcours des bénéficiaires du RSA ainsi que les actions d'insertion restent en revanche de la compétence du Département.

À la faveur de cette expérimentation, le Département entend se saisir de cette opportunité historique pour changer d'échelle, repenser le service rendu aux habitants des Pyrénées-Orientales, bâtir une nouvelle ambition et construire une nouvelle gouvernance territoriale en matière d'insertion.

Le Département s'engage à augmenter les dépenses d'insertion de 24,7 M€ sur la période 2022-2026, incluant la création de 69 postes. L'atteinte d'indicateurs de moyens et de résultats feront l'objet d'un suivi régulier de la part de l'État.

Le Département est déterminé à intensifier ses actions d'insertion à l'emploi et sa lutte en faveur des personnes dans la précarité en consacrant ces crédits supplémentaires aux trois défis suivants :

- **Axe 1 : Renforcer et accélérer l'entrée dans le parcours ;**
- **Axe 2 : Dynamiser et densifier l'accompagnement des publics ;**
- **Axe 3 : Promouvoir une nouvelle offre d'insertion par une nouvelle alliance territoriale.**

Dans la continuité des travaux engagés pour renouveler le Programme Départemental d'Insertion (PDI) - Pacte Territorial pour l'Insertion (PTI) 2021-2027, il ambitionne de donner une nouvelle ambition à ses politiques départementales d'insertion. C'est dans cette logique et porté par cette même cohérence, qu'il a également contractualisé avec l'État dans la Convention d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi (CALPAE) 2022-2023 et celle au titre du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) 2022-2023.

S'appuyant sur les dispositions de la loi de finances 2022 ainsi que sur l'évaluation nationale du RSA par la Cour des Comptes, le Département des Pyrénées-Orientales a fait le choix, par délibérations en date du 16 décembre 2021 et du 28 février 2022, de se porter candidat à l'expérimentation de la recentralisation du RSA (portant à la fois sur son instruction, son contrôle et son financement).

Les assises départementales de l'enfance

La prise de risque en protection de l'enfance. De l'appréciation à l'action.

Quelles pratiques et responsabilités ?



Ces Assises ont été le lieu du bilan, du débat et des propositions d'actions qui avaient pour objectif de répondre aux besoins des enfants en danger et des familles à soutenir.

L'ensemble des travaux produits ont intégré les travaux constitutifs de notre futur schéma départemental des solidarités 2022 – 2027.

Pilotée par la Direction Enfance-Famille, la journée fut animée par Monsieur Jacques TREMINTIN, travailleur social et journaliste à Lien Social.

Les intervenants : Comité des jeunes de l'ODPE66, Avocat Défense Enfant, Psychologue du Département, Amicale du Nid, cadres de la DEF et des MSP, Directeurs des établissements et services de la protection de l'enfance (Enfance Catalane, Fondation Auteuil, ALEFPA, ADPEP, Couleurs d'Enfance, l'IDEA) ont évoqué les thématiques suivantes :

- Quelle prise de risque pour les professionnels ?
- Quelles responsabilités ? Enfants, parents, professionnels
- Quels retentissements personnels chez les professionnels ?
- Quelles adaptations aux réalités et aux problématiques nouvelles ?

L'après-midi, des ateliers sont venus compléter ces séquences selon les sujets suivants : Articuler les responsabilités des parents et celles des professionnels, promouvoir l'inter-partenariat, valoriser la parole de l'enfant (portée et limites), diversifier l'offre institutionnelle, soutenir les professionnels.

CHIFFRES CLÉS :

300 professionnels du champ de la Prévention et de la Protection de l'Enfance ont participé aux Assises.

Assurer et développer toutes les mobilités en sécurité

Le Département des Pyrénées-Orientales s'attache à mener une politique publique d'insertion engagée et innovante. Au plus près des personnes en fragilité, il agit de manière volontariste pour l'emploi local en créant des passerelles entre les acteurs de l'insertion et ceux de l'économie.

Le réseau routier départemental assure les fonctions de lien entre tous les territoires du Département. Pour garantir à chacun la possibilité de se déplacer en sécurité, il est nécessaire d'intervenir chaque année pour entretenir, moderniser et, de façon ciblée, développer ce réseau essentiel au quotidien de tous.

Tous les jours les agents du Département surveillent et patrouillent le réseau routier pour veiller à son bon état et garantir la sécurité de tous les usagers.

Le Centre d'Information Routière 66 relaye l'état du réseau sur le site Inforoute 66, qui indique le positionnement des chantiers les plus impactants et, durant la saison hivernale, les conditions de circulation sur le réseau départemental.

Après près de 5 années de travaux deux aménagements importants pour la sécurité et la fluidité de la circulation ont été mis en service dans le courant de l'année 2022 : la déviation de la RD 117 à Estagel et l'aménagement de la RD 914 entre Port-Vendres et Paulilles.

La première a permis de sortir le trafic de transit du centre d'Estagel pour permettre d'éloigner les nuisances induites par le trafic routier.

L'aménagement de la RD 914 entre Port-Vendres et Paulilles a permis quant à lui, par la rectification du virage des Amandiers et la création d'un nouvel ouvrage sous la voie SNCF, de garantir un accès sécurisé aux véhicules de secours tout en donnant plus de confort aux usagers.

Ces opérations de modernisation du réseau sont accompagnées par des programmes de renforcement des chaussées existantes pour garantir leur pérennité

La diversification des offres de mobilités passe par la création d'aires de covoiturage et d'aménagements cyclables pour permettre à chacun de choisir le mode de déplacement qui lui convient le mieux.

CHIFFRES CLÉS :

335 Agents mobilisés quotidiennement

45 millions Investis pour la pérennisation et la modernisation de l'offre de mobilité

122 Places de covoiturage ouvertes en 2022 réparties sur 8 aires

86 km D'itinéraires cyclables aménagés et signalés en 2022



Développement durable du port de Port-Vendres

Voté en 2018, le programme 2018-2024 de développement durable du port de Port-Vendres vise l'objectif de maintenir la compétitivité et l'attractivité du port de Port-Vendres en s'adaptant aux évolutions économiques, technologiques et environnementales tout en garantissant son intégration dans son cadre urbain unique. Le projet de requalification du quai Dezoums est la pierre angulaire de ce programme.

Le port de Port-Vendres présente les atouts d'accueillir quatre activités différentes et complémentaires, le commerce, la pêche, la plaisance et la croisière, qui contribuent chacune à son dynamisme. Il est ainsi un des piliers de l'économie locale et régionale :

- L'activité « Commerce » est essentiellement tournée vers les fruits et légumes en provenance d'Afrique de l'Ouest et du Maroc, pour un trafic en 2022 de 312 000 tonnes de marchandises. L'attractivité du port de Port-Vendres réside sur la réactivité, l'adaptabilité, la souplesse et l'efficacité des opérateurs portuaires ainsi que sur la compétitivité des tarifs proposés.
- La pêche s'est adaptée à son nouvel environnement et se maintient grâce à la dizaine de petits métiers que le Département soutient.
- Le port de plaisance est de taille humaine (250 anneaux), et constitue un site très apprécié et une escale privilégiée (2000 nuitées par an), permettant notamment aux plaisanciers de découvrir la Côte Vermeille et l'ensemble de notre territoire. Le port est également sollicité par les navires de grande plaisance.
- L'activité croisière, qui a subi la crise COVID de plein fouet, se positionne sur le segment haut de gamme en relation avec le cachet « authentique » de Port-Vendres et la qualité des excursions proposées. Le port a ainsi accueilli en 2022 un total de 13 navires de croisière pour près de 5000 passagers.

Dans son ensemble, toutes activités confondues, le port de Port-Vendres génère 620 emplois directs, indirects et induits.

La démarche du Département a essentiellement pour objectif le maintien et la diversification des activités sur le port.

Afin de pérenniser l'activité commerce et l'intégrer dans son environnement urbain, le projet de requalification du quai Dezoums prévoit le réaménagement d'un quai dans l'anse des Tamarins et d'une plateforme de stockage. Ce projet constitue la pierre angulaire de la politique menée depuis de nombreuses années afin de répondre aux objectifs de pérennisation et de diversification des trafics (ferry, conteneurs,...). Il permettra également le raccordement électrique des navires à quai réduisant les rejets polluants et les nuisances sonores des navires à quai. L'objectif est d'offrir des installations portuaires modernes qui répondent parfaitement au besoin des armateurs.

Parallèlement à ce projet majeur, le Département est engagé dans le projet de réaménagement des quais Forgas, Joly et République en collaboration avec la commune de Port-Vendres. De nombreux projets de renforcement ou de rénovation des infrastructures du port sont également en cours d'études ou de réalisation (appointements, station d'avitaillement, ...). Un projet de zone de mouillage pour préserver la flore sous-marine de la baie de Paulilles est également en projet pour l'été 2024.

CHIFFRES CLÉS :

3 200 000€ TTC

d'investissements pour le programme 2018-2024 de développement durable du port de Port-Vendres

312 000 tonnes

de marchandise ont transité par le port de Port-Vendres en 2022

620

emplois directs, indirects et induits sont générés par les activités portuaires

Un bassin de vie transfrontalier résilient et citoyen

La démarche EsCaT

Le 24 novembre 2022, l'Assemblée Départementale a décidé de mener à bien, aux côtés de la Generalitat de Catalunya et la Diputació de Girona, une expérimentation territoriale portant sur l'Espace Catalan Transfrontalier. Véritable laboratoire des politiques publiques, l'objectif principal sera d'améliorer la qualité de vie de ces habitant.es. Véritable laboratoire d'intégration européenne, l'Europe soutient fortement cette expérimentation.

L'EsCaT signifie Espace Catalan Transfrontalier. Il s'agit du bassin de vie transfrontalier que forment le département des Pyrénées-Orientales et les comarques de la province de Girona.

Le Département, la Generalitat et la Diputació sont convaincus du potentiel et de l'importance des enjeux spécifiques de ce territoire. Ils travaillent ensemble depuis longtemps à son développement. Ils ont ainsi collaboré dans divers projets et soutiennent les démarches menées par les forces vives de l'EsCaT.

L'Europe est aujourd'hui convaincue par les spécificités de ce territoire transfrontalier. Elle a ainsi décidé de soutenir les trois collectivités dans la mise en œuvre d'une démarche territoriale expérimentale en faveur d'EsCaT.

Ainsi, de 2023 à 2028, la démarche EsCaT est inscrite en tant qu'Opération d'importance Stratégique dans le Programme Interreg VI-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027). Le Programme POCTEFA vise à renforcer l'intégration économique et sociale de la zone frontalière Espagne-France-Andorre.

Toutes les actions qui seront menées viseront un seul et même objectif : contribuer à améliorer la qualité de vie des habitant.es. Pour ce faire, 3 axes forts de travail ont été choisis : développer un cadre de coopération stable et facilitateur,

avancer vers un territoire résilient et renforcer l'appropriation de ce bassin de vie transfrontalier par les citoyen.nes. Les partenaires développeront un cadre de gouvernance participative et les conditions nécessaires à la participation de tou.tes. Les axes de travail seront traduits en appel à projets à destination des acteurs du territoire.

CHIFFRES CLÉS :

6 ans

pour réaliser cette expérimentation

4,2M€

d'aides européennes

investis par l'Europe au total pour EsCaT (Appels à projets + actions dédiées)

936 000 €

pour la mise en œuvre collégiale de la démarche

pour les actions d'accompagnement correspondantes

515 000€

(dont 65 % d'aide européenne)

consacré par le Département à cette démarche



Des stations de montagne en transition

Adhérer à un projet collectif

Le territoire de Cerdagne, Capcir et Haut-Conflent connaît une fréquentation annuelle de près de 4 millions de visiteurs. Cette activité du tourisme et loisirs génère un chiffre d'affaires annuel de 280 M€ et permet de maintenir plus de 2 000 emplois. Près de 1/3 des emplois de ce territoire dépendent directement ou indirectement des activités du tourisme et des loisirs à laquelle contribuent très largement les stations de montagne.



Fruit d'une large concertation engagée dès 2018 avec les habitants, les élus du territoire et les acteurs socio-professionnels, le Département a adopté un important plan d'investissement pour accompagner la transition des stations de montagne face aux enjeux du changement climatique et des nouvelles attentes du public. Ce plan doit permettre aux stations qui acceptent de se regrouper pour mutualiser leurs moyens, de réaliser des investissements complémentaires pour déployer des activités toutes saisons. Il s'agit également d'inciter les stations à adhérer à un projet collectif qui s'inscrit dans les stratégies départementales et régionales du tourisme et des loisirs. L'année 2022 a connu une première concrétisation de ce plan par la création de la Société Publique Locale Trio Pyrénées, qui va réaliser plusieurs investissements structurants sur les trois stations du Cambre d'Aze, Formiguères et Porté-Puymorens.

En adhérant à ce projet collectif, les trois stations ont accepté un changement de paradigme qui se traduit par un nouveau modèle économique et un nouveau modèle juridique et de gouvernance.

- nouveau modèle économique selon lequel l'activité de la station doit générer son propre équilibre financier à moyen long terme, sans recourir (ou de manière marginale) aux subventions publiques.
- nouveau modèle juridique et de gouvernance qui repose sur la délégation de gestion à une société publique locale pour être réactif face aux attentes de la clientèle et des acteurs locaux.

CHIFFRES CLÉS :

2 084

Nombre d'emplois générés par les dépenses des visiteurs sur les 8 communes supports de stations de montagne soit 1 413 ETP.

4,9 millions

Nombre de visiteurs (touristes et excursionnistes) fréquentant annuellement le territoire de Cerdagne, Capcir Haut-Conflent, dont 60 % en saison hivernale (décembre/mars) et 40 % en saison estivale (Juin/Septembre)

3,8 millions

Nombre de nuitées cumulées, dont 52 % en hiver, sur le territoire de Cerdagne Capcir Haut-Conflent

213 millions

Chiffre d'affaire des activités caractéristiques du tourisme et des loisirs en Cerdagne Capcir Haut-Conflent

27 millions

Chiffre d'affaire annuel des 8 stations de montagne présentes sur le territoire Cerdagne, Capcir Haut-Conflent

Les usages du numérique au coeur de la solidarité territoriale

Le Département a fait le choix de déployer sous sa maîtrise d'ouvrage un réseau de fibre optique sur la toute la zone d'initiative publique couvrant le territoire de 190 communes. Près de 180 000 usagers vont bénéficier d'un internet Très Haut Débit grâce à l'action du Département. Un budget de 194 millions d'euros est consacré par le Département à ce grand chantier qui a débuté en 2018 et qui doit se terminer en 2025.

Parallèlement au déploiement de l'infrastructure fibre optique, le Département a engagé une démarche visant à fédérer les EPCI autour d'un Réseau Numérique partenarial.

Ce réseau a pour ambition de répondre aux nombreux enjeux auxquels sont confrontées les collectivités et les usager du service public : attractivité et tourisme, maintien à domicile et santé, économie circulaire, transition écologique, mobilités, gestion des risques naturels, inclusion sociale et numérique, démarches administratives, Open Data, protection des données, vidéo protection, gestion des consommations énergétiques et de l'éclairage public, gestion de la circulation et du stationnement, gestion de l'eau et des déchets, etc.

En structurant ce réseau, le Département souhaite proposer un ensemble de services aux collectivités adhérentes :

- Hébergement des données : modernisation des systèmes d'information. Mise à disposition de service d'hébergement web.
- Formation et accompagnement : accompagnement des administrés (médiauteurs du numérique). Accompagnement des collectivités dans les projets de territoire intelligent (Fonds de Soutien aux Usages du Numérique).
- Environnement numérique : mise à disposition de plateformes et d'outils collaboratifs.
- Sécurisation des données : mise en oeuvre d'une solution fiable et rationnelle de sauvegarde et archivage des données.

- Objets interconnectés : suivi et pilotage en temps réel de capteurs. Agrégation des mesures.
- Conformité/Cybersécurité : prise en charge de la conformité RGPD. Archivage des données. Sensibilisation à la cyber malveillance.

CHIFFRES CLÉS :

En fin d'année 2022 :

70%

de la population peut souscrire un abonnement fibre optique sur le réseau départemental Numérique 66

126 450

logements raccordables au réseau public fibre optique Numérique 66

41 693

usagers ont souscrit un abonnement sur le réseau public.

50 560

nouvelles prises construites en 2022

96 935 760 € HT :

montant des investissements réalisés depuis le démarrage du chantier

13 556 356 €

de financements obtenus auprès de l'État (FSN)



Une collectivité plus résiliente face aux risques majeurs

Le PCA multirisques

Créée en 2020, cette mission a déjà mis en œuvre le Plan de Continuité d'Activité (PCA) COVID-19 de notre collectivité durant l'épidémie liée au coronavirus SARS-COV2. En 2022, la mission PCA a publié le premier PCA inondation du Département. Cette nouvelle mission a pour objectif de rendre notre collectivité plus résiliente pour lui permettre, tout en protégeant ses agents, d'assurer une continuité de son activité en situation de crise. Elle œuvre également pour renforcer la résilience structurelle du patrimoine Départemental.



La résilience de notre collectivité permettant de faire face à des circonstances exceptionnelles repose sur deux volets.

La résilience opérationnelle

La mission PCA a achevé l'élaboration du PCA inondation en concertation avec les Directions. Ces travaux ont débouché sur la remise d'un plan d'actions simplifié et d'un plan d'actions détaillé. Pour être opérationnel ce dernier est accompagné de fiches réflexes et d'outils de gestion de crise. La mise en place des astreintes DG/DGA et d'une cellule de crise garantie, dans des circonstances exceptionnelles liées à la survenue d'un événement majeur, la prise de décision et la coordination opérationnelle du PCA. Cette gestion de crise sera facilitée par le

réseau des référents PCA et des Assistants de Prévention (acteurs opérationnels incontournables en gestion de crise). Pensé pour s'adapter à de nombreuses crises majeures, le PCA inondation a été présenté en Comité Technique. Les agents ont par ailleurs été sensibilisés à cette démarche.

La résilience structurelle

La vulnérabilité de certains sites départementaux face à une inondation ayant été identifiée, une opération de travaux doit être lancée pour la résorber.

Un programme pluri- annuel de travaux sur notre patrimoine est en cours de définition.

Une opération pilote a été d'ores et déjà mise en œuvre sur deux sites stratégiques : site Christian BOURQUIN et l'Hôtel du Département, avec la réalisation de batardeaux.

Pour faciliter et encourager la mise en œuvre de cette opération des échanges ont été initiés avec la Région, l'État et les Syndicats Mixtes de Bassins versants.

Archives Départementales

La mémoire écrite

Le bâtiment qui abrite les Archives Départementales date du début des années 1980. Situé dans le quartier du Moulin à Vent à Perpignan, un projet d'envergure de restructuration et extension s'avère nécessaire. En effet, le Département est chargé de collecter les archives, de les classer, les conserver et les mettre à la disposition du public. Elles conservent la plus grande partie de la mémoire écrite du département des Pyrénées-Orientales : archives publiques et archives privées.

Les rayonnages dans un bâtiment d'archives se mesurent en kilomètres linéaires.

Or, notre site actuel souffre d'un déficit de surface. Il est donc devenu indispensable pour notre collectivité de créer une zone de stockage supplémentaire.

C'est pourquoi, le Département a pour projet la restructuration et l'extension du bâtiment des archives départementales et de l'archéologie. L'étude vise à modifier et agrandir le bâtiment actuel, aujourd'hui complètement saturé.

Ces travaux permettront à terme, un archivage sur les 30 prochaines années et un accueil du public dans de meilleures conditions.

Le permis de construire vient d'être obtenu.

Les travaux nécessitent un déménagement des services ainsi qu'une gestion des déchets ; Pour ce faire, les études ont, d'ores et déjà, été menées à bien. Le Département souhaite être moteur dans la politique de développement durable, avec :

- la mise en place de panneaux photovoltaïques,
- la récupération des eaux pluviales pour l'arrosage, le nettoyage du mobilier archéologique et les wc,

- la rénovation des menuiseries du logement du gardien.

Ce projet répond aux conditions de mise en œuvre du 1% artistique.

Il est à noter que ce dispositif impose aux Maîtres d'Ouvrage publics de consacrer 1% du coût de leur construction à la commande ou à l'acquisition d'oeuvre (s) d'un artiste vivant.

Ce projet ambitieux va nécessiter 24 060 000 €, permettant ainsi de disposer d'un bâtiment tourné vers l'avenir.



Château de Castelnou

Un patrimoine précieux

Le Château de Castelnou symbole incontournable de l'époque médiévale dans le Roussillon, est un véritable atout touristique pour le Département des Pyrénées-Orientales. Acquis en 2018 par le Département, il fait l'objet d'un vaste chantier de rénovation qui permettra de valoriser son potentiel touristique exceptionnel et de lui offrir un nouvel avenir.



Dès son acquisition en 2018, le Département a diligenté de nombreuses études de programmations de restauration et d'aménagement ainsi qu'un diagnostic de la structure de l'édifice. Un traitement des fissures les plus importantes des remparts a été préconisé.

C'est ainsi, qu'une pré-consolidation de différentes façades, permettant d'assurer la pérennité de l'édifice, a débutée en 2022 pour un achèvement début de la saison estivale 2023.

Les visiteurs pourront ainsi déambuler en toute sécurité et sérénité.

Le Château est ouvert de mi-avril à mi-septembre 2022. L'installation d'un escalier provisoire (mi-juin à mi-septembre) permet d'augmenter la capacité d'accueil.

L'accent a été mis sur l'aménagement d'un bâtiment modulaire « billetterie » respectant les normes environnementales, grâce à une façade en bois et un toit en bruyère. De nombreuses opérations de débroussaillage, élagage, suppression de nids d'abeille, etc... ont eu lieu, afin de répondre aux obligations légales dans les espaces classés à risque d'incendies de forêt et de végétation.

Enfin, face au contexte du réchauffement climatique, l'introduction de plantes résistantes à la sécheresse (plantes grasses, cactées...) a été réalisée sur le sentier botanique.

Il est à noter que l'activité touristique du château de Castelnou a nécessité en 2022 l'emploi de 3 saisonniers (espaces verts, nettoyage).

Tout est donc mis en œuvre pour rendre ce site exceptionnel, vivant et attrayant.

Les travaux de performance énergétique

L'obligation de rénovation énergétique

La rénovation énergétique des bâtiments est un axe privilégié d'investissement pour que notre territoire soit en mesure de faire face à l'urgence écologique. Une exigence imposée par la loi Elan et son décret d'application dit Décret Tertiaire, imposant que les bâtiments de plus de 1000m² diminuent de 40% leur consommation énergétique d'ici 2030, 50% d'ici 2040 et 60% d'ici 2050.

Notre collectivité a donc fait le choix d'accélérer sa transition énergétique en s'engageant sur un programme de travaux de rénovation sur ses bâtiments publics, tant sur des opérations à gains rapides présentant un fort retour sur investissement que sur des travaux d'isolation du bâti et de remplacement d'équipements thermiques.

Pas moins de 50 bâtiments sur 33 sites sont concernés.

Dans ce contexte, un Schéma Directeur Energie est initié en 2022. Au vu des audits et pré-diagnostic, la 1ère phase a consisté à établir un état des lieux et déterminer le potentiel d'optimisation du patrimoine. La 2ème phase permettra de définir une stratégie financière avec une 1ère programmation de travaux. La restitution du schéma directeur en 2023, permettra d'établir le plan d'actions.

- Isolation - régulation centralisée, éclairage basse consommation au Dispensaire,
- Changement des menuiseries et isolation des combles à l'Hôtel du Département

Zoom : Le Dispensaire :
Sis 24 rue Petite la Monnaie à Perpignan, il abrite la Direction Insertion et Accès aux Droits. Celle-ci est garante des dispositifs liés à l'accompagnement des personnes en danger de pauvreté et d'exclusion sociale. Composée de 84 agents, elle contribue aux missions de service public portées par le Département dans le cadre de sa compétence sociale. Elle accueille ainsi des usagers.

L'opération a consisté d'une part, à améliorer l'enveloppe du bâtiment par une isolation thermique déroulée sur les faux plafonds des bureaux du 2ème étage de l'aile sud, (l'aile nord étant déjà isolée,) et par l'isolation et la réfection de l'étanchéité de 2 terrasses accessibles.

L'installation d'un automate de régulation centralisé des 86 cassettes de chauffage-climatisation installées dans les faux plafonds, le remplacement de l'éclairage du bâtiment par des pavés leds en plafond ont permis une diminution significative de la facture énergétique.

Grâce à ces travaux, il a été possible d'atteindre 30 % de réduction des consommations énergétiques du bâtiment. Coût de l'opération : 67 000 €, Subvention obtenue: 40 000 €.

En 2022, 8 opérations ont été réalisées 1 400 000 € HT de travaux :

- Isolation magasin et ateliers Panchot,
- Isolation extension atelier serrurerie Saillagouse ,
- Isolation base de vie et Atelier Montagne,
- Isolation et remplacement menuiseries locaux UAE,

CHIFFRES CLÉS :

33 sites concernés
50 bâtiments
1 400 000 € HT montant des 8 opérations engagées en 2022
815 000 € de subventions obtenues en 2022 pour les 8 opérations

Santé et sécurité des agents au cœur de nos préoccupations

Prévention pour la Santé et le Bien-Être au Travail

Le rôle principal de la Direction Prévention pour la Santé et le Bien-Être au Travail est de conseiller l'autorité, les agents et leurs représentants et ce, afin de préserver la bonne santé des agents du Département des Pyrénées-Orientales à travers des actions individuelles et collectives. Chaque service de la Direction travaille en transversalité afin que tous les acteurs de l'institution puissent contribuer à la politique de prévention de la collectivité.

CHIFFRES CLÉS :

1260

visites effectuées par le service médical

407

entretiens ou bilans avec la psychologue du travail

315

entretiens avec l'assistante sociale du personnel

La Direction Prévention agit à travers diverses actions afin de pouvoir maîtriser au mieux les risques professionnels. Elles peuvent être individuelles : visites médicales d'aptitude ou de suivi, études et aménagements de poste personnalisés, entretiens infirmiers, entretiens individuels et bilans de positionnement ; mais également collectives : visites de chantiers ou de sites, médiations, formations ou sensibilisations en prévention.

La crise sanitaire a pu mettre en évidence le rôle de conseiller de la Direction Prévention ainsi que le travail de veille sanitaire et réglementaire qu'elle doit effectuer. L'année 2022 a permis de retrouver une activité normale avec la levée des restrictions et de profiter à nouveau de moments collectifs pour continuer à insuffler la culture de prévention

au sein de la collectivité. La participation à la sensibilisation des encadrants sur la sécurité et la prévention va en ce sens.

L'année 2023 doit donc permettre la continuité de cet élan collectif.

De nombreuses actions sont d'ailleurs prévues : la participation à la sensibilisation des nouveaux arrivants, la reprise de la démarche du risque chimique ou encore la mise en place d'actions suite au plan de prévention établi en groupe de travail. De même, la Direction continuera d'être attentive à toutes les évolutions entreprises au sein de la collectivité (aménagement, changements organisationnels...).



La mise en sécurité des agents du Département à travers les EPI

La sécurité avant tout

Les EPI (Équipements de Protection Individuelle) sont des dispositifs ou moyens destinés à être portés ou tenus par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ou sa sécurité. Ces dispositifs sont gratuits et mis en place par la collectivité en fonction des métiers ou du travail à effectuer par l'agent. Le Département disposant d'une grande diversité de métiers, différents paquetages ont été développés pour protéger les agents notamment en matière de haute visibilité sur les routes, de tronçonnage, de débroussaillage, de travaux en hauteur, de travaux électriques ou encore pour la soudure. La collectivité, soucieuse de garantir la sécurité de ses agents, veille de façon permanente aux éléments suivants :

- **Au remplacement** lorsque les conditions s'imposent. La Direction Logistique et Bâtiments (DLB) du Département a pour vocation (entre autres) les achats et la logistique des différents EPI nécessaires au travail des agents du Département. Pour cela, elle dispose d'un magasin dédié au stockage de ces articles. Les agents ont à leur disposition un espace d'essayage et peuvent venir y récupérer leurs équipements après avoir effectué une demande d'acquisition ou de remplacement. Un nouveau paquetage pour les agents des routes en matière de haute visibilité a vu le jour en 2022. D'un coût moyen de 2 000 € pour les agents de terrain qui sont les plus exposés, le Département a la volonté de mettre en sécurité ses agents.

- **Au nettoyage** des EPI de haute visibilité des agents des routes en externalisant la prestation de lavage hebdomadaire.

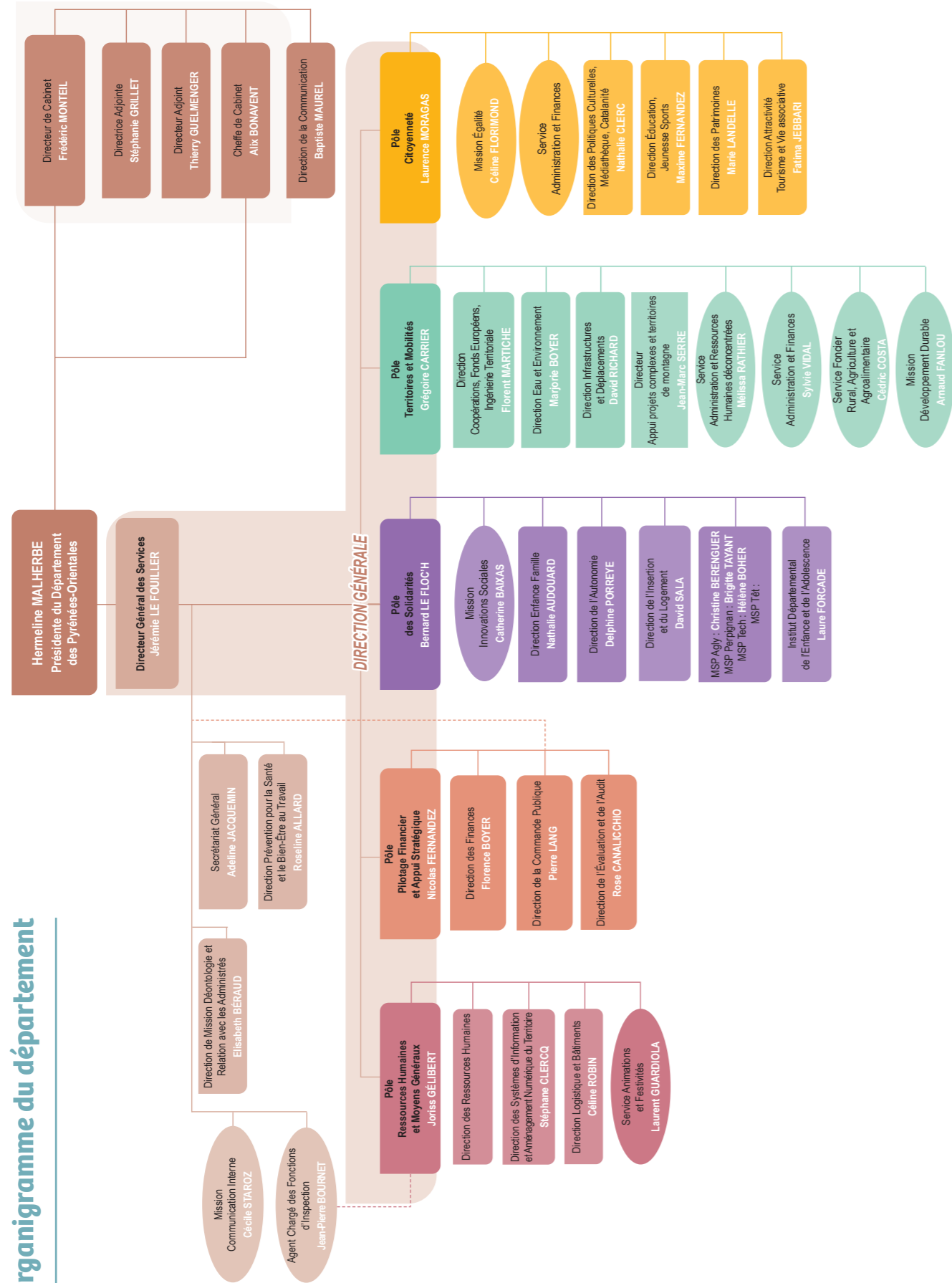
La collectivité dispose désormais d'un marché de nettoyage des EPI de haute visibilité pour tous les agents des routes du département. Soucieuse d'une politique sociale, la

collectivité a fait le choix d'un marché réservé à un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail). Décliné en 4 secteurs, ce marché permet de couvrir géographiquement l'ensemble du département et les tournées sont hebdomadaires. Il est à noter que cet ESAT a fait l'acquisition d'une chaîne de nettoyage dédiée au Département.

- **Aux vérifications** à effectuer. De la même manière, un marché partagé est à la disposition des directions afin de leur permettre un contrôle annuel de leurs EPI de catégorie 3 (pour les risques mortels).

Il permet de s'assurer du bon état des EPI conformément aux préconisations de révision et de stockage incluses dans la notice fabricant, mais également d'alerter le Département sur les mesures nécessaires à prendre concernant la durée de vie ou la date de péremption de ces EPI.

La direction générale des services



Direction Secrétariat Général

Nombre d'agents : 21 agents

MISSIONS

Le Secrétariat Général a pour vocation d'assurer la sécurisation juridique de l'institution à travers l'accompagnement des directions et services, la représentation de l'institution devant les juridictions, l'organisation et le suivi des assemblées délibérantes et la protection des données personnelles. Il assure également le lien entre les conseillers départementaux, les groupes d'élus, le Cabinet et l'administration ainsi que la gestion des dotations, frais de réceptions et de déplacements des élus. Il est aussi un maillon essentiel de l'administration à travers la gestion du service courrier-documentation, porte d'entrée des échanges entre le Département et ses administrés.

Service des Affaires Juridiques

Le service intervient en transversalité, pour apporter conseil et expertise aux Directions, services et agents du Département. Il participe ainsi à la sécurisation juridique de l'institution. Il peut également assurer la défense et la représentation du Département devant les juridictions. Le service veille à la sécurité juridique de l'ensemble des procédures internes et coordonne les actions de la collectivité devant les différentes juridictions. Il gère également le marché de prestations juridiques lorsque le recours à un avocat est nécessaire.

Service des Assemblées

La première mission du Service des Assemblées est de préparer les Séances Publiques et les Commissions Permanentes, d'assurer leur fonctionnement et leur suivi administratif. Le Service s'assure du bon déroulé du processus de vote et veille à prévenir le risque juridique. Il joue un rôle actif dans la prévention du conflit d'intérêts en veillant au départ des élus lors du vote.

Service courrier et documentation

Pour sa mission principale :

- Réception, ventilation et distribution du courrier sur les sites départementaux
- Relève et affranchissement ;
- Gestion de la boîte mail CD66 porte d'entrée des administrés

Pour sa mission documentaire :

- Gestion et suivi des abonnements

Le Délégué à la Protection des Données

Le Département a désigné un délégué à la protection des données en janvier 2018. Ce dernier intervient auprès du Département et de certains de ses satellites

- Information et sensibilisation des personnes (réunions, formations, publications sur Intranet, mentions légales, et mise en conformité de divers supports)
- Instruction des demandes de droit :
Accès : 4 - Rectification : 1 - Opposition : 1

- Relations avec la CNIL : instruction des réclamations, demandes de conseils. Participation au référentiel ASE, au guide du DPO et à la fiche pratique sur les marchés
- Autres interventions et relations extérieures : Affiliation à l'Association Française des Correspondants aux Données Personnelles (AFCDP), ADF, Sénat, CNSA, Ministère de la Justice, Pôle Emploi, UGAP, ANCT, ANSSI.

REALISATIONS

• Service des affaires juridiques

Pour l'année 2022, le Service des Affaires Juridiques a enregistré 52 nouveaux dossiers contentieux. Le service a également été saisi de 177 demandes d'accompagnement juridique dont 151 ont été traitées en interne.

• Service des Assemblées

Mise en place des nouvelles modalités de publicité des actes.

• Le Délégué à la Protection des Données

Projet de mise en conformité au CD 66 :
(Voir schéma ci-dessous)

PERSPECTIVES

• Service des Affaires Juridiques

Déploiement de formations pratiques à destination des agents.

• Service des Assemblées

Finalisation de la mise en œuvre de la nouvelle réglementation concernant les règles de publicité des actes des collectivités territoriales.

• Service Courrier Documentation

Intégration d'un nouvel outil de dématérialisation et gestion du courrier.

• DPO

Poursuite de la sensibilisation des agents.

• Service des Assemblées

8 Séances Publiques
10 Commissions permanentes
873 délibérations / 2660 arrêtés publiés sur le site du Département (depuis juillet 2022)

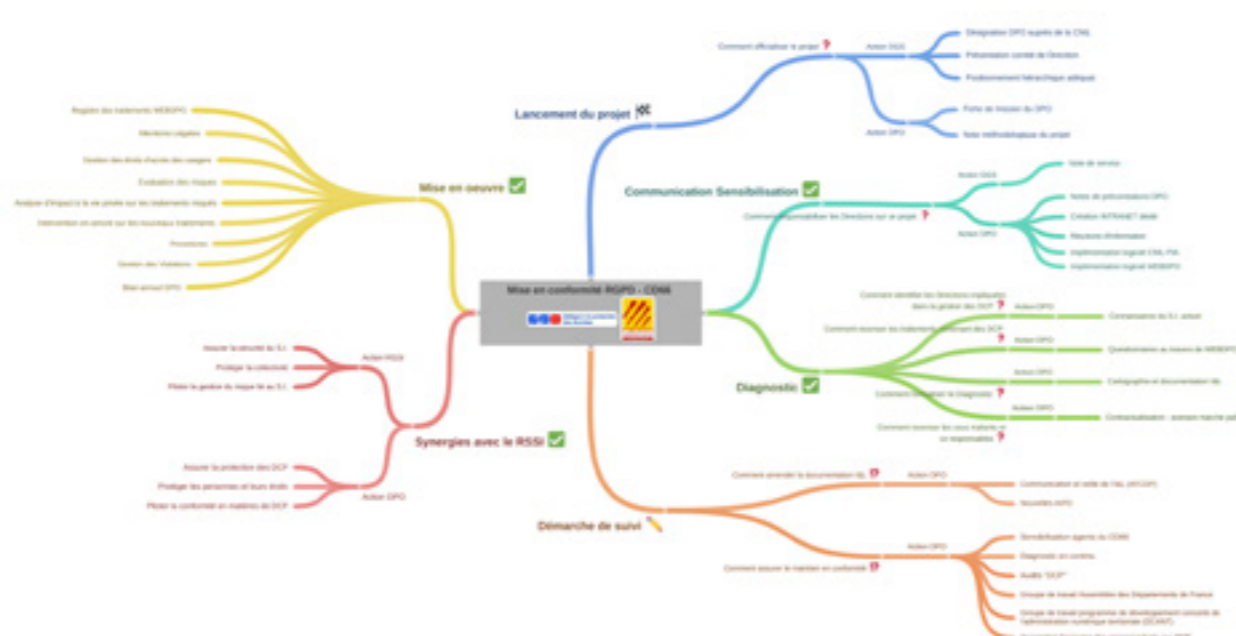
• Service courrier et documentation

Environ 2 500 plis / jour à la réception et + de 230 000 plis annuels expédiés
40 mails quotidiens en moyenne sur la boîte CD66
177 abonnements documentaires souscrits dont 110 numériques pour un budget de 92 052 €

CHIFFRES CLÉS :

609 mandats
52 nouveaux dossiers contentieux
177 demandes d'accompagnement juridique

Bilan d'activité de l'année 2022 de la Direction Mission Déontologie et Relations avec les Administré(e)s



Direction de la Mission Déontologie et Relations avec Les Administré(e)s

(création au 1^{er} octobre 2020) 1,8 ETP

Introduction :

MISSIONS DÉONTOLOGIQUES

Le Rôle du déontologue dans la fonction publique territoriale :

La loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 a instauré le droit de recourir au conseil d'un déontologue pour tout(e) agent(e) sur toute question en lien avec la déontologie des fonctionnaires et contractuel(le)s territoriaux(ales).

La déontologie s'inscrit dans une démarche délibérément préventive de tout risque disciplinaire, pénal ou contentieux pour l'agent lui-même et éventuellement son encadrant. Les sujets peuvent ainsi porter sur le respect des obligations suivantes : Dignité, impartialité, probité neutralité, discrétion professionnelle, secret professionnel, obéissance hiérarchique, devoir de réserve, droit de retrait, laïcité, également de traitement, prévention des conflits d'intérêts, cumul d'emplois ou d'activités, saisine de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique, obligations déclaratives, (déclaration d'intérêts et de patrimoine)

Les fonctions de référente Laïcité :

un conseil peut être donné sur toute question relative à la mise en œuvre du principe de laïcité dans le cadre de l'exercice des fonctions de l'agent. Le principe de laïcité a une valeur constitutionnelle, qui garantit les droits

égaux en respectant les croyances de chacun. L'agent public doit respecter scrupuleusement ce principe dans la déclinaison de l'ensemble de ses fonctions. Le devoir de neutralité s'impose à l'ensemble des fonctionnaires et agents publics.

Les fonctions de référente Alerte Ethique :

En application du décret n° 2017-564 du 19 avril 2017, un lanceur d'alerte peut saisir le collège de déontologie.

L'article 6 de la loi du 9 décembre 2016 précise en son article 6 que « Un lanceur d'alerte est une personne physique qui révèle ou signale, de manière désintéressée et bonne foi, une violation grave et manifeste de la loi ou du règlement, ou une menace ou d'un préjudice grave d'atteinte à l'intérêt général dont il a eu personnellement connaissance ».

En matière de conflit d'intérêts le lanceur d'alerte peut également saisir le référent déontologue si la saisine du supérieur hiérarchique est resté sans effet.

Le collège mis en place en 2018, regroupe Mme Elisabeth Béraud, Directrice Mission Déontologie et Relations avec les Administrés, et Mme Adeline Jacquemin, Directrice du Secrétariat Général.

RÉALISATIONS

A/ Actualisation de la compliance :

En s'appuyant sur le questionnaire réalisé par l'Agence Anti Corruption (AFA), une démarche en direction de l'ensemble des services, a été réalisée entre octobre 2020 et juin 2021. Une cartographie a été réalisée, ainsi qu'une démarche de compliance qui a notamment décliné les documents d'information utiles au partage de la culture déontologique dans l'ensemble des services. Par ailleurs, un repérage des circuits de validation administrative et comptable a été réalisé.

L'ensemble des documents émanant des services du Département ont été cotés et compilés dans une classoθήque de la compliance. Chaque année, cette démarche globale fera l'objet d'une actualisation qui prendra notamment en compte les modifications d'organigramme et les changements de circuits induits.

B/ Les avis déontologiques rendus en 2022: Le nombre de saisines via l'adresse Deontologue@cd66.fr

• 1) Le bilan quantitatif des saisines :

Il faut distinguer les avis préalables donnés aux agents, des agents sur saisine du Département et notamment de la Direction des Ressources Humaines en matière de cumuls d'activité.

Si la majorité concerne les demandes de cumuls pour réaliser des prestations de formation,

AVIS DE CUMULS POUR FORMATION

	TITULAIRE			CONTRACTUEL			TOTAL
	A	B	C	A	B	C	
HOMME	14	2	2	1			19
FEMME	18	2	1			1	23
TOTAUX	32	4	3	1	0	1	41

DEMANDES DE CUMULS POUR D'AUTRES MOTIFS QUE LA FORMATION

	TITULAIRE			CONTRACTUEL			TOTAL
	A	B	C	A	B	C	
HOMME	4	2					6
FEMME	2		3				5
TOTAUX	6	2	3	0	0	0	11

AVIS PREALABLES

	TITULAIRE			CONTRACTUEL			TOTAL
	A	B	C	A	B	C	
HOMME		3					3
FEMME	2		2				4
TOTAUX	2	3	2	0	0	0	7

AVIS POUR AGENTS AYANT QUITTE LE DEPARTEMENT DE FACON DEFINITIVE OU MOMENTANEE

	TITULAIRE			CONTRACTUEL			TOTAL
	A	B	C	A	B	C	
HOMME	3	1					4
FEMME	5		2				7
TOTAUX	8	1	2	0	0	0	11

certaines demandes sont plus variées : 70 avis ont été donnés (dont 3 avis défavorables)
- demande de temps partiel pour monter une autoentreprise dans divers métiers (restauration, conseil aux personnes etc.)

• 2/ Le bilan qualitatif des saisines:

Activités envisagées par les agents en disponibilité :

création d'entreprise dans le domaine immobilier, formation, activité de diététicienne, employée polyvalente, embauche dans un organisme anciennement contrôlé par le Département (avis défavorable), activité médicale dans un organisme, activité d'infirmière, activité d'assistante sociale à l'étranger, activité salariée dans entreprise, embauche salariée par une association.

Arrêtés de déport : 2

Les référentes déontologues ont participé à la rédaction de deux arrêtés de déport (en raison des risques de conflit d'intérêts générés par la situation.)

Sens des avis :

3 avis défavorables ont été émis : les situations envisagées dans le cadre du cumul faisaient naître une situation de conflit d'intérêts. Les autres demandes ont reçu un avis favorable, dont certains avec réserve. 7 demandes préalables ont été sollicitées directement auprès des déontologues notamment pour déterminer si l'activité envisagée relevait bien de la législation applicable aux fonctionnaires.

L'origine des demandes :

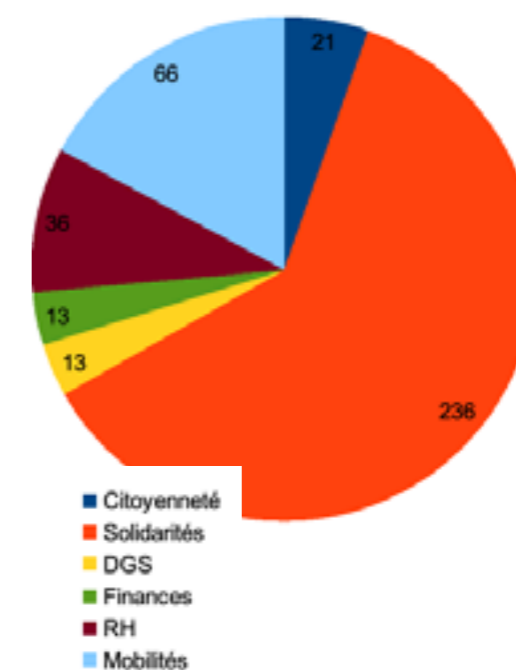
C/ Autres actions

• 1) Mise en œuvre des procédures des lanceurs d'alerte (logiciel Signalement Net)

Le lanceur d'alerte bénéficie d'une protection renforcée, qui consiste notamment à lui assurer la confidentialité de sa démarche.

L'année 2021 avait préparé le déploiement sur le site Intranet du Département (en janvier 2022) d'une plateforme sécurisée Signalement Net.

L'année 2022 n'a pas enregistré de saisine de lanceurs d'alerte.





• 2) Actions de formation :

- participation à la formation des assistantes familiales dans le cadre des formations de 60 heures.
- formations à la déontologie et à la laïcité : 385 agents ont suivi les 19 sessions organisées en 2022

• 3) Informations et communication :

Contributions sur le site Intranet du Département, rubrique Déontologie, actualisation des notes concernant le cumul d'activité, et Communication des documents administratifs

• 4) Tenue du registre des cadeaux offerts à des agents du Département

En application de la note de février 2020 de la Direction Générale des Services, des règles précises ont été édictées pour prévenir toute dérive dans le fait d'accepter des cadeaux ou invitations. A ce titre les agents doivent déclarer à la Direction Mission Déontologie et Relations avec les Administré(e)s, les cadeaux reçus. En 2022, 6 déclarations de cadeaux ont été enregistrées

• 5) Organisation de la Journée de la Laïcité

qui s'est déclinée sous la forme d'une exposition commentée en Décembre issue de la Bibliothèque Nationale de France et de la conférence tenue en janvier 2023 par M. Jean Michel Ducomte, en qualité de spécialiste des questions de laïcité.

OBJECTIFS 2023

- Actualiser la cartographie des risques
- Poursuivre les actions de formation et contribuer à un plan de formation à l'attention des agents en matière de déontologie et de laïcité.
- Organiser la journée de la Laïcité le 9 décembre 2023
- Finaliser les chartes de déontologies (Agents, Commande publique)
- Organiser une action de formation à la déontologie à l'attention des élus (action externalisée)
- Poursuivre les actions d'information (articles Part'Agent)

En matière de communication des documents administratifs ?

La directrice de la DMDRA exerce les fonctions de Personne Responsable de l'Accès aux Documents Administratifs (PRADA). La loi du 17 juillet 1978 a instauré un droit d'accès des citoyens aux documents administratifs et créé la Commission d'Accès aux documents administratifs. L'ensemble des dispositions sont codifiées au Code des Relations entre le Public et l'Administration. La PRADA assure notamment l'interface avec la Commission d'Accès aux Documents Administratifs : un usager qui n'a pas obtenu satisfaction à sa demande de communication peut, en effet, saisir la CADA. L'activité de la PRADA concerne également le domaine du conseil en direction des services du Département qui sont saisis d'une demande de communication.

Pour l'année 2022, 2 saisines ont été reçues par la Direction Mission Déontologie et Relations avec les Administré(e)s.

Mission Communication Interne

Retrouver de la proximité après 3 ans de crise sanitaire

Après trois ans de communication interne adaptée aux besoins d'une information très focalisée sur les effets de la crise sanitaire sur l'organisation de la collectivité et le travail des agentes et des agents, la communication interne a pu se recentrer sur ses missions principales tout en continuant à déployer son nouvel outil interne, l'Intranet.

LES MISSIONS PRINCIPALES

Informier, expliquer, engager.

- Centraliser l'information interne et structurer les circuits de diffusion en élaborant des outils adaptés.
- Expliquer et valoriser les actions de la collectivité en interne, en hiérarchisant les informations et en les valorisant au bon moment, grâce aux différents outils de communication.
- Valoriser les missions et les métiers des agent.e.s auprès de leurs collègues
- Proposer et construire des événementiels internes et des rencontres sur le terrain, en lien avec les directions.
- Décliner/relayer en interne les temps forts de communication externe (Agents ambassadeurs)

MOYENS HUMAINS ET OUTILS

LES OUTILS PRINT ET WEB

- Le journal interne Part'Agents
- La lettre d'info Part'Agents hebdomadaire du mardi
- L'Intranet
- Plaquettes, fiches, livrets, calendriers ...
- Les vidéos



CHIFFRES CLÉS :

- 2 agentes
- 1 cérémonie de **300** agents médaillés
- 130** espaces collaboratifs
- 4** journaux internes
- 50** newsletters

L'intranet continue à évoluer au fil de l'année 2022 avec une 2^e phase de déploiement initiée en octobre 2021.

- Développement des espaces collaboratifs
- Formation en interne des agents à l'outil
- Déploiement des contenus

RETROUVER DE LA PROXIMITÉ

- Le comité communication interne composé de 12 agentes et agents de différentes directions a pu de nouveau se réunir une fois par mois.
- Le retour de la cérémonie des médaillés : 300 agents invités, une cérémonie en présentiel au Palais des Rois de Majorque qui a regroupé l'ensemble des agentes et agents qui n'avaient pas pu recevoir leur médaille, avec la crise sanitaire cette cérémonie avait été annulée.
- Accompagnement et participation à la mise en place du Projet départemental d'administration (PDA) avec des réunions et des rencontres en ateliers.

FAIT MARQUANT

Recrutement d'une nouvelle chargée de mission en octobre 2022.

Solidarités humaines

PÔLE DES SOLIDARITÉS

Monsieur Bernard LE FLOC'H

La loi a positionné les Départements comme chef de file de l'action sociale et médico-sociale. Localement, notre collectivité se veut être aussi l'animatrice des partenariats et réseaux dans le champ des solidarités pour servir un objectif partagé de réponses les plus adaptées aux besoins de la population des Pyrénées- Orientales. Plus que jamais, la responsabilité sociale du Département doit s'articuler autour de ce rôle de facilitateur et d'ensemblier des nombreux acteurs (État, caisses, collectivités locales, associations...) et des différents niveaux d'intervention qui se chevauchent dans le champ social.

Ces dernières années ont été marquées par l'adoption de plusieurs textes de loi impactant spécifiquement certains champs d'action du Département dans le domaine des solidarités, ce qui témoigne ainsi de cette constante réactivité aux besoins émergents de nos concitoyens.

Pour répondre à la demande sociale et pour être au plus près de la population, le Département fait vivre une administration de proximité. Ses équipes sociales doivent prendre en compte de façon transversale et globale les besoins de nos usagers, tout en garantissant l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire. Des situations de plus en plus complexes rendent indispensable cette approche multidimensionnelle afin de proposer à chacun un accompagnement le plus adapté. Le Département a consacré, en 2022, plus de 64 % de son budget de fonctionnement aux politiques de solidarités. Nombre d'agents de la DGA : 875 agents soit 784,67 ETP (effectifs au 31/12/22).

La Direction de l'Insertion et du Logement

(DIL)

La Direction de l'Insertion et du Logement (DIL), qui s'articule autour de 4 services et d'une mission, est garante des dispositifs liés à l'accompagnement des personnes en danger de pauvreté et d'exclusion sociale ainsi que de leur synergie. La DIL est chargée de la mise en œuvre des politiques publiques et de la réglementation relative à l'action sociale généraliste, à la reprise d'autonomie (socialisation, accès aux soins, prévention et dépistage), au parcours résidentiel (favoriser l'accès et maintien dans un logement), à la production et la réhabilitation de logements sociaux, à la lutte contre l'habitat indigne, à l'orientation des publics, à l'efficacité du parcours d'insertion, à l'accompagnement vers et dans l'emploi pour un retour à l'emploi pérenne. Elle contribue également à l'élaboration et à l'animation des documents programmatiques départementaux.

RÉALISATIONS

Mission Coordination Stratégique

- lancement de la gouvernance départementale mutualisée de l'insertion (Pacte Territorial pour l'Insertion (PTI) - Programme Départemental d'Insertion (PDI) + Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE));
- lancement de la plateforme de mobilité solidaire et développement de nouveaux

- partenariats (auto-écoles solidaires en particulier);
- finalisation du site sur les lieux ressources et lieux numériques;
- Hackathon insertion : séminaire d'intelligence collective pour résoudre un défi stratégique lié à l'insertion;
- lancement du SPIE : un consortium large (environ 15 partenaires), un objectif d'approfondissement de la mise en réseau des partenaires;
- lancement des premiers chantiers SPIE sur la base d'une formation culture commune;
- lancement des travaux de renouvellement du PDALHPD 2023-2029;
- Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGDV) : mise en place des commissions techniques « accompagnement des voyageurs ».

Service Logement et Habitat

- renouvellement du PIG « Mieux se loger 66 » pour lutter contre la précarité énergétique et adapter le logement à la perte d'autonomie;
- révision du règlement intérieur du Fonds de Solidarité Logement (FSL) avec la création de 2 nouvelles aides : déménagement et matériel de 1^{ère} nécessité + sensibilisation des EPCI et des communes;
- construction de l'observatoire de l'Habitat : Plan Départemental de l'Habitat (PDH) – Indicateurs;
- déploiement d'une « Boussole des jeunes » sur le territoire

Service Insertion et Inclusion Sociale

- participation de la définition de la nouvelle politique insertion dans le cadre de la recentralisation du rSa et gestion du plan Pauvreté sur les territoires;
- renouvellement des marchés publics Garantie d'Activité (GAD) et Bénévolat;
- suivi des associations relevant de l'action sociale et de la précarité;
- lancement d'une expérimentation du Conseil Local d'Accès aux Droits (CLAD) sur l'Agly;
- gestion des dossiers insertion : 1 418 orientations systématiques vers Pôle Emploi réalisées; traitement de 204 PACEA réalisés par la Mission Locale Jeunes; 1743 bilans de parcours saisis; 2 407 propositions d'opportunité traitées et transmises aux Organismes Payeurs.
- 472 personnes accompagnées pour des problématiques de santé.
- 234 foyers agricoles bénéficiaires du rSa.

Service Retour à l'Emploi

- participation à la définition de la nouvelle politique insertion (recentralisation du rSa);
- conventionnement avec 2 nouvelles Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE);
- poursuite du déploiement de la clause d'insertion dans les marchés publics : fibre (29 425 heures d'insertion) et concession du port de Port-Vendres;
- territorialisation de l'offre de service du dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise pour les bénéficiaires du rSa;
- un job dating des partenaires d'objectifemploi66.fr (29 recruteurs et 95 allocataires);
- déploiement du 2nd appel à projets « Ensemble faisons rimer économie locale et solidarité ».

Service Ressources et Pilotage

- déploiement du progiciel Parcours rSa Solidarités auprès des agents du Département et des partenaires + programme d'accompagnement au changement des utilisateurs + formation;
- dématérialisation des dossiers FSL;
- développement du logiciel WebHabitat;
- participation à la gestion de la commission des recours FSL;
- accompagnement à la réorganisation des services dans le cadre de la recentralisation du rSa (locaux – RH) + adaptation par un travail collectif sur un nouveau projet d'accueil;
- construction des outils nécessaires au suivi des objectifs fixés par la convention de recentralisation du rSa;
- renouvellement des 26 lots de marchés d'actions d'insertion;
- gestion administrative de plus de 180 subventions accordées.

PERSPECTIVES

Mission Coordination Stratégique

- lancement de l'entrée territoriale de la gouvernance du PDI-PTI + SPIE avec les 4 Comités Territoriaux d'Insertion (CTI) : Agly, Têt, Tech, Perpignan ;
- lancement de l'application « ressources sociales », réflexion sur l'évolution du site Objectif-insertion66 ;
- lancement de la gouvernance départementale de la mobilité solidaire (via la plateforme mobilité) et réflexion collective sur les besoins non couverts ;
- Hackathon insertion : incubation des projets partenariaux ;
- création d'un événement de l'insertion, organisation d'un Hackathon interne (mobilisation de l'offre) ;
- élaboration d'un diagnostic socio-professionnel partagé, d'une cartographie de l'offre d'insertion, appui lors de l'extension des CLAD... ;
- animation de groupes de travail sur les 4 territoires de CTI autour de thématiques choisies par les partenaires (remontées des besoins du territoire) ;
- accentuation du travail conjoint avec le comité des personnes concernées ;
- renouvellement du PDALHPD 2023-2029, copiloté avec l'État ;
- organisation de séminaires PDH – ODH (réhabilitation centres anciens) et Gens du Voyage.

Service Logement et Habitat

- actualisation du règlement de l'aide à la pierre en prenant en compte les orientations nationales sur les thématiques de sobriété foncière et environnementale (réévaluation des participations financières du Département notamment sur les projets de réhabilitation et de construction de petits logements) ;
- mise en place avec la Direction des Finances, d'un règlement intérieur relatif à l'attribution des garanties d'emprunts ;
- suivi et accompagnement des démarches de création d'un Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT) d'une capacité de 130 places (100 à Perpignan et 30 à Argelès-sur-mer) ;
- recherche de nouveaux partenariats financiers FSL ;
- accompagnement du lancement du dispositif national « La Boussole des Jeunes » + déploiement d'une communication spécifique auprès des jeunes ;
- consolidation de l'action « une clef pour toi » avec l'aide de financements européens.

Service Inclusion Sociale et Insertion

- développement de nouvelles actions en lien les objectifs de la renationalisation ;
- pilotage de la CALPAE : bilan au 30/06/23, renouvellement de la convention pour 6 mois ;
- lancement de 2 autres expérimentations de CLAD sur le Tech et à Perpignan ;
- structuration du réseau de l'aide alimentaire : rédaction d'une charte, animation du réseau départemental de lutte contre la précarité alimentaire ;
- lancement d'un groupe de travail sur l'accompagnement social des bénéficiaires du rSa ;
- lancement d'une plateforme téléphonique d'orientation des allocataires rSa ;
- réflexion partenariale sur la levée des freins à la garde d'enfants ;
- travail sur la simplification de la procédure insertion ;
- reprise de la gestion du dispositif FAJ et réflexion sur l'évolution du règlement intérieur ;
- réactivation de la plateforme d'écoute psychologique ;
- mise en place d'actions d'accompagnement autour de la culture, du sport en lien avec la santé.

CHIFFRES CLÉS :

24 139 foyers de bénéficiaires du rSa (décembre 2022). **2 839** usagers accueillis physiquement, **8 121** contacts téléphoniques, **6 130** mails reçus par l'accueil. **1 818** entretiens médico-sociaux réalisés par la Cellule Départementale Prévention et Insertion (CDPI).

216 contrats aidés prescrits et **37 625** d'heures de travail réservées à des publics en insertion dans le cadre de la clause d'insertion.

objectifemploi66.fr : **2 700** allocataires et **500** employeurs inscrits, **3 200** postes publiés, **200** postes à pourvoir par mois en moyenne, **300** sorties à l'emploi, **376** coachings individuels, **115** ateliers et **52** événements organisés par les partenaires. **5,8 M€** de cofinancement pour la construction ou la réhabilitation de **1 113** logements.

Service Retour à l'Emploi

- développement de nouvelles actions en lien les objectifs de la renationalisation rSa ;
- révision du dispositif et du règlement ADRE ;
- organisation d'un nouveau job dating des partenaires de l'appel à projets ;
- déploiement des immersions en entreprises (PMSMP), renforcement des liens avec les organismes de formation.

Service Ressources et Pilotage

- généralisation du logiciel Parcours rSa et création d'un accès pour les allocataires ;
- mise en œuvre des 1^{ère} AP-CP (gestion pluriannuelles) pour la gestion des aides à la pierre ;
- passage sur le module E-subvention pour l'instruction des demandes de subventions d'aide à la pierre « bailleurs sociaux » ;
- préparation au passage à la M57 (nouvelle norme comptable unique des collectivités) ;
- finalisation du nouveau projet accueil.



La Direction Enfance-Famille

La Direction Enfance-Famille pilote la politique publique de protection de l'enfance, incluant la prévention, et assure l'égalité de traitement sur les territoires de notre département. À ce titre, elle est chargée des missions de Protection Maternelle et Infantile (PMI), d'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et d'Accueil familial. Elle gère également l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance, instance partenariale.

RÉALISATIONS

- Gestion de nombreux placements d'enfants suite à violences intra-familiales dans un contexte de saturation de l'offre d'accueil, sensibilisation des élus et vote en fin d'année 2022 de mesures nouvelles.
- Élaboration du projet de direction en mode participatif.
- Déploiement des suites de l'étude Optimisation de la dépense sociale.
- Participation à l'élaboration du schéma des services aux familles, piloté par l'État.

Protection Maternelle et Infantile

- Action départementale partenariale active avec les deux maternités, avec les professionnels libéraux et les associations, via les staffs de coordination, les liaisons périnatales, etc.
- Renforcement des liens avec le service pédiatrique Départemental et Régional en raison de la multiplication des problématiques de santé importantes des enfants confiés à l'ASE.
- Amélioration et dématérialisation des outils de liaison PMI/ CHP/PCM.

Cellule Unique Enfance en Danger et Violences conjugales

- Activité toujours soutenue pour le traitement des informations entrantes.
- Poursuite des séances d'information sur la maltraitance et les missions de la Cellule.
- Rédaction du protocole avec les partenaires signataires.

Aide Sociale à l'Enfance

- Adaptation et développement de l'offre de prise en charge des enfants protégés afin de répondre à la problématique de saturation du dispositif de protection de l'enfance.
- Finalisation du déploiement du Plan Enfance voté en juin 2019, par extension non significative de places en Etablissements et services existants, et par appels à projets. Projection de déploiement de nouvelles mesures (150 AFD + lits de repli / 270 AEMO) en réponse à la nécessaire adaptation de l'offre d'accueil. Projets spécifiques.
- Analyse stratégique et plan d'action pour le service ASE (DEF / Territoires) autour de 4 objectifs :
- Redéfinition du rôle et fonction des Inspecteurs ASE, des RESMS, des Référents ASE.
- Focus sur la protection administrative et la question de la subsidiarité en matière juridique.
- Focus sur les outils des lois Enfance de 2007 et de 2016 : communication dynamique sur la nécessité du sens et de la fonction du service ASE en qualité de service gardien qui assure les missions obligatoires de suivi et de contrôle de la qualité de l'accueil des enfants confiés par mesures judiciaires et administratives.
- Poser les bases de la mise en œuvre de la commission départementale d'admission ASE.
- Réalisation du plan de contrôle des établissements.
- Sécurisation administrative des procédures et déploiement du Projet Pour l'Enfant.
- Maintien du travail partenarial avec l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance.
- Actualisation des protocoles et conventions.
- Déploiement de la santé des enfants confiés.

Accueil familial

- Mise en œuvre des dispositions de la loi du 7 février 2022 (rémunération, statut, contrat...).
- Actions d'amélioration de la procédure de contrôle de la paie, des prestations, frais kilométriques et frais divers.
- Développement de l'outil WebAccueillant : portail pour la saisie des jours de présence et des frais kilométriques des assistants familiaux.
- Poursuite des réunions régulières avec l'ASE et l'IDEA concernant l'offre d'accueil.

Administration générale

- Mise en œuvre des procédures internes en matière de marchés publics et gestion des commandes.
- Poursuite de la fiabilisation des données dans Web@se : formations, réunions et procédures afférentes.

ODPE

- Réalisation de la 6^{ème} session du dispositif de formation pluri-institutionnelle en protection de l'enfance : 27 participants.
- Organisation de la conférence annuelle sur le thème « Liberté et responsabilités » le 20 avril 2022.
- Organisation de la 1^{ère} édition des Assises Départementales de la Protection de l'Enfance sur le thème de « La prise de risque en Protection de l'Enfance » le 30 juin (300 personnes présentes).
- Participation du Comité des jeunes sur différentes instances de travail.

PERSPECTIVES

- Décliner le projet de direction, finaliser les référentiels en cours.
- Mettre en œuvre les mesures nouvelles en protection de l'Enfance votées en décembre 2021, organiser des assises départementales de protection de l'Enfance en juin 2023.
- Mettre en œuvre la nouvelle loi de Protection des Enfants.
- Maintenir un travail partenarial de qualité.
- Développement de la phase 2 du logiciel Emaje.
- Poursuivre le processus de formalisation des procédures, mise à jour des listings de diffusion, anticipation des départs.

Protection Maternelle et Infantile

- Mise en place du plan de contrôle des EAJE et procédure de remontée des événements graves.
- Participer au Schéma des services aux familles et à la politique nationale des 1000 premiers jours.
- Mise en place du logiciel PMI,

Cellule Enfance en Danger et Violences conjugales

- Validation du référentiel violences conjugales et présentation aux équipes de terrain.
- Finalisation et lancement du Protocole Enfance en danger
- Ré-installation de la commission de coordination de la CRIP.
- Relancer le travail transfrontalier pour formaliser les demandes d'évaluations de plus en plus nombreuses émanant de la Généralité de Catalogne ou de la CRIP.

Aide Sociale à l'Enfance

- Mise en œuvre du Schéma des solidarités et du Plan Enfance départemental.
- Adaptation de l'offre d'accompagnement et d'accueil institutionnel.
- Analyse des besoins et réponses au plus proche de l'évolution des situations.
- Appel à projets MNA, Appel à projets Visite en Présence d'un Tiers, Appel à projets

- Adolescents complexes.
- Poursuite du travail sur la fiabilisation de Web@se, interface avec le Logiciel de l'IDEA NEMOWEB.
- Poursuite de la formation « Évaluation participative en Protection de l'Enfance », transmission par les cadres formés, aux professionnels de terrain.
- Participation à la définition des orientations du prochain Schéma des solidarités. ODPE
- Poursuivre la dynamique du Comité des Jeunes, favoriser la participation.

Accueil familial

- Actualiser le Guide Accueil Familial et le présenter aux assistants familiaux, aux équipes enfance famille des MSP.
- Mettre en place les ateliers Résilience pour soutenir la posture professionnelle par le biais d'une meilleure connaissance de soi et des incidences des psycho-trauma sur le cerveau, connaissance en psychologie intégrative et neurosciences.
- Poursuivre l'accompagnement et le soutien des assistants familiaux en difficultés, en lien avec les territoires, d'un point de vue éducatif et psychologique, revoir l'accompagnement des nouveaux embauchés.
- Optimiser la gestion de l'offre d'accueil et le suivi des tableaux de disponibilité.

Administration générale

- Poursuivre la fiabilisation des données et le développement de web@ase.
- Optimiser la procédure de gestion et livraison des médicaments et vaccins, avec les territoires et la DLB.
- Lancement de marchés partagés avec d'autres Directions de la collectivité.
- Rencontre avec des associations partenaires du Département.
- Poursuivre le travail de sécurisation juridique des certificats administratifs du Service Accueil Familial et du Service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

CHIFFRES CLÉS :

Protection Maternelle et Infantile: **1033** demandes d'interventions périnatales, **5** retraits d'agrément Assistants Familiaux et **2** Assistants Maternels, accompagnement de **11** porteurs de projet (dont 4 ont concrétisé l'ouverture de leur micro-crèche).
Cellule Enfance en Danger et Violences conjugales : **2076** Informations entrantes concernant **1581** enfants. ASE : **1763** enfants confiés pris en charge au 31/12/2022.
Accueil Familial : **508** enfants accueillis chez **247** assistants familiaux en activité, 22 recrutements, 14 fins de contrats dont 1 licenciement, 5 démissions, 8 départs à la retraite.

IDEA

Voir grande action.



La Direction de l'Autonomie

La Direction de l'Autonomie accompagne les parcours des personnes handicapées et des personnes âgées en proposant une palette d'outils leur permettant de construire leur projet de vie à domicile ou en établissement. Elle veille également à prévenir la perte d'autonomie, à sensibiliser et à protéger les publics vulnérables.

RÉALISATIONS

Prévention de la perte d'autonomie :

Mise en œuvre du programme coordonné 2021-2022, de la procédure pour l'accès aux aides techniques individuelles, animation du réseau des partenaires. Élaboration de la programmation pour la création de 101 places d'habitat inclusif (2022-2029).

Maintien à domicile :

Mise en œuvre de la réforme des nouveaux tarifs de solvabilisation de l'APA et de la PCH. Finalisation du référentiel de l'APA. Mise en place d'un accompagnement des bénéficiaires de l'APA et de la PCH, particuliers employeurs, en lien avec la Fédération des Particuliers Employeurs de France (FEPEM). Finalisation du diagnostic territorial de l'aide à domicile. Construction d'indicateurs partagés avec les SAAD en CPOM et en Dotation.

Offre médico-sociale à l'attention des personnes âgées et personnes handicapées :

Mise en œuvre du plan de formation des accueillants familiaux. Poursuite du déploiement du programme d'accompagnement à l'investissement des établissements (EHPAD Elne et Céret).

Transformation et diversification de l'offre : autorisation d'un service d'accueil de jour sur Toulouges (6 places).

Protection des adultes vulnérables :

Poursuite de la formation sur le référentiel des adultes vulnérables, rencontre de l'ensemble des SAAD pour présenter la procédure de déclaration des Événements Indésirables.

Vie sociale des personnes âgées et des personnes handicapées :

Mise en place des commissions thématiques du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie « CDCA ». Diversification des Vendredis du handicap et de l'événementiel pour lutter contre les stéréotypes.

Coordination, soutien et accompagnement des acteurs :

Adhésion au GIP « Ma santé, Ma région », suivi des créations de centres et maisons de santé. Contribution aux travaux de création d'un Contrat Local de Santé « Ma santé en Vallespir ». Participation aux travaux d'élaboration du nouveau Schéma des solidarités.





PERSPECTIVES

Prévention de la perte d'autonomie :

Réflexion sur le repérage de la fragilité et sur le développement de l'aide aux aidants. Lancement de groupes de travail autour du recours aux aides techniques. Élaboration des programmes coordonnés de la CFPPA et de la CFHI.

Maintien à domicile :

Appel à candidatures pour la création de 200 places en Résidence Autonomie. Appel à candidatures pour 18 nouveaux CPOM « dotation Qualité ». Déploiement du formulaire unique de demande d'aide à l'autonomie, démarrage des travaux sur la reconnaissance mutuelle des évaluations avec les caisses de retraite. Contribution aux travaux sur le déploiement du Système d'information APA national. Travaux préparatoires au déploiement d'un nouvel outil métier pour la gestion de la PCH.

Offre médico-sociale à l'attention des personnes âgées et des personnes handicapées :

Poursuite du déploiement du programme d'accompagnement à l'investissement des établissements et préparation d'un nouveau programme d'accompagnement à l'investissement. Contractualisation CPOM et mise en œuvre de la réforme de l'évaluation des établissements PA-PH. Consolidation d'un référentiel de l'aide sociale hébergement et diffusion de plaquettes d'information. Développement des missions d'inspection des ESSMS.

Protection des adultes vulnérables :

Mieux informer les partenaires et les professionnels libéraux sur les procédures de protection des adultes vulnérables.

Vie sociale des personnes âgées et des personnes handicapées :

Poursuite du développement du programme de sensibilisation aux handicaps et à la dépendance. Définition d'une politique départementale de lutte contre l'isolement des aînés.

Coordination, soutien et accompagnement des acteurs :

Contribution à l'élaboration d'un Pacte Santé Départemental. Lancement d'une plateforme pour renforcer l'attractivité des métiers de l'Autonomie.

CHIFFRES CLÉS :

69 SAAD autorisés, **57** EHPAD ou USLD, 24 accueils de jour pour personnes âgées, **7** résidences autonomie, **38** établissements et services pour personnes handicapées financés par le Département, **59** familles d'accueil, **101** places d'habitats inclusifs.
3 476 bénéficiaires d'actions collectives de prévention, **8 516** bénéficiaires de l'APA à domicile et **4 089** bénéficiaires de l'APA en établissement, **3 010** de la PCH ou de l'ACTP,
2 556 bénéficiaires de l'aide sociale (hébergement, services d'accompagnement, accueil de jour, famille d'accueil, aide ménagère, frais de repas), **3 476** personnes sensibilisées au handicap et à l'avancée en âge. **130** MASP gérées mensuellement, **221** Informations Préoccupantes (+35 % par rapport à 2021). **121** signalements traités et **216** évènements indésirables et réclamations en SAAD.

ZOOM

Revalorisation des rémunérations des professionnels de l'aide à domicile et des établissements accueillant des personnes handicapées : après la revalorisation des rémunérations des salariés de SAAD du secteur associatif, le Département a financé les revalorisations salariales des salariés de SAAD relevant de la fonction publique territoriale et des établissements pour

personnes handicapées dans le cadre du Ségur de la Santé. Dans un contexte inflationniste, il a également revalorisé le remboursement des indemnités kilométriques des salariés de SAAD pour permettre la poursuite de leurs missions essentielles d'accompagnement au domicile des publics âgés et handicapés.

Le Territoire de L'Agly

L'Agly est un territoire constitué de **34 communes, aux caractéristiques géographiques différentes. Sa croissance démographique est évaluée à 2 % selon l'INSEE soit en moyenne 1186 habitants supplémentaires par an depuis 2011. 64 agents sont répartis sur les sites de Rivesaltes (siège de la MSP), sur l'antenne de Saint-Laurent ainsi que sur diverses permanences (Saint-Paul-de-Fenouillet, Estagel, Pia, Espira-de-l'Agly, Salses, Clair et Tautavel).**

Le début d'année 2022 a été particulièrement marqué par le drame de Saint-Laurent de la Salanque avec la prise en charge des victimes par les travailleurs sociaux toutes missions confondues. Nous avons conforté le travail entrepris dans le cadre de la stratégie pauvreté autour de l'accueil inconditionnel et du référent de

parcours. L'axe de travail dominant sur l'année 2022 a été de développer une dynamique partenariale territoriale à partir des problématiques repérées lors de différents moments de concertation : réunion du schéma des solidarités en septembre, lancement du conseil local d'accès aux droits sur le Fenouillèdes en décembre, organisation de journées thématiques avec les acteurs du logement et du maintien à domicile. En complémentarité, les différentes missions au sein de la MSP ont consolidé par l'organisation de rencontres de professionnels, les relations partenariales dans leurs champ d'intervention : Éducation nationale, Centres Communaux d'action sociale, Pôle Emploi, Mairies, Service d'aides à Domicile, associations humanitaires...

RÉALISATIONS

La mission Insertion-Logement a poursuivi le travail d'amélioration de la relation à l'usager et de l'accès aux droits (distinction des accueils physiques et téléphoniques, supports et formation des équipes...). La recentralisation du rSa, le déploiement d'un nouvel outil de gestion, la mobilisation et la participation des équipes aux différents groupes de travail furent les enjeux majeurs de 2022.

L'équipe de direction a souhaité développer des actions en transversalité. La constitution du conseil local d'accès aux droits favorise l'implication de tous les professionnels et permet d'élargir les partenariats : mise en place en décembre (20 partenaires présents).

PERSPECTIVES

- Décliner les actions inscrites dans la stratégie Pauvreté (accueil inconditionnel, référent de parcours), la convention de recentralisation du rSa et les mesures votées par l'assemblée départementale en faveur de la protection de l'enfance le 16 décembre 2021 ;
- Accompagner et encourager l'innovation sociale en permettant l'expérimentation ;
- Construire, renforcer et maintenir l'ensemble des relations partenariales avec les acteurs institutionnels et associatifs (CAF-MSA-CPAM, associations caritatives, associations d'insertion, mission locale, maisons de services au public...) et les élus locaux ;
- S'engager dans des actions de Développement Social Local dans le cadre de la lutte contre la précarité. Étayer les besoins en accueil de jour pour personnes âgées sur le territoire et faire de propositions pour améliorer l'aide aux aidants ;
- Travailler sur la constitution de groupes citoyens sur le territoire ;
- Construire le projet de direction et de

Organisation d'une journée avec les professionnels du Département de l'Aude sur l'expérimentation du référent de parcours le 15 décembre 2022 (60 participants).
Projet avec deux missions Insertion-Logement et Enfance en partenariat avec la CAF :
1er départ en Vacances pour les familles (territoire des Fenouillèdes).
Démarrage et présentation de l'organisation de l'équipe Autonomie et des informations sur l'aide sociale en direction des Mairies et CCAS du territoire.

Action de prévention : information au public sur un temps de marché à Rivesaltes sur les dispositifs de maintien à domicile et l'aide aux aidants en partenariat avec l'association « S'unir pour mieux soutenir. »

- territoire de la MSP ;
- Garantir la qualité de travail et des relations pour les agents de la MSP ;
- Faciliter l'accès aux droits et améliorer notre relation à l'usager : projet accueil ;
- Veiller à une communication interne des projets portés par les missions ; renforcer la visibilité des missions portées par la MSP ;
- Suivre le projet bâtiment de l'antenne de Saint-Laurent de la Salanque ;
- Installer la PMI (Protection Maternelle et Infantile) dans les locaux proches de la MSP.

CHIFFRES CLÉS :

33 839 accueils téléphoniques et **8 970** accueils physiques / **659** personnes reçues par l'assistante sociale d'accueil à Rivesaltes / **4 331** personnes reçues dans les permanences des travailleurs sociaux.

Augmentation significative des prescriptions dans le cadre de l'accompagnement global (+ 40%) Suivi des jeunes et des familles : **218** mesures.

Le Territoire de Perpignan

Le territoire d'action sociale de la Direction des MSP de Perpignan couvre 6 cantons urbains et 14 communes limitrophes (Canet, Toulouges, Canohès, Pollestres, Saint Estève, Cabestany, Sainte Marie la mer, Villeneuve la Rivière, Baixas, Baho, Calce, Villelongue de la Salanque, Bompas, Saint Nazaire). 197201 habitants peuvent bénéficier des services proposés par l'équipe pluridisciplinaire composée d'agents d'accueil, d'assistants de service social (AS), de conseillers d'insertion, de puéricultrices, de médecins, de conseillères en économie sociale et familiale, d'éducateurs spécialisés, d'éducateurs du jeune enfant, de sages-femmes, d'infirmiers, d'animateurs du numérique, de personnels administratifs.

- Soit en se rendant sur un des 10 sites de proximité : pour rencontrer une AS, faire une démarche sur un espace numérique, fréquenter un accueil parents-enfants, se rendre en consultation avec la sage femme, à un rdv avec un conseiller d'insertion ou encore avec un écrivain public ...
- Soit en sollicitant une intervention à domicile : demande d'aide au maintien à domicile pour les personnes en perte d'autonomie (APA, services ménagers), pour les parents en demande de soutien parental... La crise sanitaire et les confinements successifs ont eu un réel impact sur la vie de la société, et ont, par la même occasion, nécessité des adaptations des pratiques professionnelles (développement de la dématérialisation, multiplication des outils numériques, généralisation du télétravail...) pour permettre le maintien des accompagnements sociaux. Pour ce faire les travailleurs sociaux ont été amenés à multiplier les entretiens téléphoniques ainsi que les échanges par mails, tant avec les partenaires qu'avec le public en demande de maintien des liens sociaux. Ces pratiques se sont progressivement installées et ont su trouver un public (public peu mobile, fragiles, avec des contraintes horaires, des enfants au domicile...).

La première mission des Maisons Sociales de Proximité de Perpignan **est de faciliter l'accès aux droits des populations en difficultés par la mise en place d'un réseau d'accueil de proximité et de qualité.**

En 2022, 57 495 personnes ont été accueillies sur les différents sites des Maisons

Sociales de Proximité de Perpignan, auxquels nous pouvons ajouter 67 046 appels reçus sur les différents standards.

À ces résultats nous pouvons ajouter :

- le bilan particulièrement positif des accueils sur les espaces numériques avec en moyenne 20 à 25 personnes par jour ;
- le bilan des actions bénévoles des écrivains publics de l'association Agir ABCD, qui ont accompagné 780 personnes dans leurs démarches administratives sur 5 de nos sites.

En 2022, les 3 espaces numériques de la DMSPP (Sites Foch, La Majorquine, Saint Martin) ont été ouverts de début janvier à mi-avril : 2 399 démarches administratives en ligne ont été réalisées par le public. De manière transversale à toutes les missions, il est constaté un retour de l'activité au niveau de 2019, avant la crise Covid. Cependant, nous notons une baisse des demandes d'aides sociales urgentes « ASU » qui retrouvent le niveau de 2015 (1 639). Le soutien financier apporté aux familles via les Aides Sociales à l'Enfance (2 211 en 2022 versus 2 685 en 2021) et les allocations mensuelles ont légèrement diminué (750 en 2022 versus 756 en 2021).

Les enquêtes liées aux expulsions locatives, indicateur de précarisation rapide des populations et du logement sur le territoire perpignanais, ont légèrement augmenté (1 121 en 2022, versus 1 084 en 2021), avec pour conséquence une augmentation des dossiers de PSI (Prime Spéciale d'Installation/SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation/relogement (485

en 2022 versus 451 en 2021). Les Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) sont également en augmentation (32 mesures). Mais surtout, le nombre d'IP

Faciliter l'accueil et l'accès aux droits

Les AS IL (Insertion et logement) ont été mobilisés pour accompagner les personnes afin qu'elles accèdent à leurs droits et trouvent des réponses à des situations de précarité aggravées : 3 376 permanences pour 16 250 personnes reçues.

Dans la perspective **d'agir en faveur d'un logement de qualité pour tous**, la file active des ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement) est de 136, soit près de 30 mesures par CESF. La mobilisation des travailleurs sociaux pour prévenir les expulsions a été particulièrement importante : 1 121 fiches expulsion ont été reçues pour proposer aux personnes un accompagnement social. Sur l'année 2022, 709 demandes FSL pour se maintenir ou accéder à un logement ont été réalisées. Accès aux droits dans le cadre du rSa : si le nombre d'instructions baisse d'année en année (214 en 2022), le nombre de personnes accueillies pour demande de rSa (tests d'éligibilité et instruction) reste élevé : 1 013.

Accompagnements mis en œuvre par les travailleurs médico-sociaux pour prévenir et promouvoir la santé de la famille et de l'enfant : les équipes PMI se sont considérablement mobilisées.

Malgré des protocoles sanitaires très stricts, le nombre d'enfants vus ne cesse de croître : 2 143 ont été reçus sur 517 consultations et 1557 actes médicaux ont été posés. Les visites des sages-femmes et des puéricultrices ont repris à un taux élevé : respectivement 1702 pour les puéricultrices et 749 pour les sages-femmes, en plus de leurs consultations (890), témoignant de leur activité intense. 1 528 enfants ont été vus dans les écoles (bilans santé en moyenne section).

Les efforts ont été décuplés pour **soutenir les familles dans leurs responsabilités**

pour des adultes vulnérables reste dans des proportions élevées (107), témoignant de l'augmentation de la vulnérabilité des personnes en situation de précarité.

parentales et protéger les enfants. Les AS enfance-famille sont toujours aussi mobilisés par la mise en œuvre des dispositifs de protection en amont des mesures. Ils ont été saisis pour évaluer 290 informations préoccupantes. Ils accompagnent dans la proximité 1 127 familles et interviennent soit à domicile (1 691 VAD) soit au bureau (3 398 rendez-vous). Avec la crise sanitaire et la dégradation de la situation sociale des familles, l'isolement de certaines ont obligé les équipes à développer de nouvelles pratiques pour maintenir le lien avec elles et continuer à les accompagner.

Les équipes prévention ont suivi de manière contractualisée en 2022, 244 situations (AED Assistance éducative à domicile, CJM contrats jeune majeur, et AP accueil provisoire).

Les éducateurs placement ont assuré le suivi en file active de 662 enfants. 229 situations ont été étudiées en commission enfance.

Chaque fois que nécessaire, des **accompagnements spécifiques en direction des personnes âgées ou en situation de handicap sont mis en œuvre.**

Les infirmiers Autonomie ont effectué 2 506 évaluations APA.



Les AS et infirmiers Autonomie ont réalisé 3 203 visites à domicile. Elles ont été sollicitées pour évaluer 112 IP (Informations préoccupantes) de personnes vulnérables (+ 40%). Les situations signalées sont dégradées. En lien avec les problématiques de maintien à domicile (problématiques de logements insalubres, inadaptés associés à une perte d'autonomie), notons de surcroît une résurgence des problématiques liées aux maladies mentales : celle des personnes âgées mais aussi de leur environnement familial et proche aidant. Les situations complexes sont majorées par la désertification médicale.

Ces constats amènent à davantage d'actes professionnels : 22 signalements transmis contre 15 l'année précédente.

32 demandes de MASP (mesures d'accompagnement social personnalisé) ont été instruites. Les AS du CLIC ont reçu en permanences d'accueil physique 432 personnes et ont assuré 159 entretiens téléphoniques.

Les services ménagers restent stables avec 125 demandes instruites. Le standard dédié Autonomie reçoit un nombre d'appels considérable : 8 845 sur l'année. Concernant le CLIC, l'organisation du forum des aidants a

rencontré un grand succès.

De plus 6 arbres à palabres ont été mis en œuvre entre janvier et juin et 11 ateliers jeux de société ont été réalisés. Enfin 3 lettres du CLIC ont été transmises. Le nombre de VAD a par contre fortement augmenté (64 en 2022).

Pour renforcer l'efficacité des parcours d'insertion, 2 596 CER ont été conclus dans le cadre du rSa.

192 aides ADRE ont été instruites. Dans le cadre de la stratégie Pauvreté 2340 orientations ont été réalisées. S'agissant du dispositif « accompagnement global » 708 dossiers ont été étudiés. Le nombre des prescriptions réalisées par les agents du CD sont en augmentation : 122 en 2022 contre 93 en 2021.

En 2022, de nouveaux projets ont été mis en œuvre dans le cadre du **partenariat et de l'animation de la vie sociale** :

- avec les conseillers d'insertion et l'association Agir ABCD pour expérimenter des « ateliers employabilité » ;
- des permanences logement sans rendez-vous animées par les CESF pour informer, orienter ou proposer des accompagnements le cas échéant.

PERSPECTIVES

La Direction des MSP de Perpignan déroule le travail engagé autour de l'accès aux droits et le développement de l'accueil de proximité : généralisation de l'Accueil Social Inconditionnel de Proximité sur l'ensemble des sites principaux ; recherche de locaux sur Toulouges (suite fin location site précédent) et sur le canton 3, le site actuel de Mermoz n'étant plus adapté face à l'augmentation de la fréquentation et des services proposés. Une réflexion sur la qualité de l'accueil est lancée en interne et avec la participation des personnes accueillies. Un questionnaire est proposé à chaque personne se présentant sur un des accueils afin de recueillir son avis et lui proposer de participer à un groupe de travail pour améliorer nos conditions et pratiques d'accueil.

Au-delà de ces chantiers concernant les locaux, et l'amélioration de la qualité du service rendu dans la proximité, les équipes sont mobilisées pour définir, en lien avec le Schéma des solidarités, une feuille de route pour les 5 ans à venir :

- Poursuivre le travail débuté en 2022 concernant le renforcement du travail d'équipe entre la prévention et la protection : réunion commune sur des temps techniques et accueils de partenaires ; créer des binômes socio-éducatifs auprès des familles dont les enfants sont confiés à l'ASE.
- Renforcer le travail de prévention avec mise en place d'outils (poursuite des ateliers avec les « Francas », effectuer les bilans écoles qui permettent un meilleur repérage, mise en place d'accueil parents /enfants à réception de l'espace parentalité).

- Développer le travail en collaboration avec les partenaires du territoire notamment l'ensemble des écoles et des AJE (structures Accueil du Jeune Enfant) afin de favoriser une connaissance mutuelle de nos institutions.
- Structurer les équipes en charge de l'insertion et de l'accompagnement global en vue d'atteindre les objectifs définis par l'Assemblée Départementale et répondre aux attentes de la stratégie Pauvreté.
- Engager une réflexion dans le cadre de l'Accueil Social Inconditionnel de Proximité sur le sens de l'action, les articulations et les outils de gestion.
- Prévoir la mise en place d'action par les travailleurs sociaux pour l'accompagnement du public en collectif autour de problématiques ciblées.
- Réfléchir à la mise en place d'une stratégie évaluative dans le cadre des IP adultes.
- Perpétuer pour les adultes l'atelier jeux en intergénérationnel avec les équipes Enfance et Insertion- Logement.
- Travailler sur la place des personnes accompagnées dans les projets les concernant (Projet Pour l'Enfant, insertion professionnelle, logement, santé..).
- Maintenir les rencontres avec les CCAS et ouvrir les thématiques à l'insertion, la PMI ou l'action sociale généraliste.
- Organiser les rencontres sur la thématique de l'aide sociale avec les tuteurs publics ou privés.
- Développer l'intervention des animateurs des espaces numériques dans la proximité en proposant des permanences hebdomadaires sur les « petits » sites, et en ateliers collectifs pour soutenir la prise d'autonomie du public lors de la réalisation des démarches administratives en ligne.

CHIFFRES CLÉS :

Accueil physique : 57 495 personnes / Accueil téléphonique : **67 046** appels. Standard autonomie **8 845** appels / **1 980** mails reçues sur les boîtes génériques. **4 600** aides financières traitées (dont 750 demandes d'allocations mensuelles, hors Contrats Jeunes Majeurs). **2 506** évaluations APA et **3 635** bénéficiaires. **112** décisions en commission locale d'aide sociale. **2 143** enfants vus par au moins un membre de l'équipe PMI. **2 340** orientations rSa ; **16 250** personnes reçues lors des permanences des AS, **597** visites à domicile.

Le Territoire du Tech

Entièrement transfrontalier, le territoire du Tech compte 51 communes pour 121 235 habitants, (+1,5 % par an). Principales caractéristiques :

- un vieillissement important de la population (35 % de la population de la Côte Vermeille a plus de 60 ans et presque 38 % pour le Vallespir, contre 30 % pour le Département),
- une forte attractivité littorale et sur le sud de la couronne perpignanaise ;
- un emploi saisonnier important, surtout en littoral ;
- un coût du logement élevé, notamment sur la bande côtière ;
- un isolement social et/ou géographique, particulièrement marqué sur le Haut-Vallespir, accentué par les difficultés de mobilité.

RÉALISATIONS

En matière de prévention

- Réunions d'information sur l'aménagement de l'habitat sur le territoire, en partenariat avec les cabinets d'études SOLIHA et URBANIS et la Direction Autonomie dans le cadre de son expertise en matière d'aides techniques, intervention ponctuelle de l'association Handisertion.
- L'accompagnement des aidants familiaux en côte radiouse (St Cyprien et Alénia), financé par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte de l'Autonomie, en collaboration avec l'Association Tutélaire 66, l'association l'Instant Socio et l'Association Française des Aidants.
- Le conflit en Ukraine a engendré la mise en place sur le territoire de deux lieux d'accueils des réfugiés et a mobilisé les équipes de la Côte Vermeille pour accompagner plus de 300 familles.

Dans le cadre du Schéma des solidarités

- Projet « Et si on partageait la culture ? » : accompagnement d'un groupe d'environ 12 mères de familles monoparentales au développement de leur pouvoir d'agir. Organisation de visites culturelles et d'ateliers artistiques pour inscrire ces publics éloignés de la culture dans une démarche de reprise de confiance en soi et d'accompagnement vers l'autonomie.
- Projet « Lutte contre la fracture numérique » : permanences sur rendez-vous pour l'accompagnement aux démarches, grâce à un ambassadeur du numérique sur le Vallespir.
- Participation à la construction du Schéma des solidarités : ateliers participatifs sur 3 thématiques : la mobilité, l'alimentation durable et la culture.



Le Projet de Territoire

Ce projet s'inscrit dans une volonté d'accompagnement aux évolutions du travail social et aux nouvelles modalités d'intervention. De fait, la construction de la nouvelle MSP sur Argelès fait l'objet d'une réflexion en lien avec le projet de territoire pour être adaptée aux nouveaux besoins.

Renationalisation du rSa :

Les équipes de la MSP du Tech se sont impliquées dans la mise en œuvre de l'expérimentation menée par le Département en matière de rSa : formations, séminaires, participation au SPIE, accompagnement au changement...

PERSPECTIVES

- Poursuite du Projet de Territoire avec en fil rouge les nouveaux locaux à Argelès, en lien avec un nouveau mode d'intervention sociale ;
- Mise en œuvre du projet d'administration et du Schéma des Solidarités, déploiement des projets autour de la culture (consolidation du partenariat avec la Direction de la Culture) ;
- Développement de l'action départementale en faveur de l'insertion. Renationalisation du rSa. Plan Pauvreté, avec notamment la mise en place du CTI du territoire du Tech ;
- Consolidation des locaux du Vallespir : création d'une salle parents-enfants dans les locaux de la PMI à Céret ;
- Actions du territoire : les actions du CLIC. Les Assises de l'insertion. Consultations conjointes sage-femme-puéricultrice pour un atelier futurs parents. Temps d'échanges avec les familles autour de l'alimentation et du sommeil.

ZOOM :

L'arrivée dans de nouveaux locaux en juillet 2023 nous permettra de repenser les espaces et les méthodes de travail. Chaque agent peut s'impliquer tant sur l'aménagement des locaux (matériaux, lieux ouverts et fermés...) que sur l'organisation qui devra tenir compte de nouvelles pratiques d'accompagnement, de réception du public et plus largement des évolutions du travail social, thème qui sera abordé dans le projet de direction.

CHIFFRES CLÉS :

Accueil physique : **15 569** personnes reçues. Accueil téléphonique : **29 290. 2157** demandes d'APA. **144** informations préoccupantes traitées. **510** consultations pré et postnatales des sages-femmes.

Le Territoire de la Têt

Le territoire de la Vallée de la Têt regroupe 126 communes sur les 226 que compte le département des Pyrénées-Orientales. Il se caractérise par un vaste périmètre, allant de la plaine à la haute montagne où sont implantées trois Maisons Sociales de Proximité (Aspres-Riberal, Conflent et Cerdagne-Capcir), 6 cantons et 7 EPCI. En 2022, les équipes pluridisciplinaires composées de 110 professionnels médico-sociaux et administratifs ont poursuivi leurs missions d'accueil, d'écoute, de prévention, de protection des habitants et de lutte contre l'exclusion et l'isolement des personnes ; ainsi que la coopération avec les partenaires territoriaux institutionnels et associatifs.

RÉALISATIONS

- Consolidation de la médiation animale pour les enfants suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance ;
- Convention avec la communauté de communes des Aspres sur le thème de la parentalité ;
- Accompagnement à la parentalité avec l'association « Couleur famille » ;
- Expérimentation d'un Conseil Local d'Accès aux Droits avec la communauté de communes Roussillon-Conflent ;
- Séminaire santé avec l'ensemble des partenaires de la Cerdagne, en partenariat avec le Contrat Local de Santé.

PERSPECTIVES

- Participation aux instances pour le renouvellement du Schéma des solidarités ;
- Développement de la politique d'insertion en lien avec la recentralisation du rSa ;
- Poursuite des objectifs liés au Plan Pauvreté ;
- Généralisation de la médiation animale sur les trois MSP ;
- Développement d'actions dans le cadre de la lutte contre les violences familiales avec l'APEX ;
- Coordination des interventions sociales avec France Victimes ;
- Développement du partenariat et de la coordination avec les Maisons France Services (MFS) ;
- Promotion et amélioration de la prise en charge et coordination avec l'hôpital transfrontalier ;
- Mise en place d'actions en direction des aidants familiaux ; Développement des actions collectives toutes missions ;

- Développement des partenariats avec les communautés de communes, notamment autour des MFS ;
- Poursuite et développement des actions du Contrat local de santé de Cerdagne ;
- Expérimentation des permanences en visio « usagers / MDPH ».

CHIFFRES CLÉS :

Appels téléphoniques traités : **25 303**. Personnes reçues dans les accueils : **15 678**
Enfants vus dans les écoles : **916**. Consultations PMI : **1 267**. Évaluations APA : **1 313**
Orientations rSa : **1 233**. Contrats d'Engagements Réciproques. rSa : **694**.

Le Service Administration et Finances (SAFI)

En 2022, le SAFI a poursuivi son rôle de sécurisation juridique administrative et financière des actes pris par le Pôle des Solidarités, et consolidé sa place d'échelon intermédiaire entre les directions supports (finances, commande publique, DSI...) et les directions de politiques publiques, les territoires et services transversaux.

Priorités 2023 et perspectives :

- Exécution financière des marchés ;
- Sécurisation et harmonisation du traitement des subventions ;
- Lancement de la nouvelle programmation FSE+ 2023-2027.

CHIFFRES CLÉS :

Hors IDEA : lancement de **8** marchés (32 en nombre de lots) et **24** « annexes OMEGA » (compte-rendus de consultations de faible montant). Suivi de l'exécution de **23** marchés actifs (63 en nombre de lots).

Subventions aux associations à caractère social : **155** subventions pour un montant de **591 484 €** dont 47 subventions 3ème âge en 2022.

Nombre de liquidations gérées par l'unité budget-comptabilité : 20 176.

FSE : **776 400 €** ont été programmés pour le cofinancement de 7 actions d'insertion (dont les associations intermédiaires) et l'accompagnement de plus d'un millier de bénéficiaires du rSa.

Le Service Ressources Humaines et Logistique

Définition de la politique des Ressources Humaines, élaboration et accompagnement du plan de formation, coordination des demandes logistiques.

RÉALISATIONS

- **RH** : 110 Mobilités pour 38 postes pourvus / 13 Infructueux / 59 recrutements en attente. Recrutements de 9 diplômés IRTS.
- **Formation** : 9 formations Intra-CNFPT suivies par 191 agents sur 575 journées ; 2 formations intra avec des organismes externes suivies par 105 agents sur 264 journées.
- **Logistique** : poursuite du déploiement des outils informatiques (PC portables, smartphones, écrans). Antenne MSP à Saint-Laurent de la Salanque : permis de construire déposé et études préalables réalisées. Déploiement du WIFI dans les antennes sociales. Réfection de la toiture du bâtiment du Pôle Solidarités rue Sauvy et construction d'un mur acoustique pour isoler le groupe froid, changement des fenêtres rdc, 1er et 2ème étage. Démarrage des travaux de la nouvelle MSP à Argelès.

PERSPECTIVES

- **RH** : régularisation des contrats de renforts. Réflexion sur l'attractivité des métiers au sein de la collectivité (recensement besoins RH).
- **Formation** : mise en œuvre des formations inscrites au plan de formation.
- **Logistique** : suivi du déploiement des outils informatiques (PC portables, smartphones, écrans). Antenne MSP à Saint-Laurent de la Salanque : consultations des entreprises en cours. Déploiement du WIFI dans les

antennes sociales. Équipement des agents effectuant les visites à domicile en PTI (protection travailleur isolé). Déménagement dans la nouvelle MSP d'Argelès. État des lieux de la sûreté au niveau des accueils. Recherche de nouveaux locaux pour les permanences de Toulouges et d'Estagel. Travaux huisseries Antenne Saint-Estève par la mairie. Deux nouvelles permanences pour la MSP Agly : Saint Hippolyte et Le Barcarès ; Travaux ascenseur au Dispensaire (DIL).

CHIFFRES CLÉS :

RH : 104 créations de postes (recentralisation rSa) + 33 créations de postes hors insertion

Recrutements et mouvements : 30 ETP sur emplois permanents et 32,20 ETP sur emplois non permanents (renforts).

Formation : 527 agents du Pôle des Solidarités ont bénéficié de formations réparties sur 2002 journées pour un montant de 116 228 € (formations payantes hors cotisations CNFPT).

Logistique : 213 demandes de stage reçues, 63 acceptées (soit 29,6%).



La Mission Innovations Sociales (MIS)

La MIS a pour missions l'aide à la décision, l'appui et le soutien technique auprès du DGA en matière de stratégie et d'ingénierie en travail social ainsi qu'auprès des directions du Pôle et des autres Pôles, sur des projets transversaux et innovants, porteurs de sens pour les Solidarités.

RÉALISATIONS PHARES

- Suivi de l'élaboration du Schéma des Solidarités 2023/2027 ;
- Suivi technique et financier de la Politique de la Ville ;
- Mise en place du dispositif d'apprentissage au sein du Pôle Solidarités ;
- Poursuite et développement de la démarche participative.

PERSPECTIVES

- Suivi de la mise en œuvre du Schéma des Solidarités 2023/2027 ;
- Renforcement du partenariat avec les centres de formation du Site qualifiant et le PRDS ;
- Conception de documents statistiques partagés et d'outils de pilotage au sein du Pôle Solidarités ;
- **Consolidation et renforcement de la transversalité d'interventions entre le Pôle Solidarités et les autres directions de la collectivité pour le suivi et l'émergence de projets communs.**

Renforcement de la lutte contre la précarité énergétique à domicile

Le Département a adopté en 2014 une stratégie pour lutter contre la précarité énergétique afin d'aider les ménages vulnérables face à la hausse du coût de l'énergie. Une équipe d'accompagnement aux économies d'énergie a été mise en place pour venir à la rencontre des ménages en difficulté, à leur domicile, afin de leur apporter un accompagnement ciblé et personnalisé, pour les aider à agir, réduire leurs consommations et mieux vivre dans leur logement.

Un ménage est considéré en situation de précarité énergétique lorsqu'il présente plusieurs difficultés : des revenus modestes, un logement défectueux et un coût des énergies élevé. Sur le département des Pyrénées Orientales, 12 % de la population serait concernée.

Bilan des visites à domicile

L'équipe d'accompagnement aux économies d'énergie du Département est composée d'une CESF et d'une technicienne en économie d'énergie. Les ménages en difficulté sont signalés par les travailleurs sociaux. En 2022, 157 demandes ont été transmises dont 123 se sont concrétisées par une visite à domicile. 21 ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie ont été organisés avec 106 participants.

Renforcement du service

Compte tenu du contexte énergétique et de son rôle de chef de file dans la lutte contre la précarité énergétique, le Département s'est engagé à amplifier le service et coordonner l'offre d'accompagnement sur l'ensemble du territoire pour assurer une montée en puissance progressive : 120 visites à domicile en 2022, 220 en 2023, 330 en 2024 et 450 en 2025.

1,1 millions d'euros de financements sur 3,5 ans

Fort de ces engagements, le Département a été retenu à l'appel projet Service Local d'Intervention en Maîtrise de l'Energie (SLIME), permettant de bénéficier de financements de Certificats d'Economies d'Energie (CEE) « précarité énergétique » dans le cadre du programme SLIME+. La qualité du service départemental a été récompensée par un financement de 1,1 millions d'euros du 1er juillet 2022 au 31 décembre 2025.

CHIFFRES CLÉS :

157
ménages orientés par les travailleurs sociaux (MSP, MLJ, services médicaux, CCAS...etc),

123
visites à domicile réalisées

21
ateliers sur les économies d'énergie dans son logement

106
participants



Solidarités territoriales

La gestion des ouvrages d'art des routes départementales

Entretien pour ne pas réparer, réparer pour ne pas reconstruire

La stratégie du Département permet d'optimiser la durée de vie des infrastructures et de retarder leur renouvellement. L'entretien courant, les grosses réparations des ouvrages d'art contribuent à limiter l'impact environnemental de la gestion de ces infrastructures en garantissant leur efficacité et la sécurité pour les usagers.

- Les ouvrages d'art, à savoir les ponts, les murs de soutènements et les tunnels, sont visités périodiquement afin d'alerter le gestionnaire et d'identifier les travaux d'entretien et de réparation à faire.
- Chaque année plusieurs interventions d'entretien spécialisé ou de réparation sont réalisées.
- **Un pont en béton armé de 1926** (presque centenaire !) de la route départementale n°9 sur le Roboul à Opoul a vu sa structure en béton armée réhabilitée (passivation des aciers, reconstitution du béton dégradé) et une étanchéité générale a été posée sur sa structure afin de la protéger des infiltrations d'eau qui corrodent les armatures en acier et font éclater le béton.

Le patrimoine compte également une cinquantaine de ponts à structure métallique en acier avec des protections anti corrosion qui protègent l'acier pendant 10 à 20 ans.

Cette année, le pont sur l'Agly de la route départementale n°18 à Espira de l'Agly et **les passerelles de l'eurovélo n°8 sur l'Auque et le Bourdigou à Sainte Marie la Mer et Torreilles** ont été confinées afin de remplacer la protection qui n'était plus efficace.

Environ 70 buses métalliques permettent d'assurer des continuités hydrauliques sous les routes départementales. Des buses datant de 1977 de l'achau vella de l'achau nova à Sainte Marie La Mer sont arrivées en fin de vie et ont été remplacées par des cadres en béton armé. Les travaux de remplacement ont été réalisés pendant la coupure de 3 mois de la route départementale n°81 nécessaire à la réalisation des travaux de l'opération menée par la Communauté Urbaine au niveau du chenal vert de Canet-en-Roussillon ; ceci afin de limiter les nuisances aux usagers de la route, aux riverains des axes de déviation et aux entreprises du Pôle nautique de Canet.

CHIFFRES CLÉS :

1500 ponts
120 km de murs de soutènements
90 interventions sur les ponts et les murs des routes départementales
14 déclarations de travaux en rivière faites auprès des services de la police de l'eau précisant les dispositions prises pour prendre en compte l'environnement.



Économie des ressources naturelles, réduction des émissions de GES

La volonté du Département de limiter l'impact environnemental des infrastructures routières et cyclables conduit à généraliser l'emploi de matériaux recyclés et à mettre en œuvre des techniques innovantes.

• RD612 / RD37 à Trouillas

Le barreau de la RD612 à la RD37 à Trouillas a été pensé dans le sens de l'économie des ressources naturelles depuis la conception de son tracé jusqu'à sa réalisation. Après des essais de laboratoire pour étudier la faisabilité, l'arase de terrassement a été traité à 2 % de chaux vive. Cela a contribué à limiter les transports de matériaux et assure une pérennité dans la portance et la tenue de la route.

La couche de forme a été mise en œuvre avec des graves 0/20 et 0/80 100 % recyclées.

Enfin, les enrobés se composent de 25 à 35 % d'agrégats d'enrobés (AE) recyclés.

• Enrobés à forte plage d'application

Une solution innovante a été testée sur des routes à rénover ou des voies partagées (voitures et vélos), avec l'utilisation d'un enrobés à forte plage d'application permettant une importante économie de matériaux.

En lieu et place d'un reprofilage puis d'une couche de surface en entretien de la route abîmée (2 interventions distinctes nécessaires), cette formulation spécifique d'enrobé Profilovia® proposé par la société Eurovia permet de reprofiler la chaussée en une seule intervention.

• Béton bas carbone

Suite à la mise à jour de la norme NF EN 206+A2/CN autorisant des pourcentages de sables et de gravillons recyclés dans le béton, une formulation de béton bas carbone a été mise en œuvre sur la véloroute de Villelongue dels monts avec :

- un ciment CEM III B qui contient entre 20 et 34 % de clinker et au minimum 66 % de laitier
- 15% de sable recyclé
- 40% de granulats recyclés

Des essais de résistances et de plasticité ont été effectués par le laboratoire départemental et un suivi est mis en place pour comparer l'évolution de cette zone par rapport à la suite réalisée avec une formulation plus classique.

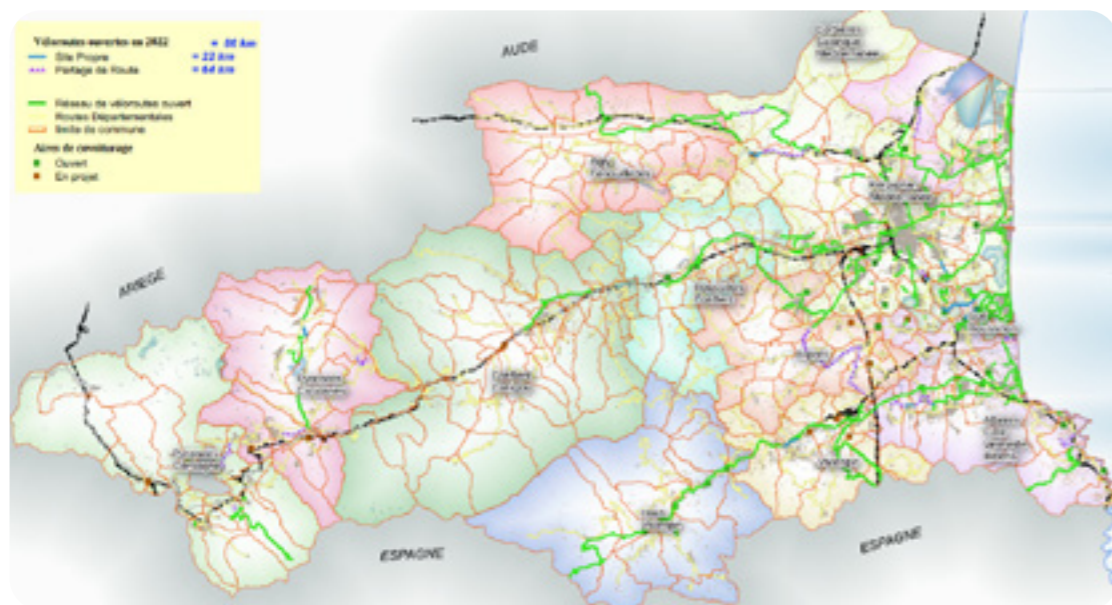
CHIFFRES CLÉS :

25 à 35% d'AE dans les enrobés
15% sable et 40% gravillons recyclés
dans une formulation béton
100% recyclée
Sur des graves non traitées 0/20 et 0/80

Des itinéraires cyclables touristiques et utilitaires

Schéma cyclable départemental (PPI 2019-2023)

Adopté en 2019 par l'Assemblée Départementale, le Programme Pluriannuel d'Investissements «Véloroutes, Mobilités Actives et Multimodalité» vise à aménager en cinq ans, 265 km d'itinéraires supplémentaires pour un budget total de 40M€. Ces équipements répondent aux enjeux écologiques actuels y compris dans les territoires peu denses pour dynamiser l'économie locale autour de grands itinéraires touristiques et faire évoluer les pratiques quotidiennes de déplacement.



Le Département aménage un réseau structurant de véloroutes constitué principalement de l'EuroVelo8-la Méditerranée à vélo, Pirinexus, la V81, la véloroute de l'Agouille de la Mar, de la Côte Vermeille, des Aspres, de la Vallée de la Têt, et de Cerdagne Capcir. A ce jour, le Département enregistre 480km d'itinéraires cyclables réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale. Depuis 2019, 250 km ont été aménagés. En 2022, le projet transfrontalier BICITRANSCAT a été finalisé et propose la mise en ligne d'une application transmobcat.eu informant les touristes à vélo des possibilités d'intermodalité dans l'espace catalan transfrontalier.

Depuis 2022, le Département est partenaire de l'application GEOVELO, calculateur d'itinéraires cyclables avec guidage en temps réel.

CHIFFRES CLÉS :

86 km

D'itinéraires cyclables aménagés et signalés en 2022 dont 22 km en site propre (isolé du trafic motorisé)

7 campagnes de bornage d'ascension de cols

16 Conventions d'aménagement signées avec les collectivités partenaires

9 600 000 € investis en 2022 pour l'aménagement des véloroutes

Compenser la perte de biodiversité

Objectif Zéro perte nette de biodiversité après l'aménagement d'infrastructures routières ou cyclables



• Voie Verte de l'Agouille de la Mar

Le projet de voie verte, traversant une zone humide, son aménagement n'a été possible qu'en définissant des mesures compensatoires et en acquérant 30 hectares de parcelles sur la commune de Saint-Cyprien autour du Mas Salvat. Le plan de gestion est en 2022 en cours d'élaboration par le Conservatoire des espaces Naturels d'Occitanie (CEN). Des actions de restauration de la zone humide et de sauvegarde de l'Emyde lépreuse se dérouleront sur 10 ans pour un montant estimé à 200 000 €.

• Rectification de virages sur la RD914 entre Port-Vendres et Cerbère

67 hectares de parcelles en garrigue ont été acquis sur Port-Vendres et Banyuls-sur-Mer pour compenser l'impact de l'aménagement de la RD914. L'Assemblée Départementale a validé le plan de gestion élaboré par le CEN Occitanie le 16 décembre 2019 pour un montant estimé à 500 000 € sur 30 ans. 8 mesures doivent être développées pour atteindre 3 objectifs : ouvrir les milieux et assurer leur pérennité, augmenter la capacité

d'accueil des 38 espèces patrimoniales et protégées de faune et flore à compenser (Lézard ocellé, Ail petit Moly...), et sensibiliser les riverains sur la philosophie de la démarche.

En parallèle, le Conservatoire Botanique National de Porquerolles a transplanté sur 7 sites appropriés les 2 espèces végétales protégées, Andropogon dystachios, Vitex agnus-castus, dont les travaux ont entraînés la destruction de plusieurs pieds.

CHIFFRES CLÉS :

97 hectares acquis pour la compensation

2 plans de gestion 1 en cours, 1 en élaboration

12 hectares de milieux ré-ouverts dont 1,5 pour l'ail petit-Moly

800 m² d'espèces invasives (mimosas) arrachés

2 espèces végétales protégées transplantées

L'appui technique au service des communes et des EPCI

Identifier et mobiliser les bons leviers

A travers son offre d'appui technique, le Département est à la disposition des communes et de leurs groupements pour les aider à identifier et mobiliser les bons leviers pour avancer dans leurs projets. Son appui technique est diffus mais structuré, à travers une démarche de coordination et de valorisation, mais aussi le déploiement de partenariats techniques avec les autres acteurs du territoire.

Le Département a développé un appui technique pour les communes et leurs groupements dans l'exercice de leurs compétences, et notamment dans leurs projets de développement local. Il est réalisé par plus de 30 services et missions au sein de la collectivité, sur près de 50 de thématiques différentes. A chaque étape d'un projet, le maître d'ouvrage public peut solliciter les services du Département pour l'éclairer dans ses choix et l'aider dans sa prise de décision. Cet appui technique est diffus au sein de l'institution mais s'appuie sur une démarche transversale de coordination et de valorisation (par le biais par exemple d'organisation de groupes de travail transversaux, de publications et la participation à des temps forts).

La coordination de l'appui technique passe aussi par l'accompagnement des territoires dans l'élaboration de leurs stratégies de développement et d'aménagement. Il s'agit notamment de suivre, pour le compte de l'Institution, l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification (SRADDET, SCOT, PLUi, PLU) et de coordonner l'avis des services lorsque le Département est sollicité en tant que personne publique associée ou pour émettre un avis sur les projets d'aménagement commercial (CDAC). Il s'agit également de co-piloter l'élaboration de documents-cadre tels que le Plan Départemental de l'Habitat (et son Observatoire) avec la DDTM. Et pour plus d'efficacité, le Département développe des partenariats avec les autres acteurs de l'ingénierie sur le territoire tels que le CAUE, l'AURCA, les services de l'État ou de la Région, etc.

CHIFFRES CLÉS :

30 (plus de) services et missions exerçant de l'appui technique
48 thématiques
9 domaines d'intervention
39 avis sur les documents urbanisme
8 avis CDAC



Un soutien pour les échanges transfrontaliers

Appel à projets

Le Département des Pyrénées-Orientales et de la Generalitat de Catalunya ont créé depuis 2008 le « Fonds de soutien aux micro-projets sur l'Espace Catalan Transfrontalier » pour aider des porteurs de projets à développer leurs échanges et coopérations au bénéfice des habitants de ce bassin de vie transfrontalier, formé par les Pyrénées-Orientales et les comarques de la province de Girona.

À travers cet appel à projets lancé chaque année, l'ambition partagée du Département et de la Generalitat de Catalunya est double :

- être le moteur d'une dynamique de développement territorial transfrontalier basée sur le partage d'un avenir commun, en identifiant les opportunités de coopération et en fédérant l'ensemble des forces vives du territoire ;
- contribuer à l'amélioration, au quotidien, de la qualité de vie des habitants du bassin de vie transfrontalier et apporter une réponse concrète aux obstacles liés à l'existence de la frontière.

Ce dispositif s'adresse plus spécifiquement aux acteurs associatifs, aux communes, aux intercommunalités (et autres établissements publics), aux organismes consulaires ou encore aux établissements scolaires ou de formation, dont le siège est situé dans l'Espace Catalan Transfrontalier.

Parmi les champs thématiques couverts par cet appel à projets, les domaines les plus souvent traités sont la culture, le patrimoine, la jeunesse, le tourisme ainsi que les actions en faveur de l'éducation à l'environnement.

Consultez la liste des projets lauréats 2022 : www.ledepartement66.fr/le-fonds-de-soutien-au-micro-projets-transfrontaliers/

CHIFFRES CLÉS :

+ de 300 micro-projets transfrontaliers financés par le Département depuis 2008
1,3 M€ de subventions en 15 ans
29 projets soutenus en 2022
100 000 € par an consacrés à l'appel à projets



Direction coopération, fonds européens et ingénierie territoriale (autres projets)

Solidarité territoriale et humaine

1- Fonds Européens Structurels et d'Investissement

Missions accomplies

- Suivi des Programmes Opérationnels FEDER, FSE, FEDER Massif, Convention de Massif des Pyrénées + FEADER et des démarches territoriales correspondantes
- Ingénierie de projet et financière en lien avec les services de l'Institution et les acteurs du territoire
- Veille informative en lien avec les programmes – Suivi de la programmation
- Accompagnement des services ASE et IDEA, dans le cadre du projet « Accompagnement spécifique des MMNA vers une intégration durable dans la vie de la Cité » cofinancé par le Fonds Asile Migrations Intégration (FAMI)
- Partenariats Relais Europe Direct Pyrénées / Réseaux (ADF, AFCCRE, Départements d'Occitanie)

Réalisations 2022 – Perspectives

- Nouveaux programmes 2021-2027 : mise en réseau, contributions techniques, organisation de temps de sensibilisation en interne et avec les acteurs du territoire.
- Mise en œuvre de REACT EU - Mobilisation des crédits européens pour les projets départementaux.
- Alimentation et exploitation des outils de suivi des FESI
- FAMI : préparation conjointe et transmission de la demande de solde au Ministère de l'Intérieur (état récapitulatif des dépenses certifiées, matrice finale des indicateurs et rapport d'exécution du projet).

Chiffres – données clé 2022

- Validation des différents Programme Opérationnels 2021-2027 par la Commission européenne

- REACT EU 2022 : 2,76M€ de FEDER (70% de cofinancement) pour le projet de Transformation numérique des collèges des Pyrénées-Orientales
- FAMI : taux de réalisation du projet (dépenses acquittées/montant conventionné) de 87 %, solde prévisionnel sollicité d'un million d'€ en 2022 (1,061M€)

2- Veille sur les nouveaux programmes sectoriels et de coopération transnationale 2021-27

- 1^{ers} AAP des programmes thématiques publiés courant 2022 (à l'exception du programme ERASMUS + , dès 2021)
- Programmes de coopération transnationaux validés en 2022 (EUROPE, NEXTMED et EURO MED) et en 2023 (SUDOE)

3- Observatoire / SIG

- Conception de cartographie pour les services (200 cartes en 2022)
- Administration des données SIG des Directions/Services Eau - Environnement et Foncier agricole et rural
- Production de documents thématiques et de prospective (portraits de territoire, atlas statistiques, fiche emploi, fiche Demandeurs Emploi Fin de Mois,...).
- Travail sur mise en place de l'application de cartographie interactive SitMun conjointement avec la DSI

Écologie et Citoyenneté

1- AAP « en Route vers l'Europe » du Fonds de soutien départemental en direction des acteurs de la jeunesse du territoire, en faveur de la mobilité, de la citoyenneté européenne et de la participation des jeunes à la vie de la Cité, a financé deux projets ayant permis

à 30 enfants de participer à ces initiatives (connaître une première mobilité collective, rencontrer des parlementaires et visiter des institutions, échanger a minima virtuellement avec de jeunes d'une autre nationalité).

2- AAP du Fonds départemental de coopération extérieure – Rive sud méditerranéenne a permis en 2022 de financer un projet de coopérative solaire au Maroc pour favoriser l'accès à l'eau et

l'électricité des communautés locales (5 agriculteurs et 80 foyers). Une centaine d'enfants ont été sensibilisés aux enjeux environnementaux et 9 jeunes ont bénéficié d'une formation dans le domaine des énergies renouvelables. Un second projet de coopération scientifique entre l'UPVD, l'Université de Tunis et de EL Tarf en Algérie sur l'enjeu des espèces invasives.

Protéger durablement les espaces agricoles et naturels périurbains

Limiter l'étalement urbain

La loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux permet la mise en œuvre de périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN). En créant le 1er PAEN de France en 2010 (Canohès/Pollestres), puis en déclinant le dispositif sur d'autres communes (Laroque-des-Albères, Alenya), le Département mène une politique forte et volontaire de préservation des espaces agricoles et naturels périurbains.

La mobilisation de l'outil PAEN permet de lutter durablement contre la spéculation foncière et la rétention de terres agricoles sur les secteurs périurbains à enjeux soumis à pression foncière, du fait notamment du développement constant de l'urbanisation sur ces espaces ; un outil des plus opérationnels au regard des objectifs de réduction de l'artificialisation des terres, fixés à travers la loi Climat et Résilience en 2021.

En effet, tout espace agricole ou naturel inclus au sein d'un tel périmètre ne pourra faire l'objet à l'occasion de modification future d'un Plan Local d'Urbanisme, d'un changement de destination au bénéfice du développement de l'urbanisation.



Des périmètres au sein desquels, la collectivité départementale dispose par ailleurs d'un droit de préemption spécifique lui permettant de porter une politique forte de veille et de régulation du marché foncier.

Faits marquants en 2022 :

- Réalisation du Schéma Départemental des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains à Enjeux : à partir d'un diagnostic partagé (Département, Chambre d'agriculture, DDTM, Région), il s'agissait de réaliser un outil d'aide à la décision, en caractérisant les secteurs à prioriser pour les projets de PAEN
- L'intervention foncière du Département à travers la mise en œuvre du droit de préemption PAEN, sur plusieurs ventes
- Une ambition départementale renforcée qui s'illustre par l'émergence de grands projets de portée supra communautaire sous maîtrise d'ouvrage départementale.

CHIFFRES CLÉS :

3 PAEN créés à ce jour

- Canohès/Pollestres (281 ha)
- Laroque-des-Albères (606 ha)
- Alénia (349 ha)

Superficie totale : 1236 ha

Suivi du marché foncier au sein de ces espaces :

- 39 Déclarations d'Intention d'Aliéner analysées en 2022,
- 5 préemptions engagées par le Département,

4 projets PAEN :

- Céret : 328 ha (instauration effective d'ici fin 2023)

- Intercommunal PMM (Toulouges, Canohès, Le Soler, Ponteilla) : **540 ha**

- Plaine d'Illibéris (8 communes : Bages, Corneilla-del-Vercol, Elne, Montescot, Saint-Cyprien, Latour-Bas-Elne, Ortaffa, Théza) :

5149 ha

- Piémont des Albères (7 communes : Argelès-sur-mer, Montesquieu-les-albères, Palau-del-vidre, Saint-André, Saint-Génis-des-fontaines, Sorède, Villelongue-dels-monts) : **6000 ha** (estimation)

Superficie des projets engagés : 12 000 ha (estimation)

Aménagement Foncier Rural

Amélioration des conditions d'exploitation des espaces agricoles et forestiers par la restructuration foncière

Transférée de l'Etat aux Départements par la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux, la compétence d'aménagement foncier rural peut être notamment mise en œuvre à travers différents outils de restructuration foncière.

L'initiative de l'engagement de ces opérations appartient toutefois aux communes, avec la mise en place de commissions d'aménagement foncier.

Le foncier agricole des Pyrénées-Orientales est caractérisé par un parcellaire de petite taille (< 5000 m² en moyenne) et des propriétés morcelées auxquels s'ajoute un contexte spéculatif marqué. Cette situation pèse notamment sur le maintien et le développement de l'agriculture et contribue à l'enfrichement des espaces ruraux, à l'appauvrissement des paysages et à une aggravation du risque incendie. En cohérence avec les objectifs de développement durable du territoire, deux modes d'aménagement permettent d'agir sur les structures foncières à travers

un regroupement des propriétés et/ou la constitution de parcelles plus étendues, et ainsi d'améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales :

- L'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE),
 - les opérations d'Echanges et Cessions amiables d'Immeubles Ruraux (ECIR).
- L'AFAFE permet également de restructurer des territoires impactés par la réalisation de grands ouvrages publics (notamment linéaires comme les routes ou le rail).

CHIFFRES CLÉS :

Dans les Pyrénées Orientales, plus de **60 ha** en sont en cours de remobilisation et de valorisation agricole, via des procédures d'initiative individuelle, Une procédure d'initiative publique déployée à la demande de **4 communes (2 EPCI) sur un périmètre de 1700 ha** vise à la remobilisation de plus de **400 ha de fonds incultes ou sous-exploités**.

FAITS MARQUANTS :

- 3 études d'aménagement terminées ayant débouché sur des propositions d'AFAFE (dont une soumise à enquête publique);

- 1 étude d'aménagement en voie de finalisation devant se traduire par une proposition d'aménagement;
- 3 nouvelles études d'aménagement demandées.

Aménagement Foncier Rural – Lutte contre les friches

« Mise en valeur des espaces agricoles incultes ou sous-exploités »

Depuis la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux, les Départements sont détenteurs de compétences réglementaires (code rural et de la pêche maritime) liées à l'aménagement foncier rural. L'une de ses compétences déployée à travers la procédure de « mise en valeur des terres inculte ou manifestement sous-exploitées », vise à remobiliser des parcelles agricoles, le plus souvent en friche, pour leur rendre leur fonction productive.

Descriptif de l'action : La forte expansion de l'urbanisation et de l'artificialisation des terres agricoles en cours depuis une quarantaine d'années a pour conséquence l'amplification de phénomènes de rétention foncière et de spéculation qui favorisent le développement de friches au détriment de l'activité agricole.

La procédure de mise en valeur des terres incultes ou manifestement sous-exploitées qui constitue l'un des 4 modes d'aménagement foncier définis par le code rural et de la pêche maritime, vise à :

- rétablir la mobilité des terres agricoles et leur rendre leur fonction productive ;
- reconquérir des surfaces en friche, sources de nuisances et de potentiels dangers (risques accrus d'incendie) ;
- restaurer l'attractivité des paysages.

Cette procédure peut être activée sur initiative individuelle à l'échelle d'une ou plusieurs parcelles ou sur initiative publique, à l'échelle d'un territoire, sur un périmètre

pertinent motivé par l'intérêt général. Compte tenu du délai d'inculture requis pour initier la procédure (3 ans), les parcelles remises en valeur peuvent être cultivées en AB, sans période transitoire de conversion.

CHIFFRES CLÉS :

Dans les Pyrénées Orientales, plus de **60 ha** en sont en cours de remobilisation et de valorisation agricole, via des procédures d'initiative individuelle, Une procédure d'initiative publique déployée à la demande de **4 communes (2 EPCI) sur un périmètre de 1700 ha** vise à la remobilisation de plus de **400 ha** de fonds incultes ou sous-exploités.

FAITS MARQUANTS :

La 1^{ère} phase de la procédure collective : diagnostic, classification des fonds, consultation des propriétaires a abouti à un arrêt de l'état des fonds incultes par le Département (30/06/2022). La mise en œuvre de la 2^{ème} phase de la procédure qui doit aboutir à la remise en valeur des fonds est en cours. La réalisation de cette nouvelle étape incombe au Préfet.



La politique départementale en matière d'agri-environnement

L'activité agricole joue un rôle fondamental en matière d'aménagement du territoire, d'environnement et d'emploi local, elle constitue, à ce titre, un enjeu majeur pour le devenir de notre territoire. Le Département des Pyrénées-Orientales, convaincu de l'importance de ces thématiques, s'implique fortement dans leur valorisation en menant, depuis plus d'une quinzaine d'années, une politique volontariste en faveur du maintien et du développement des différentes filières agricoles.

Ainsi, au fil des ans, qu'elle soit d'ordre technique ou financière, l'intervention de notre collectivité dans le domaine agricole a permis la consolidation et l'émergence de structures d'animation et de développement agricole de proximité, aptes à répondre aux besoins locaux. Afin d'intégrer et de mettre en conformité cette Politique Départementale avec les dernières réformes législatives et les nouveaux cadres réglementaires, en 2017, cette dernière a été entièrement révisée, pour s'organiser autour des 4 axes suivants :

- **Axe 1** – Accompagner le développement de l'agritourisme et de l'oenotourisme, gage de qualité et source de plus-value pour l'agriculture locale.

- **Axe 2** - Promouvoir l'agro-environnement et l'agro-écologie, pour développer et renforcer une agriculture durable, respectueuse de l'environnement.
- **Axe 3** - Mettre en œuvre une politique de la ruralité, garante d'un développement équilibré des territoires et de la bonne gestion du foncier agricole et naturel.
- **Axe 4** - Contribuer à la solidarité au sein des filières et des territoires.

L'exercice 2022 est tout particulièrement marqué par l'aboutissement de projets portés et développés depuis plusieurs mois, en partenariat avec la chambre d'agriculture

dans le domaine de l'alimentation et du développement des circuits courts.

En effet, en favorisant le développement des circuits courts et en participant à la mise en place d'outils structurants se voulant faciliter l'utilisation de produits locaux dans la restauration notamment collective (unité de restauration dans les collèges les lycées,..) le Département se veut outre contribuer à une meilleure valorisation des productions locales, participer à l'essor des exploitations agricoles du département et tendre vers une

amélioration de l'autonomie alimentaire de notre territoire. C'est dans ce cadre que le Département, a participé activement au Projet Alimentaire Territorial conduit sous l'égide de l'association « Mangeons local 66 » dont il est un des membres fondateurs.

Projet qui aura entre autre abouti dans le courant de l'exercice 2022 (juin), à la création et à la mise en service d'une plateforme d'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective, sous forme de société coopérative d'intérêt collectif -SCIC « Le local – fournisseur de saveurs des Pyrénées Orientales », dont le Département est également membre sociétaire.

Un outil structurant, important qui se veut outre faciliter l'utilisation de produits locaux en restauration collective, tendre également vers une amélioration de la qualité des repas servis dans les établissements desservis.

FAIT MARQUANT :

- Démarrage effectif de l'activité de la plateforme d'approvisionnement de la restauration hors domicile en produits locaux – la Société Coopérative d'Intérêt Collectif – SCIC « Le local, fournisseur de saveurs des Pyrénées Orientales », dont le Département est un des membres fondateurs.

CHIFFRES CLÉS :

Dans les Pyrénées Orientales, plus de **60 ha** en sont en cours de remobilisation et de valorisation agricole, via des procédures d'initiative individuelle, Une procédure d'initiative publique déployée à la demande de **4 communes (2 EPCI) sur un périmètre de 1700 ha** vise à la remobilisation de plus de **400 ha de fonds incultes ou sous-exploités.**

Écologie



Espaces et milieux naturels des Pyrénées-Orientales :

Les connaître, préserver, gérer, valoriser et y développer l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)

Les Pyrénées-Orientales constituent un territoire exceptionnellement riche en espaces naturels et en biodiversité. C'est pourquoi notre collectivité s'y est particulièrement investie en adoptant dès 2009, son Schéma Départemental des Espaces Naturels qui traduit une politique départementale ambitieuse et transversale et sur lequel s'adosse la

politique départementale d'EEDD, votée en 2010. D'autres politiques sectorielles rejoignent cette thématique : la politique départementale Forêt et prévention des incendies, la politique départementale Mer et Littoral, adoptée en 2013, ainsi que celle en faveur des zones humides et de la ressource en eau approuvée en 2020.

Biodiversité :

- La feuille de route départementale Infrastructures et Environnement
Le Département, aménageur, améliore ses pratiques à travers une feuille de route déclinée en actions pour aider à une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets d'infrastructures. Ainsi en 2022, près de 100 agents ont été formés à la thématique "Faciliter la qualité environnementale des infrastructures", lors d'une formation organisée en partenariat avec l'Agence Régionale de la Biodiversité, le CEN Occitanie, les services de l'État, le CEREMA et ASF. Par ailleurs, les études préalables à

la création d'un batracoduc, 1er passage à faune destiné aux reptiles et amphibiens sur une route départementale à proximité d'une zone humide, ont été effectuées en vue d'une réalisation en 2023 .

- le Réseau départemental des gestionnaires d'espaces naturels des Pyrénées-Orientales
Promouvoir auprès du grand public la qualité des espaces naturels, développer la coordination d'événements et d'animations nature sont parmi les objectifs de ce réseau à l'initiative du Département qui rassemble les gestionnaires d'espaces naturels protégés. Dans ce cadre, l'Agenda Nature et la brochure

Trésors naturels ont été renouvelés en 2022.

Education à l'Environnement et au Développement Durable :

La politique départementale d'EEDD vise le renforcement et la structuration de l'offre pédagogique sur l'ensemble du territoire départemental et pour tous les publics, ainsi qu'à la consolidation économique et à la structuration de ce secteur d'activités. Dans ce cadre, le programme pédagogique Collèges 21, permet la réalisation chaque année, d'une trentaine de projets pédagogiques inscrits dans la durée et construits collectivement par une vingtaine de structures locales d'EEDD avec les classes de collèges, sur de nombreuses thématiques (nature, eau, énergie, santé environnement, développement durable...), en cohérence avec les programmes scolaires.

départementale aux collectivités, associations et acteurs socio économiques.

- Le schéma départemental d'amélioration de la desserte externe des massifs forestiers, en cours de réalisation, est mené en étroite collaboration avec les principaux acteurs de la filière (COFOR66, CRPF, PNR, Pays Pyrénées-Méditerranée, ONF ...). Il vise à identifier les massifs présentant un enjeu en matière d'exploitation forestière ainsi que les modalités d'utilisation de la desserte routière publique, et à proposer des améliorations du réseau départemental, ceci en vue d'établir en 2023 une programmation des travaux favorisant l'exploitation forestière durable des massifs .

Forêt et prévention contre les incendies :

- Le Programme Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne (CFM), outil financier de prévention des incendies, associant le Département, l'État, la Région et l'UE, soutient :
- l'aménagement des massifs sensibles en équipements d'aide à la lutte tels que pistes, citernes, coupures,
- la surveillance en période estivale via les tours de guet et la formation des Réserves Intercommunales de Sécurité Civile ...
- la sensibilisation de tous les publics au risque incendie

En 2022, le montant du CFM s'est élevé à 1,92 Millions € dont 0,4 Millions € d'aide

FAIT MARQUANT :

Les "Rencontres départementales de la Forêt" se sont tenues le 21 octobre 2022 (Site Christian Bourquin). Cette 2nde édition était dédiée au thème de la biodiversité forestière. Elle a réuni l'ensemble des acteurs départementaux de la filière "Forêt Environnement", soit plus de 110 participants, et a constitué un temps privilégié de partage et de débats.

CHIFFRES CLÉS :

Aide départementale aux gestionnaires d'espaces naturels à hauteur d'1 million d'€ en 2022

6495 collégien.ne.s sensibilisé.es depuis 2016 via le programme Collèges 21
Forêt des Pyrénées-Orientales: 200 000 ha dont 50 % présentant un aléa incendie élevé aggravé par le changement climatique,

Des massifs sensibles équipés par plus de 2650 km de pistes DFCI, 430 points d'eau et 850 ha de coupures de combustibles.



Développement maîtrisé des Sports de Nature et qualification des sites de pratique

La diversité des paysages et espaces naturels des Pyrénées-Orientales en font une destination attractive en matière d'activités de pleine nature. Pour concilier préservation de l'environnement et pérennisation de ces activités génératrices d'économie, le Département œuvre au développement raisonné des Sports de Nature, à travers différents outils : le Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) mis en œuvre depuis 2006, la création et l'animation de la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI) depuis 2019 et l'élaboration de son Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI).

Dans le cadre du PDIPR, le Département intervient sur plusieurs volets :

- d'une part, en tant que maîtrise d'ouvrage directe pour la gestion des itinéraires homologués GR et GRP par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) et en soutien technique et financier auprès des EPCI pour la création et la valorisation de leurs itinéraires.
- d'autre part, en animateur et fédérateur des initiatives à travers le réseau Rando66-Geotrek qui rassemble 8 collectivités compétentes en matière de randonnée pédestre, et qui vise, d'une part, à améliorer la gestion, la qualification des itinéraires, la coordination entre acteurs de la gestion, et d'autre part, promouvoir l'offre de randonnée et APN qualifiée à travers le portail web dédié « Rando66 », accessible à tou.te.s.

2022 a vu l'avancée de plusieurs projets :

- la reconstruction de la passerelle de la Tirounère par le Département, à Saint Paul de Fenouillet, qui assure la continuité des itinéraires du GR 36, GR 367 et GRP Tour du Fenouillèdes et avait été emportée par une crue ;

- le lancement de la démarche de requalification d'un réseau d'itinéraires multi-pratiques sur les sites classés du massif du Carlit, animée par le Département et associant les acteurs du territoire, notamment les EPCI et le PNR des Pyrénées-Catalanes.
- l'animation de groupes de travail multi-acteurs afin d'élaborer un état des lieux concerté des sites de pratiques, dans le cadre de l'élaboration du PDESI et l'organisation d'une CDESI fin 2022 pour rendre compte du travail réalisé à l'ensemble des parties prenantes.
- La réalisation d'un travail préalable visant à engager en 2023 l'élaboration d'une stratégie départementale des sports de nature destinée à mettre en cohérence les politiques sectorielles en la matière et définir et articuler les outils techniques et financiers pour accompagner les acteurs locaux.

CHIFFRES CLÉS :

2500 km de sentiers inscrits au PDIPR dont 1000 km d'itinéraires GR et GRP géré par le Département
1 million d'euros de retombées économiques directes et indirectes liées au seul GR10, chaque année
81 itinéraires qualifiés valorisés sous le portail Rando 66
70 à 80 sites prioritaires identifiés pour une éventuelle inscription au PDESI (hors itinéraires de randonnée) sur 800 répertoriés.



Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables

Conscient du rôle déterminant que les collectivités territoriales ont à jouer en matière d'atténuation des effets du changement climatique, le Département des Pyrénées-Orientales œuvre en faveur de la maîtrise de la consommation énergétique et du développement des énergies renouvelables, à travers différentes démarches, notamment la solarisation de son patrimoine, le dispositif chèque isolation ou encore le Guichet Rénov'Occitanie Pays Catalan à l'attention des particuliers, ainsi que la gestion de la plateforme multi-technologique Thémis Solaire Innovation.

Le développement du Photovoltaïque en autoconsommation sur le patrimoine départemental :

après l'équipement de 6 sites en autoconsommation en 2021, une étude a été engagée en 2022 sur 28 sites départementaux pour étudier l'opportunité de les solariser. Cette démarche est un préalable pour développer de nouvelles installations photovoltaïques en autoconsommation et vente sur le patrimoine bâti départemental.

L'animation du Guichet Unique

Rénov'Occitanie Pays Catalan : Porte d'entrée du parcours d'accompagnement de Rénov'Occitanie porté par la Région, le Guichet Rénov' Occitanie Pays catalan vise à assurer une offre de conseils techniques, neutres et gratuits auprès des particuliers pour les aider à réaliser des projets de rénovation énergétique des logements individuels et collectifs performants. Il s'adresse à tous les publics des Pyrénées-Orientales, en dehors du territoire de PMMCU qui porte son propre Guichet.

L'évolution du dispositif du Chèque isolation

qui vise à inciter les particuliers à réaliser des travaux d'isolation de leur logement et promeut les isolants biosourcés.

La poursuite du développement de la plateforme multi-technologique

Thémis Solaire Innovation, propriété du Département, dont l'activité repose sur les **3 orientations suivantes :**

- la création d'une offre de services R&D - Innovation Technologique dans le domaine du solaire,
- la mise en place de formations, conférences, événementiels sur l'énergie,
- le développement d'un tourisme scientifique.

Dans ce cadre, il est proposé la mise à disposition de parcelles et de bureaux pour les entreprises travaillant notamment dans le développement de technologies innovantes dans le domaine du solaire et du stockage d'énergie.

Ouvert aux groupes toute l'année, le site accueille également des groupes scolaires dans le cadre de programmes pédagogiques et de sensibilisation à l'énergie solaire et aux énergies renouvelables et est ouvert au grand public pendant les vacances scolaires, avec un programme d'animations étoffé en période estivale.

CHIFFRES CLÉS :

- Territoire couvert par le Guichet Rénov'Occitanie Pays Catalan : **11 EPCI hors** communauté urbaine
- **2271** demandes de particuliers traités par le Guichet Rénov'Occitanie Pays Catalan en 2022 : 1683 Conseils de premier niveau et 588 conseils approfondis
- **9** ménages ont bénéficié du dispositif chèque Isolation en 2022 pour un montant de **9 822 €**
- TSI : **5** Projets pilotes innovants implantés ou en cours de développement sur 12 ha et 92% d'occupation des bureaux de la maison de l'Innovation.

Développement Durable : renforcer les compétences locales et les échanges

Dans le cadre de sa stratégie en matière de développement durable et d'équilibre des territoires, le Département des Pyrénées-Orientales anime un réseau des collectivités et des territoires en démarche de développement durable. Dans ce cadre, élus et agents des collectivités et de leurs groupements se forment, échangent sur leurs méthodes, réalisations et pratiques, et formulent des besoins.

L'animation du réseau est piloté par un comité technique constitué des communes en Agenda 21, des EPCI dotées d'un plan climat air énergie territorial (PCAET), du CAUE, des PNR, du Pays Pyrénées Méditerranées, de Perpignan Méditerranée Métropole, de l'AMF66, de la DDTM et de l'Ademe.

Programme de formation au Développement Durable

Dans le cadre de son partenariat avec le CNFPT, le Département a organisé 7 formations à destination de 147 élus et agents, dans les domaines de l'énergie, de l'eau, de l'urbanisme et du changement climatique. Un bilan du programme 2021-2022 a été établi et une enquête des besoins a été réalisée pour préparer le programme 2023-2024. Par ordre de priorité, les domaines plébiscités sont :

- prévention incendie,

- nature en ville,
- urbanisme et habitat durable,
- énergie renouvelable sur les bâtiments publics,
- plan local de déplacement,
- urbanisme écocitoyen,
- lutte contre la précarité énergétique,
- lutte contre les discriminations,
- lutte contre les décharges sauvages.

Agenda 2030

Une formation – action sur "la démarche intégrée de développement durable dans les projets territoriaux (agenda 2030)" a été organisée en partenariat avec l'AMF66 sur 4 territoires (Perpignan, Targasonne, Maury et Saint-Jean-Pla-de-Corts). 39 élus et agents de différentes communes et EPCI ont participé.

Réseau 66 de développement durable

Le 22 novembre, la 5ème réunion du réseau départemental 66 de développement durable a rassemblé 41 participants. A cette occasion, l'INSEE a présenté le diagnostic départemental basé sur les piliers du développement durable et Europe Direct Pyrénées (ADRET) les nouveaux dispositifs européens. Un travail mobilisant l'intelligence collective a permis une meilleure appropriation des 17 objectifs de développement durable.

CHIFFRES CLÉS :

24 membres du comité technique du réseau départemental 66 de développement durable. **186** participants aux formations. **11** sessions de formations organisées. **2** temps forts du réseau

Maîtriser les consommations énergétiques des bâtiments du Département

Dans un contexte qui mêle enjeux écologiques, réglementaires et inflation, le Département amplifie son engagement dans la transition et se dote de moyens pour maîtriser et diminuer les consommations énergétiques de son patrimoine bâti.

En 2021, le Département s'est fixé un objectif de réduction de 49 % des émissions de gaz à effet de serre de ses bâtiments entre 2008 et 2030. Le décret éco-énergie tertiaire oblige également à des efforts de performance énergétique.

Plan de sobriété énergétique

Le 24 novembre 2022, le Département a approuvé son plan de sobriété énergétique avec un objectif de réduction des consommations d'énergie de 10 % d'ici 2 ans. Il s'inscrit dans la charte EcoWatt dont le Département est signataire.

Pour faire face à la conjoncture énergétique, il prévoit la mise en œuvre immédiate d'actions :

- en tant que gestionnaire d'équipements publics,
- en tant qu'acteur public et interlocuteur naturel des administrés,
- en tant qu'employeur, en informant, sensibilisant et formant les agents.

Ce plan volontariste à brève échéance est complémentaire au schéma directeur énergie patrimonial, en cours d'élaboration, qui prévoit des actions structurantes à réaliser sur les 10 prochaines années.

Structuration d'un management de l'énergie

En 2022, le Département a créé un poste d'économe de flux pour développer la supervision des consommations, monter en compétence sur la définition technique des besoins de travaux et optimiser la mobilisation de financements.

200 000 € de financements sur 2 ans

Cette démarche structurante pour le management de l'énergie a été retenue au programme ACTEE2, permettant d'obtenir un financement de 200 000 € d'aides sur 2022 et 2023.

Supervision des consommations

Depuis 2022 la déclaration de consommation annuelle de 65 sites tertiaires supérieurs à 1000 m² est obligatoire (décret éco-énergie tertiaire), ce qui a été réalisé dans les délais.



CHIFFRES CLÉS :

49% d'émission de gaz à effet de serre de 2008 à 2030
-10 % de consommation d'énergie d'ici 2 ans
1 création de poste « économe de flux » .
200 k€ d'aide ACTEE2 à mettre en œuvre d'ici fin 2023.

La Pépinière départementale :

outil d'aide à la conception d'espaces verts et d'adaptation au changement climatique

La place du végétal comme élément de modulation – modération des effets du réchauffement climatique n'est aujourd'hui plus à démontrer, pour autant, faut-il encore que les végétaux implantés soient adaptés à leur environnement aujourd'hui mais aussi et surtout pour les 15 à 20 prochaines années au moins.

C'est bien dans cet état d'esprit qu'est mise en œuvre l'activité de la pépinière, à travers deux leviers d'intervention : distribution de plants et appui technique aux collectivités.

La pépinière départementale, dont la production est réalisée suivant les principes de l'agriculture biologique depuis 2008, n'a en effet cessé de réinterroger ces processus de production et la palette de végétaux, proposés aux 226 communes du département, ainsi qu'aux structures associatives (CIVAM Bio, Arbre et Paysage 66, Collectif Alternatives aux Pesticides) fédérant et accompagnant les agriculteurs dans le cadre de la réalisation de projets agro-écologiques : plantation de haie principalement (haie champêtre – réservoir de biodiversité et d'auxiliaires des cultures).

Une diversification de la production qui doit permettre de proposer aux acteurs du territoire mais également dans le cadre de projets réalisés en régie par notre collectivité (projet routier, aménagement des sites naturels, espaces verts des collèges,...), un panel renouvelé de nouvelles essences de plantes, arbustes et arbres, en lieu et place de variétés plus adaptées à des zones climatiques tempérées et moins résistantes à des situations de sécheresse, telles que peut en connaître notre territoire ces dernières années.

En effet, au-delà de la fourniture de plants et de l'évolution de la production telle que décrite précédemment, notre collectivité propose depuis 2017, la mobilisation d'un

de nos agents de culture aux côtés des communes formulant le souhait d'être accompagné dans leur projet d'espaces verts.

Un appui technique nécessaire :

- pour éclairer de manière précise les contraintes et besoins de chaque végétal, et aviser de leur adéquation in fine avec le projet ambitionné,
- mais aussi et surtout, pour faire la promotion de variétés et essences pour certaines nouvelles ou très peu connues du grand public, présentant les mêmes qualités d'embellissement que des essences plus communes, mais disposant d'une bien meilleure capacité d'adaptation et donc de résilience face au changement climatique,
- pour accompagner la réalisation de projet de plantation sur des périodes plus propices à la reprise des végétaux, malgré les contraintes que nous pouvons connaître, en privilégiant les plantations d'automne ou de début d'hiver.

CHIFFRES CLÉS :

Campagne 2021-2022 :

- **125** demandes de plants traitées (dont 20 projets en interne)
- près de **30 000** plants distribués, pour un montant en équivalent subvention de l'ordre de **155 800 €**

FAITS MARQUANTS :

- Obtention du label « végétal local », valorisant un mode de multiplication et production des végétaux, à partir de ressources génétiques locales (graines, boutures prélevées localement), les plus adaptées à notre environnement. Six essences à ce jour labellisées, élargissement de la gamme envisagée annuellement en partenariat avec l'association « Arbre et paysage 66 ».

Citoyenneté

PÔLE CITOYENNETÉ

DGA - Laurence Moragas

Les différents services regroupent près de 600 agents et participent à la définition de la ligne stratégique du Département dans le domaine de la citoyenneté. Ils contribuent à la définition des orientations des politiques sectorielles dans le domaine de l'éducation, de la jeunesse, du sport, de la culture, du patrimoine, de la catalanité, de la vie associative, du tourisme, de l'attractivité et du rayonnement du territoire, ainsi que des questions d'égalité femmes hommes.

Direction Politiques Culturelles, médiathèque et Catalanité

Regroupant les Politiques Culturelles et la Médiathèque Départementale des Pyrénées-Orientales « Claude Simon », elle œuvre pour la promotion de la culture pour tous et partout, toute l'année. La Médiathèque Départementale gère les collections de livres, de musique et de vidéo, organise diverses actions en faveur de la lecture publique et assure des formations au sein des bibliothèques municipales. Elle propose des animations autour du livre et incite à la dynamisation des bibliothèques. L'activité de la direction s'étend en outre à la diffusion de la langue et de la culture catalanes.

Direction des Patrimoines

Elle regroupe le service des Archives, le service Archéologie et le Centre de Conservation et de restauration du patrimoine, avec l'atelier des barques de Paulilles, ainsi que la gestion et la valorisation de tous les sites historiques départementaux. Ces services ont pour mission de collecter, conserver, restaurer et valoriser le patrimoine du département.

Direction Education, Jeunesse et Sports

Cette direction est chargée de l'action politique publique autour de l'éducation, la jeunesse et du sport.

Le service Éducation et Déplacement assure la gestion des agents techniques des collèges publics du département, le dispositif de prise en charge des transports des élèves en situation de handicap et le soutien aux projets pédagogiques des collèges (dont le PDEAC et les transports sorties scolaires).

La cellule Jeunesse soutient les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire.

Le service Sport et Nutrition soutient d'une part, le sport dans le département par le biais de subventions aux clubs et associations sportives et par un contrôle médical des athlètes ; il veille d'autre part, à la qualité des repas qui sont servis aux collégiens et à leur éducation au goût.

Le service Travaux et entretiens des collèges a pour mission principale de garantir la qualité et la sécurité du cadre dans lequel évoluent les collégiens.

Le service Finances et Marchés est doté d'un rôle d'expertise et de conseil auprès des services de la DEJS et des collèges publics.

Direction de la vie associative

Elle a pour finalité première de rendre lisibles les actions du Département envers le monde associatif.

Cette direction est l'interlocuteur privilégié des associations : elle apporte conseil, assistance sur les projets associatifs tout en les conseillant sur les aspects financier et juridique. Elle travaille également pour la promotion du bénévolat.

Direction attractivité et rayonnement du territoire

La Direction Attractivité et Rayonnement du territoire est chargée de renforcer l'attractivité du département des Pyrénées Orientales et fédérer les acteurs locaux du développement, qu'il s'agisse des communes et des intercommunalités ou des acteurs du tourisme et des loisirs.

Elle a pour missions de construire un développement diversifié saisissant les opportunités ouvertes par les grands projets menés par le département et le plan pluriannuel d'investissement permettant d'accompagner les projets des acteurs locaux. Les valeurs communes et partagées. Elle vise, via l'aides aux communes à doter les territoires de services au public innovants pour répondre toujours mieux aux besoins et attentes des habitants, usagers, favoriser leur développement et lutter contre les fractures territoriales. Elle cherche aussi à restaurer le dialogue territorial en donnant une place centrale à la concertation citoyenne et à la contractualisation avec les acteurs locaux. Enfin, elle a pour objectif de coconstruire avec tous les acteurs concernés un développement touristique renouvelé.

Mission Egalité

Elle élabore de manière transversale le plan d'actions Égalité en accompagnant les différents porteurs de projets en interne comme en externe, puis accompagne sa mise en œuvre ainsi que celle des travaux de l'Observatoire des violences envers les femmes du Département des Pyrénées-Orientales (Odvef 66). Elle sensibilise les services du Département et mobilise ses partenaires sur les questions d'inégalités de genre.

Direction des politiques culturelles, médiathèque et catalanité

1 - La Culture

La politique culturelle du Département s'attache à faciliter la rencontre des œuvres et des publics. Chacune des actions menées dans ce cadre doit participer de manière pertinente tant à l'épanouissement professionnel des équipes artistiques, qu'à l'épanouissement personnel des individus constituant leur public.

Les aides apportées à l'enseignement, à la création, à la diffusion et à l'animation artistique vont dans ce sens. La politique départementale en faveur de la culture s'articule autour de trois principaux axes :

- le soutien financier aux acteurs culturels associatifs et institutionnels,
- la collaboration avec les partenaires œuvrant pour la diffusion des œuvres,
- La programmation de spectacles vivants et d'ateliers d'art visuels.

2- La Catalanité

Le Département aux côtés des acteurs institutionnels ou associatifs s'est, depuis plusieurs années, engagé dans une dynamique de préservation et de récupération de la langue catalane et de la culture catalane à travers une série d'actions dont les objectifs sont le développement de l'enseignement du catalan, la promotion de la culture et des traditions populaires, et la diffusion de la langue.

3 - La Lecture Publique

La Médiathèque Départementale et les 156 bibliothèques forment un réseau exceptionnel dans les Pyrénées-Orientales.

Pour l'immense majorité des habitants, les bibliothèques sont les premiers lieux de culture, gratuits et ouverts à tous, où l'on

se rend régulièrement en famille, avec ses enfants, pour lire ou emprunter un CD, un DVD, à fortiori lorsqu'il n'y a ni cinéma, ni musée, ni théâtre.

Centre ressource pour les bibliothèques du Département, la Médiathèque Départementale a pour principale mission le développement de la lecture et de la culture sur l'ensemble du territoire. À ce titre, elle prête des documents, des services et des ressources, forme les animateurs du réseau

de lecture et leur apporte une assistance technique et accompagne les collectivités dans leurs projets de bibliothèques. Promulguée en Décembre 2021, la loi Robert relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique reconnaît pour la première fois les missions essentielles des bibliothèques publiques et réaffirme le rôle des bibliothèques départementales.

RÉALISATIONS

1 - Culture

Au niveau du Pôle Politiques Culturelles

- En 2022, plus de 900 000 € de subventions Culture ont été attribués sur la section de fonctionnement représentant près de 350 dossiers instruits.
- Les aides Culture en investissement ont été confirmées et tout particulièrement affectées au développement économique des équipes artistiques qui créent, programment ou produisent des œuvres et contenus culturels, ainsi qu'aux projets de 'tiers-lieux' culturels.
- Poursuite de la structuration de la politique culturelle départementale avec la rédaction du premier règlement d'aides en faveur de la Culture.
- Promotion des arts plastiques avec l'organisation tout au long de l'année d'expositions au sein des sites historiques du Département à travers le dispositif « Expos 66 ».
- Renouvellement de l'appel à candidature pour arrêter la programmation culturelle départementale.
- Renouvellement des dispositifs « Tous au spectacle » et « Sur un air de Culture » ainsi que de la manifestation « Balade en terre d'artistes » ; lancement d'un nouveau festival estival au Palais des rois de Majorque « Festa Majorque » les 15 et 16 juillet 2022. Programmation d'un nouveau dispositif de médiation culturelle à destination des publics du social.
- Finalisation du projet POCTEFA ARTIS pour l'accessibilité des personnes en risque d'exclusion sociale et mettre en œuvre du partenariat avec Cultures du Cœur.

2 – Catalanité

- En 2022, plus de 255 000 € de subventions ont été attribués sur la section de fonctionnement au titre de la politique en faveur de la Catalanité selon trois axes : l'apprentissage et la diffusion du catalan, la préservation et la valorisation de la culture identitaire, et les traditions
- Initié en 2021, le marché pour les prestations d'enseignements du catalan a été réalisé par l'APLEC auprès des publics scolaires.
- Renouvellement de la tournée théâtrale en catalan « TEATRECAT » qui a permis d'offrir à près de 2 000 élèves de la maternelle à l'université des spectacles vivants en catalan à travers tout le territoire.
- Poursuite du travail en collaboration avec l'Office Public de la Langue Catalane.

3 – Lecture publique

- Sixième édition du prix départemental de littérature de jeunesse en français et en catalan : « Prix du livre vivant » en partenariat avec le service éducation et jeunesse du département, la DSDEN, Canopé et le réseau des bibliothèques.



- 19^{ème} édition de la Fête du Livre Vivant au Palais des Rois de Majorque qui a réuni plus de 1600 spectateurs sur un site historique du Département.

• Seconde année du contrat territoire lecture signé entre le Département et l'Etat avec 2 axes principaux :

- la réalisation d'une étude précise du territoire départemental confiée à un cabinet spécialisé avec proposition de stratégies destinées à développer les réseaux intercommunaux de lecture publique ;
 - le développement et l'ouverture des ressources numériques à tous les usagers inscrits en médiathèque et la création d'un portail en ligne.
 - Lancement à l'automne 2022 du diagnostic du réseau de lecture publique.
 - Accompagnement des projets de bibliothèques (travaux, aménagement mobilier, équipement d'une médiathèque tiers-lieu, animations, constitution de fonds, recrutement de personnel et informatique) par des aides financières et techniques (16 communes ou intercommunalités ont bénéficié de plus de 29 aides financières soit 258 899,37 €).
 - En 2022 ont été inaugurées les Médiathèques de Saint-Nazaire, Saint-Hippolyte et Espira-de-l'Agly. La médiathèque du Barcarès a également réouvert ses portes, suite à une restructuration du centre culturel.
 - 25 sessions de formations (42 journées) auxquelles ont participé 323 animateurs salariés ou
 - Médiatisation du nouveau Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques 2021- 2027 et mise en place de conventions d'adhésion avec les collectivités desservies par la MDPO
 - Livraison des espaces des collections entièrement rénovés et réaménagés et
- création d'un espace jeux de société,
- Ouverture de l'espace jeux de la MDPO : lancement d'une offre de jeux de société destinée à renforcer l'offre d'outils d'animation des bibliothèques et médiathèques du réseau de lecture publique et organisation de « rencontres ludiques » pour assurer la médiation de ces supports
 - Développement et élargissement de l'offre « Lire autrement » à la MDPO : développement des fonds de livres en gros caractères, de livres lus (ou livres audio), des collections DYS, création des fonds "Faciles à lire", d'ouvrages en braille et de livres tactiles et de jeux adaptés en grand format et /ou tactiles. Prise de contact avec les associations départementales liées au handicap.
 - Au printemps 2022, participation à l'organisation d'un séminaire dans le cadre du programme Artis et programmation d'une formation à l'accessibilité et l'inclusion culturelle regroupant les acteurs du social et de la culture.
 - Le 18 Novembre 2022, participation à une journée de sensibilisation « Les Vendredis du Handicap », au côté de la Direction des Solidarités et en lien avec les associations du handicap. Au programme : présentation de livres et de collections adaptés pour les personnes en situation de handicap dans le réseau départemental de lecture publique, l'adaptation de livres en braille et en caractères agrandis pour des élèves déficients visuels, l'animation culturelle proposée aux personnes en situation

de handicap à travers l'exemple de la Médiathèque Jean Ferrat d'Argelès-sur-Mer, des outils d'accessibilité aux écrits du quotidien, des témoignages et des stands associatifs...

- Création et animation du groupe BibliVertes regroupant les bibliothèques du département sensibilisées à la question du Développement Durable
- Développement des actions en faveur de

la Langue Catalane : accueil d'écrivains, rencontres et sensibilisation, formations.

- Création et mise à disposition d'outils d'animation (expositions, valises, kamishibaïs, caisses « atelier », valises sonores).
- Mise en place et programmation d'animations : rencontres avec les auteurs, actions Premières Pages, Lecture au collège (PDEAC), Pages Musicales.

PERSPECTIVES 2023

La définition des axes des politiques générales en matière de culture, médiathèque et catalanité est motivée par des actions qui contribuent à un développement à la fois durable et harmonieux du département. Une attention toute particulière sera apportée en 2023 à l'offre culturelle en direction des publics dits « empêchés ».

OBJECTIFS

- Développer la transversalité de l'action culturelle avec la solidarité, l'éducation, le tourisme, le territoire et la catalanité.
- Poursuivre les démarches créatives dans chacun de nos domaines de compétences, d'autant plus indispensable de par les contraintes budgétaires de plus en plus fortes.
- Poursuivre la structuration des politiques en matière de culture et de catalanité, qui passe par le vote de règlements d'aides.
- Maintenir des liens avec l'ensemble des partenaires (institutions, bibliothèques, équipes artistiques, acteurs culturels du département et de la région...)
- Développer et soutenir les actions dédiées à la promotion de la langue et des traditions catalanes, notamment en direction du jeune public.
- Maintenir une politique d'animations culturelles, accessible à tous et le développement de la programmation culturelle départementale
- Consolider la programmation culturelle de spectacles vivants sur l'ensemble du territoire tout au long de l'année.
- Poursuivre le dispositif d'accompagnement des projets de tiers-lieux culturels.
- Reconduire l'offre culturelle et artistique à destination des établissements médico-sociaux et notamment des EPHAD.
- Poursuivre le maillage départemental en vue de la structuration de l'offre à partir des bibliothèques intercommunales, en s'appuyant sur le nouveau Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques.
- Développer l'offre de ressources numériques à partir du portail « mediathek66 » qui sera élargie à l'ensemble des habitants inscrits dans une des 156 bibliothèques du réseau départemental.
- **Poursuivre la mise en réseau informatique des bibliothèques et mettre en ligne un nouveau portail départemental de la lecture publique.**
- Développer les collections et ressources à destination des publics empêchés et fragilisés (Gros caractères, « Facile à lire », livres en braille, textes lus...), ainsi que leur médiation.
- Développer et proposer des formations grâce au groupe des responsables formations des Bibliothèques Départementales de Prêt de la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée.
- Finaliser le diagnostic du réseau départemental de lecture publique, assorti d'un plan d'actions, avec une journée de restitution au réseau prévue à l'automne 2023.

ACTIONS PHARES 2022

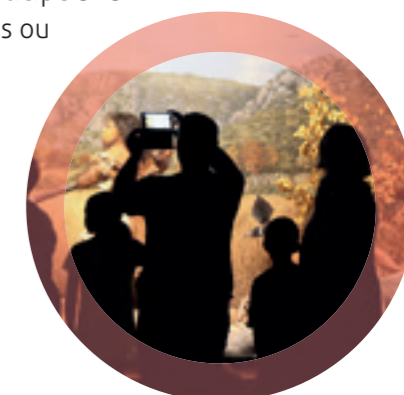
- Mise en œuvre des « Expos 66 » tout au long de l'année au sein des sites patrimoniaux du Département : Palais des rois de Majorque, Maison de la Catalanité, Château royal de Collioure et Château de Castelnou.
- Programmation culturelle « Sur un air de Culture » au sein de 35 établissements et services médicaux- sociaux volontaires.
- Tournée théâtrale « Tous au Spectacle » qui a permis à près de 1 500 spectateurs de profiter de spectacles professionnels pourtant hors de lieux habituels de programmation. 12 communes du territoire ont accueilli chacune 2 représentations ; les 6 équipes artistiques qui ont bénéficié de ce dispositif ont ainsi pu compléter la diffusion de leur création récente.
- La 1ère édition du festival « Festa Majorque » proposé en accès libre et gratuit les 15 et 16 juillet 2022 au Palais des rois de Majorque a réuni près de 5 000 personnes.

2nde année du contrat territoire lecture entre le Département et l'Etat avec 2 axes principaux :

- la réalisation d'une étude précise du territoire départemental confiée à un cabinet spécialisé avec proposition de stratégies destinées à développer les réseaux intercommunaux de lecture publique ;
- le développement et l'ouverture des ressources numériques à tous les usagers inscrits en médiathèque et la création d'un portail en ligne.
- Livraison à la MDPO des espaces des collections entièrement rénovés et réaménagés et création d'un espace jeux de société,
- 3 inaugurations de médiathèques normatives sur le réseau de lecture, une ouverture au public
- 40 projets accompagnés techniquement, au titre de l'appui technique de la MDPO
- le renouveau de la Fête du Livre Vivant qui a permis de toucher plus de 1600 spectateurs, après la crise sanitaire, sur un site historique du Département.

GRANDS CHIFFRES

- Plus de 150 propositions artistiques instruites par la direction après l'appel à projets annuels.
- 4 dispositifs de programmation de spectacles vivants qui répondent chacun à un objectif différent et complémentaire en termes de maillage territorial et de diversité des publics.
- Financement de plus de 7 000 heures de cours de catalan pour les élèves des écoles maternelles et primaires des Pyrénées-Orientales
- Près de 1,5 M d'euros de subventions en faveur de la Culture et de la Catalanité pour des projets et actions portés par plus de 250 organismes.
- 14 869 jeunes ont participé au Prix du Livre Vivant dont 5 096 en catalan.
- 870 livres remis aux parents dans le cadre de l'opération Premières Pages.
- 16 communes ou intercommunalités ont bénéficié de plus de 20 aides dans le cadre du Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques 2021-2027 soit 258 899,37 €.
- 40 projets accompagnés techniquement, au titre de l'appui technique de la MDPO.
- 25 sessions de formations (42 journées) à destination du réseau de lecture publique auxquelles ont participé 323 animateurs salariés ou bénévoles.



Direction des Patrimoines

La Direction comprend cinq services et une mission : le Service des Archives départementales, le Service archéologique départemental, le Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine, le service des Sites historiques, la Mission Valorisation des patrimoines et le service Ressources-Moyens, soit un total de 77 agents répartis sur 10 sites (Perpignan, Collioure, Boule d'Amont, Paulilles).

L'ensemble des missions de la Direction s'inscrit dans la politique publique « Culture et patrimoine » du Département, les réalisations s'inscrivant dans l'engagement n°16 du PPI : « Fédérer les acteurs autour de l'appellation pays catalan pour lancer une marque de produits et créer une route du patrimoine ».

MISSIONS

Service des Archives

Les Archives ont cinq missions essentielles :

- collecter et contrôler : les archives publiques des administrations et/ou des associations exerçant une mission de service public (Préfecture, Conseil Départemental, communes, notaires, juridictions, établissements de santé, établissements scolaires, etc.), ainsi que les archives privées (familles, associations, architectes, hommes politiques, entreprises, cartes, plans, affiches, cartes postales, etc.) par des dons, dépôt, legs ou achats. Le contrôle scientifique et technique sur les archives publiques est exercé par le directeur au nom de l'État ;
- classer : analyser les documents collectés et rédiger des instruments de recherche pour faciliter leur consultation ;
- conserver : dépoussiérer, conditionner les documents pour les protéger, assurer leur conservation dans des magasins aux conditions climatiques contrôlées, restaurer et numériser les documents qui le nécessitent ;
- communiquer et valoriser : mettre les fonds à disposition des citoyens cherchant à faire valoir un droit, aux administrations, aux chercheurs et étudiants, ainsi qu'aux généalogistes ; proposer des actions de valorisation et de connaissance culturelle à des publics variés (scolaires, grand public) à travers des activités variées (service éducatif ; programmation Anim'Archives avec conférences, ateliers, expositions) et des partenariats avec des institutions et associations.

Service archéologique départemental

Les missions du Service archéologique départemental consistent à :

- assurer les opérations d'archéologie préventive sur les projets dont le Département assure la maîtrise d'ouvrage (aménagement routiers, travaux au sein des sites historiques, construction/projets départementaux) ;
- réaliser des diagnostics archéologiques et des fouilles préventives pour tout aménageur du département, qu'il soit privé ou public ;
- conseiller et accompagner les collectivités locales et les associations vers une meilleure gestion du patrimoine archéologique,
- concilier les impératifs économiques et touristiques ;
- participer à l'actualité scientifique de la recherche, par l'élaboration de partenariats dans le cadre des opérations de terrain et des phases d'analyse et de rapport ;
- communiquer valoriser auprès du public les résultats des recherches par des publications et l'organisation d'expositions, de colloques et de journées de découverte ;
- animer la bibliothèque archéologique départementale, ouverte au public ;
- participer, aux côtés de l'État, à la gestion des collections du dépôt archéologique départemental ;

- participer à l'inventaire du patrimoine archéologique avec le programme de prospection-inventaire des sites archéologiques de la plaine du Roussillon ;
- favoriser la recherche archéologique avec le développement de fouilles programmées et de projets collectifs de recherches.



Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine

- Plan-Objet66 : inventaire exhaustif des églises et de leur mobilier, accompagné d'une évaluation sanitaire et de préconisations d'interventions de conservation avec des niveaux d'urgence ; traitements de conservation in situ ; valorisation du patrimoine ; formations pour les bénévoles gestionnaires d'édifices (entretien et manipulation du mobilier, orfèvrerie et textiles) ;
- conseils et actions auprès des communes pour préserver le patrimoine mobilier ;
- restauration de sculptures, retables et peintures.
- Patrimoine maritime : connaissance, conservation, restauration et valorisation de ce patrimoine ; encadrement des associations de bénévoles et de jeunes en formation à l'Atelier des barques de Paulilles.

Service des sites historiques

Le service des sites historiques est en charge de gestion et du développement de cinq monuments historiques propriétés du Département : le Palais des rois de Majorque, la chapelle Notre-Dame des Anges et la Maison de la Catalanité à Perpignan, le Château royal de Collioure et le Prieuré de Serrabona à Boule d'Amont.

Il s'agit plus particulièrement de :

- l'ouverture au public et la gestion quotidienne des monuments : gestion des régies et boutiques, accueil, information et mise en sécurité, suivi des travaux et aménagements, accueil des manifestations, animations, tournages.
- la définition et l'animation d'une stratégie de développement des publics, pour favoriser l'accès de tous types de publics grâce à une programmation et à des outils

adaptés de compréhension des monuments, dont les missions service éducatif, accessibilité/multimédia, communication/ temps de loisirs et observation des visiteurs.

- la définition et mise en œuvre de projets de monuments (aménagement, usages, muséographie, besoins des visiteurs, parcours de visites, etc.).

Mission Valorisation du patrimoine

- Suivi du dispositif de financement en faveur des actions de restauration des monuments et objets classés, des sites Vauban UNESCO, Route du patrimoine et du patrimoine vernaculaire ne bénéficiant d'aucune protection (avec la Fondation du Patrimoine).
- Subventionnement en faveur du patrimoine de proximité, de l'archéologie, du patrimoine maritime, des musées et de leurs collections.
- Suivi des projets de développement des équipements patrimoniaux structurants du territoire préexistants : Musée de Tautavel, Musée d'Art moderne de Céret, Abbaye Saint-Michel de Cuxa, sites Vauban, etc.
- Accompagnement technique des porteurs de projets publics et privés.

Service Ressources-Moyens

- Gestion budgétaire, financière et comptable de la direction, gestion des subventions ;
- gestion de la commande publique pour la Direction des Patrimoines, tous seuils confondus, et à partir de 15 000 € pour la Direction des politiques culturelles, médiathèque et catalanité,
- gestion des ressources humaines de la direction ;
- secrétariat et accueil du public.



RÉALISATIONS

Service des Archives départementales

Le projet d'extension et de réhabilitation du bâtiment a connu des avancées significatives, avec la validation de la phase d'avant-projet définitif et le visa du SIAF en mai, le dépôt du permis de construire en juin, et la réception du dossier PRO en fin d'année. Une délibération a été votée en septembre pour réactualiser le coût de l'opération, estimé à 24 millions d'euros TTC.

Les Archives ont poursuivi leurs missions obligatoires de collecte des fonds et de conseil aux administrations. Des formations sur la bonne gestion des archives ont été organisées à destination de plus de 160 agents des collectivités du territoire, en partenariat avec le Centre de Gestion. Concernant la dématérialisation et la modernisation des procédures, le service est associé de près au projet de dématérialisation des dossiers de la MDPH. Le système d'archivage électronique définitif Asalae a été acquis en septembre, donnant lieu à des formations communes de prise en main entre Archives et Direction des Systèmes d'information.

Le service a poursuivi les chantiers de conservation des fonds, avec notamment la fin de la numérisation des registres de l'état civil et de la sous-série 2C, qui ont

été mis en ligne en juillet, et le lancement d'un marché de numérisation des cartes postales anciennes. Le service a mis l'accent sur le chantier de dépoussiérage et de reconditionnement des fonds en prévision des travaux d'extension, qui a permis de traiter plus d'un kilomètre linéaire de documents.

La fréquentation du public a retrouvé le niveau d'avant la crise sanitaire, tant pour la salle de lecture que pour les activités du service éducatif et la programmation Anim'Archives. Un nouvel atelier transversal sur les métiers du patrimoine a pu être mis en œuvre dans le cadre du PDEAC. La programmation Anim'Archives a connu deux temps forts avec la création d'un concert dans le cadre du festival « Coblissim » à Céret en juillet, et une journée d'étude consacrée à l'historien urbaniste Antoine de Roux en décembre.

Le projet transfrontalier CATCAR s'est achevé fin mai, avec l'installation et l'expérimentation au Palais des rois de Majorque d'une activité pédagogique immersive pour le public scolaire transfrontalier. Depuis le printemps 2022, un nouveau partenariat transfrontalier est en cours de construction autour des lieux de mémoire de l'exil et de la Retirada.

Service archéologique départemental

L'année 2022 a été en partie consacrée à la poursuite des études scientifiques liées aux fouilles archéologiques préventives du Château royal de Collioure. Le service a également pris en charge la réalisation en régie d'une fouille archéologique préventive

sur le tracé de la déviation de Trouillas, permettant l'étude d'un site de l'âge du Bronze et la libération des terrains pour la réalisation des travaux routiers. A Collioure, une fouille archéologique préventive a été réalisée sur les salles souterraines du bastion

de la mer, afin de guider les travaux de restauration.

L'année 2022 a aussi été consacrée à la réalisation de diagnostics, permettant d'accompagner les travaux d'aménagement du territoire dans le respect de l'étude et de la protection du patrimoine. Le service a ainsi pris en charge la seconde tranche du diagnostic de la future déviation de Céret permettant d'identifier plusieurs sites dont une villa gallo-romaine. Il est également intervenu sur le projet d'extension de la tour des vents à Elne, sur la restauration de l'église d'Arboussols ou sur le projet de réhabilitation du Mas Freixe à Montesquieu-des-Albères. En ville basse d'Elne, le service s'est engagé dans le suivi du remplacement des réseaux humides permettant la mise au jour de vestiges importants pour la connaissance de la plus ancienne cité du Roussillon. Plusieurs sarcophages appartenant à une nécropole de la fin de l'Antiquité ont été mis au jour et extraits du sol dans le cadre d'une opération technique complexe et fortement médiatisée. Les missions d'inventaire et de cartographie

du patrimoine (prospections, SIG) subventionnées par la DRAC se sont poursuivies, de même que les actions autour de la gestion du dépôt archéologique départemental, avec notamment l'inventaire des objets d'intérêt muséographique. L'animation de la bibliothèque archéologique départementale, l'une des plus importantes de la région, a été maintenue. L'année a également été marquée par la mise en place d'un programme de prospection-inventaire du patrimoine avec l'implication d'une trentaine de bénévoles et des interventions surtout centrées sur les zones urbanisables de la plaine du Roussillon. Au printemps 2022, une journée d'études consacrée aux problématiques de l'archéologie dans le cadre des réfections de réseaux s'est tenue au Palais des rois de Majorque. Organisée en partenariat avec la DRAC, elle a accueilli les spécialistes de France travaillant sur ce thème. Le bilan sera publié fin 2023 dans une revue nationale de référence (Les Nouvelles de l'Archéologie).

Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine

Le CCRP a assuré la continuité dans toutes les opérations du Plan-Objet, de restauration, et d'assistance aux communes.

Le recensement du mobilier des églises a concerné 9 communes, soit 11 édifices ; les opérations de conservation ont été réalisées dans 8 communes (confiées à des intervenants extérieurs) ; 35 objets (sculptures, peintures sur toile et sur bois) ont été traités par le Centre dont 11 retables. Ainsi, 18 communes ont été concernées par ces restaurations. Le Centre a été sollicité par 32 communes pour des constats d'état ponctuels sur des sculptures et peintures et des actions ou conseils divers pour la conservation (mise en sécurité, actions ponctuelles de préservation) ou la valorisation de leur patrimoine.

Dans le cadre des actions de valorisation et transmission, le Centre a accueilli, avec l'Atelier des barques, 31 stagiaires. Des collaborations (6 en 2022) sont établies avec plusieurs étudiants en Master ou thèse et des laboratoires de recherche. Une vingtaine

de conférences et visites ont été faites et une formation a pu être assurée. Le Centre a également participé à un PDEAC avec la direction. L'exposition « Autour d'une œuvre restaurée – le retable baroque du mas Girvès de Llo » continue d'attirer du public à la chapelle Notre-Dame-des-Anges, animée par des visites et des conférences à la demande. Pour le patrimoine maritime, le volet insertion (coopération avec le CER de Port-Vendres) a trouvé un premier aboutissement avec la finalisation de la restauration du bateau « Lo Gaudi » et son retour à flot. Le suivi des travaux sur la goélette « Miguel Caldentey », classée MH, a été assuré notamment avec la présence du chantier d'insertion de l'IFE côte Vermeille à l'Atelier des Barques (convention avec le CD). La restauration du voilier de course-croisière « Le Gène Cornu », classé MH, a pu être poursuivie. Parmi les actions de valorisation, deux expositions, réalisées avec le CCRP, ont été présentées, « La mer, on y revient toujours... Les vies de Pierre Campmajo » hommage

au découvreur des écritures ibères et au collectionneur de modélisme naval ; et « La mer dans les églises » qui offre la découverte du mobilier religieux, recensé sur le territoire des Pyrénées-Orientales, où figurent des représentations maritimes.

Le rassemblement de bateaux traditionnels, « Vire vire de caractère, Biennale des voiles

Service des sites historiques

L'année a été marquée par le travail préparatoire aux projets de monument pour le Palais des rois de Majorque, la chapelle Notre-Dame des Anges, la Maison de la Catalanité, le Château royal de Collioure et le Prieuré de Serrabona (lancement du marché et sélection des prestataires, observation du temps de travail et réflexion sur la sécurité et l'audit des régies). Ces projets initient une réflexion à grande échelle sur le développement et la montée en qualité des monuments départementaux.

Parallèlement, le projet de salle immersive pour le Château royal de Collioure a été mené à partir de septembre 2022, pour une ouverture prévue au début du mois de juin 2023. Il s'agit de proposer un spectacle inédit et original permettant de découvrir le château à travers les espaces et le temps.

La marque Tourisme & Handicap a été obtenue pour le Château royal de Collioure pour les handicaps mental et visuel. La candidature du Prieuré de Serrabona a également été engagée, mais suppose encore des aménagements pour être finalisée.

Cependant, fort de ces nouvelles installations,

Mission Valorisation du patrimoine

Le suivi des projets d'aménagements des Musées de France s'est poursuivi en 2022. Ainsi, le Musée d'Art Moderne de Céret, fermé depuis novembre 2019, a rouvert ses portes au public le 5 mars 2022 avec l'exposition inaugurale de Jaume Plensa. Grâce au portage du Département, de la ville de Céret, de la Région et au soutien de l'État, cet établissement a pu être agrandi de 1 300 m² et doté d'une nouvelle muséographie pour la partie collection permanente. L'année 2022 a également été marquée par la restitution

latines, des rames traditionnelles et des arts marins » a encore connu un grand succès.

Le projet de labellisation de « L'art de la navigation à la voile latine » s'étoffe avec la participation de la Suisse, ce qui porte le nombre pays partenaires à cinq.

de nouveaux espaces vont pouvoir accueillir des activités et animations à Can Lluïset.

L'accessibilité des monuments a également été repensée à travers la nouvelle politique tarifaire mise en place dès avril 2022.

Le projet POCTEFA ARTIS en partenariat avec la Direction des Politiques Culturelles, Médiathèque et Catalanité et la Direction des Solidarités est arrivée à son terme, avec l'organisation au printemps 2022 d'un séminaire d'échanges, de sessions de formation et la réalisation d'une exposition itinérante bilingue « Artis, changer le regard sur le patrimoine ». Cette exposition réalisée par le service des Sites historiques a permis de mettre à l'honneur les métiers du patrimoine, et notamment le Centre de Conservation et Restauration du Patrimoine. Enfin, une nouvelle mission a été engagée et développée par le service des Sites Historiques sur la gestion des occupations temporaires dans les monuments et la préparation et mise en place de deux appels à manifestation d'intérêt pour la programmation 2023.

de l'étude architecturale du Musée d'Art Moderne de Collioure et la rédaction de la phase 3 du pré-programme fonctionnel du Musée de Tautavel soutenu techniquement et financièrement par le Département. Cette étape du programme a notamment permis d'obtenir un consensus des partenaires sur l'intégration du Département et du Château-musée de Bélesta dans le futur EPCC. Par ailleurs, le projet de rénovation du musée a été inscrit au nouveau CPER pour un montant de 30 millions d'euros.



La mission a également poursuivi l'accompagnement d'une démarche inédite d'inventaire général du patrimoine de la communauté de communes Agly-Fenouillèdes, avec la Région Occitanie. La première phase de l'étude a été achevée en 2022 pour rendu final prévu à l'automne 2023.

La participation aux comités techniques du Patrimoine Mondial Vauban a été assurée, de même que la contribution à la rédaction du plan de gestion et du système de gouvernance de la candidature au patrimoine Mondial du bien en série « Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne (XIIIe-XIVe siècles) ». Concernant les projets de restaurations du patrimoine classé MH, plusieurs dossiers ont

été suivis, dont notamment le pont-aqueduc d'Ansignan, les restaurations des remparts de Villefranche-de-Conflent et du phare du Cap Béar. De même, le suivi des projets de restauration du patrimoine vernaculaire non protégé avec la Fondation du Patrimoine et la Sauvegarde de l'Art Français ont continué. Sur ce point, le Département a participé aux côtés de la Fondation du Patrimoine et des services de l'Etat à l'accompagnement du projet de restauration et de sécurisation du château d'Opoul, distingué au niveau national par la Mission Bern 2022.

Enfin, la mission a assuré le suivi des participations statutaires et subventions des EPCC du Mémorial du camp de Rivesaltes et du Musée d'Art Moderne de Céret.

Service Ressources-Moyens

Le service a mené un très important travail de révision et de rationalisation des procédures et processus de travail, dans la continuité du travail engagé en 2021. L'accent a particulièrement été mis sur les procédures des régies de la Direction, avec un audit lancé à l'automne 2022 piloté par la Direction de l'Évaluation et de l'Audit. Bien que soumis à plusieurs mobilités d'agents et à des périodes de vacances de poste sur des missions clés (commande publique, comptabilité), le service a participé à la préfiguration du futur SAFI du Pôle Citoyenneté, avec les transferts de compétence induits.

PERSPECTIVES

Service des Archives départementales

L'année 2022 sera marquée par la suite du projet bâtiminaire et toutes les étapes préalables aux travaux, qui commenceront début 2024 : validation du PRO et du DCE,

lancement des marchés, préparation des déménagements, et poursuite des chantiers de conservation des fonds (dépoussiérage et conditionnement). Il s'agira également

d'anticiper les problématiques liées au fonctionnement d'un site en travaux, notamment pour les actions de valorisation, et d'envisager une programmation en conséquence.

Les projets d'archivage électronique et dématérialisation devraient connaître des avancées, avec l'implémentation du logiciel Asalaé et l'engagement du travail de préparation de futurs versements électroniques avec des services producteurs. L'achèvement de la numérisation des cartes postales anciennes et leur mise en ligne devraient intervenir au 2^e semestre. Un projet régional autour des archives de l'internement de la 2nde Guerre mondiale,

subventionnée par la DRAC, sera également engagé.

Le nouvel atelier du service éducatif sur les supports de l'écrit sera proposé aux scolaires. La programmation Anim'Archives prévoit notamment de mettre en avant l'activité éditoriale et de la recherche du territoire. Le partenariat avec l'UPVD se renforce, avec une journée d'étude consacrée aux étudiants et à la méthode de la recherche en archives.

Un nouveau projet transfrontalier devrait voir le jour autour des lieux de mémoire de l'exil, qui donnera lieu au dépôt d'un dossier de candidature au programme POCTEFA en mai 2023.

Service archéologique départemental

L'année 2023 sera consacrée à la poursuite des opérations de post-fouille consacrées aux analyses, aux études et à la rédaction du rapport des fouilles du Château royal de Collioure et de Trouillas.

Le service prendra également en charge la réalisation de plusieurs diagnostics d'archéologie préventive avec à titre d'exemple : la réfection des quais Joly et Forgas à Port-Vendres, les collèges de Clair et du Boulou, l'aménagement de l'anse Gerbal à Port-Vendres, etc.

Le service interviendra également dans la surveillance des travaux de construction du quai Dezoums lors de l'extraction des 13 000 m³ de sédiments provenant du dévasage et du déroctage préalables aux travaux. Cette mission, complexe, devrait mobiliser une grande partie de l'équipe pendant plusieurs mois.

L'année 2023 verra également la restauration des sarcophages mis au jour à Elne et leur retour dans un espace muséographique spécialement aménagé au rez-de-chaussée du musée Terrus, près de la cathédrale. Une partie de l'année sera également consacrée aux études scientifiques et au traitement des données prélevées lors de cette surveillance de travaux. Des sondages seront effectués sur le site de Palol d'Avall, commune d'Elne, l'un des plus importants du Roussillon et dont les vestiges sont menacés par des travaux agricoles. Les autres missions seront maintenues (gestion des collections, animation de la bibliothèque archéologique départementale, journée archéologique départementale, conférences, etc.). Le programme d'inventaire du patrimoine sera poursuivi avec le soutien et l'appui de nombreux bénévoles issus du monde associatif.

Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine

Les actions du Plan-Objet programmées pour 2023 prévoient le recensement sur 8 communes, des opérations de conservation sur 10 communes, et la restauration de 35 d'objets, dont 5 retables, ainsi que plusieurs études préalables. Le Centre poursuivra aussi l'accompagnement des communes sollicitant de l'aide ou des conseils pour la protection et la valorisation de leur patrimoine. Une formation sur la connaissance et l'entretien courant des documents graphiques sera

organisée. Des visites et présentations de l'exposition autour de la restauration du retable du Mas Girvès continueront d'être assurées, l'exposition étant prolongée jusqu'à la fin 2023.

Pour 2023, les perspectives de l'Atelier des Barques portent sur la finalisation du bateau « Lo Gaudi » avec la motorisation et les aménagements intérieurs toujours dans le cadre de l'insertion de mineurs. Les missions de transmission et de formation se

poursuivent avec l'accueil de stagiaires et de bénévoles associatifs et la participation à la Semaine des arts au collège.

La restauration du voilier « Le Gène Cornu », classé MH, passera dans une seconde phase avec le bordage de la coque et des actions de conservation préventives et curatives seront entreprises sur deux barques de la collection musée de France.

L'Atelier des barques est invité à participer aux rencontres de l'Observatoire du patrimoine maritime à Douarnenez en Bretagne, aux Rencontres transfrontalières autour du thème des pailebots mallorquins et aux rassemblements de voiles latines locaux. Deux expositions sont programmées pour animer l'Atelier des Barques tout au long de l'année.

Service des sites historiques

La salle immersive présentant le spectacle « Explora, le château invisible, spectacle immersif » du Château royal de Collioure ouvrira ses portes aux visiteurs le début juin 2023.

La réflexion sur les projets de monument sera menée toute l'année, d'une manière collaborative et partenariale avec l'ensemble des services et directions en interne, mais également avec les partenaires extérieurs. La restitution de cette étude est prévue pour le printemps 2024.

La marque Tourisme & Handicap continuera à s'établir dans les Sites Historiques avec le renouvellement du label au Palais des rois de Majorque, la poursuite des aménagements au Prieuré de Serrabona et les dossiers à monter pour la Chapelle Notre-Dame des Anges et la Maison de la Catalanité.

Le développement de la programmation culturelle et patrimoniale interne au service se développe, en proposant notamment une nouvelle offre pour les familles durant les vacances scolaires, ainsi que des expositions originales et inédites.

Un projet de charte graphique et d'identité visuelle est également en réflexion pour la Direction des Patrimoines en partenariat avec la Direction de la communication.

Le service sera partie prenante du projet transfrontalier autour des lieux de mémoire de l'exil, qui fera l'objet d'un dépôt de candidature POCTEFA en mai 2023.

Mission Valorisation du patrimoine

L'ensemble des missions et des dispositifs seront poursuivis. Parmi les projets notables, on peut noter l'élaboration et le vote du nouveau dispositif de soutien en faveur des Patrimoines.

L'année sera également marquée par la candidature du Département pour une adhésion à l'EPCC du Centre Européen de Recherches Préhistoriques de Tautavel, simultanée à celle de Bélesta et son château-musée. L'étude de préfiguration du Musée de Tautavel entrera dans sa quatrième



Les différents partenariats institutionnels et associatifs, français et internationaux, seront poursuivis sur les projets en cours : comité scientifique pour la restauration du Miguel Caldentey, participation au projet d'inscription de la navigation à la voile latine au patrimoine immatériel de l'UNESCO.

Service Ressources-Moyens

L'année sera marquée par le travail préparatoire à la mise en place du SAFI du pôle Citoyenneté, puis au transfert des compétences comptables et de commande publique à partir de l'automne 2023. Le travail autour du passage au référentiel budgétaire M57 sera une des priorités de l'année, pour une mise en œuvre dès le mois

de juin avec la préparation des orientations budgétaires de 2024. Les résultats de l'audit sur les régies, attendu pour le printemps 2023, de même que les projets de monuments du service des sites historiques auront des répercussions sur la préparation de futurs marchés-accords cadres relatifs aux boutiques des sites.

Chiffres clefs

Service des Archives départementales

- Images numérisées consultables en ligne : **1 798 056** ;
- Nombre de visites sur le site internet : **134 114** ;
- Nombre de pages vues en ligne : **33 550 000** ;
- Service éducatif : **1 133** élèves accueillis, et **16** dossiers pédagogiques à disposition
- Anim'Archives : **1684** personnes (ateliers et conférences)

Service archéologique départemental

2,5 tonnes : le poids de chacun des quatre sarcophages extraits du sous-sol d'Elne, à près de 4 m de profondeur.

8,1 millions : le nombre de vues sur Tiktok pour la vidéo présentant la découverte des sarcophages d'Elne.

Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine

51 communes ont bénéficié des conseils et/ou des actions du CCRP.

Nombre d'édifices concernés par le Plan-Objet66 (opérations de recensement, de conservation-restauration et de mise en sécurité) : **16**

Nombre de communes concernées par des opérations ponctuelles de conservation et restauration : **21**

Nombre de bateaux en cours de restauration à l'Atelier des barques : **3**

Nombre total de visiteurs accueillis (Atelier des barques + CCRP Saint-Charles) : **19 200**

Nombre total d'expositions organisées : **3**

Service des sites historiques

Les monuments départementaux ont accueilli, développés et perçus :

- **236 278** visiteurs (+27 % par rapport à 2021) ;
- **9 711** scolaires (+83 % par rapport à 2021) ;
- **10 715** visiteurs pour les Journées Européennes du Patrimoine (+17 % par rapport à 2021) ;
- **773 368 €** de recettes (+ 43 % par rapport à 2021, en raison de l'augmentation des tarifs d'entrée et de la fréquentation) ;
- Impact de la nouvelle politique tarifaire sur les publics prioritaires : 100 160 entrées gratuites (+ 46 % par rapport à 2021) ;
- **90 072** consultations de documents en ligne ;
- **205 620** recherches sur Google ;
- **4 259 600** photos de visiteurs (réseaux sociaux) ;
- **14 635** avis sur internet ;
- 6 occupations temporaires, pour un montant valorisé de **80 661 €**.

Mission Valorisation du patrimoine

En fonctionnement :

- Participation EPCC Mémorial de Rivesaltes : **395 000 €**



- Participation EPCC Musée d'Art Moderne de Céret : **551 800 €**
- Subventions de fonctionnement (hors EPCC) : **437 500 €**
- Subventions structures de droit privé : **250 000 €**
- Subventions communes et structures intercommunales : **29 000 €**
- Subventions organismes publics divers : **5 500 €**
- A noter en 2022 deux subventions exceptionnelles ont été attribuées aux EPCC, dont de **30 000 €** en faveur de l'EPCC de Tautavel et 75 000 € à l'EPCC Musée d'Art Moderne de Céret.

Subventions d'investissement :

- Monuments Historiques, objets publics, Route du Patrimoine : **908 530 €** votés et **163 938 €** payés ;
- Monuments Historiques privés : **27 571 €** votés, dont **11 068 €** payés ;
- Patrimoine Vauban UNESCO : **107 052 €** votés (paiements retardés en 2023 en raisons de problématiques d'autorisations de travaux) ;
- Petit Patrimoine rural non protégé : **64 916 €** votés et **11 325 €** payés.

ZOOM

Service des Archives départementales

Le projet bâtiminaire des Archives départementales et de l'archéologie, lancé en 2018, a pour objectifs d'accroître les capacités de conservation du site (+14 km linéaires pour les archives et +3 km linéaires pour l'archéologie), mais aussi d'améliorer les conditions de travail des équipes en lien avec les nouvelles pratiques de conservation et de médiation, et d'offrir de nouveaux espaces d'accueil et de travail pour les publics (salles

de consultation, salle d'exposition, salle de conférence, etc.). Il s'agira du premier centre de conservation et d'étude archéologique labellisé d'Occitanie.

Le nouveau bâtiment, dont les travaux sont estimés à 24 millions d'euros (avec subventions de l'Etat), devrait être livré début 2027, après 3 années de travaux (2024-2027).

Service archéologique départemental

A Elne, en ville basse, le suivi archéologique du renouvellement du réseau d'eaux usées a permis la découverte d'une importante nécropole de la fin de l'époque romaine. Quatre sarcophages, menacés par les travaux, ont été remontés à la surface. L'opération, dans une rue étroite et à 4 m de

profondeur, a été complexe et spectaculaire. Cette découverte a eu un important écho médiatique, sur les réseaux sociaux, dans la presse locale et nationale (Le Figaro, le Parisien, National Geographic...).

Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine

- Les deux expositions organisées à l'Atelier des Barques, « La mer on y revient toujours... Les vies de Pierre Campmajo » et « La mer dans les églises » ont été l'occasion d'un travail commun entre les deux équipes du CCRP (Saint-Charles et Paulilles) et ont permis de proposer une autre vision de la conservation-restauration et du patrimoine maritime.
- La mise à l'eau du bateau « Lo Gaudi » restauré avec la participation de mineurs délinquants est l'aboutissement d'un projet débuté en 2016, avec le Centre d'Education Renforcé, structure affiliée à l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public. Plus de 70 jeunes, mineurs délinquants multirécidivistes, sont ainsi passés par l'Atelier des Barques.

- Le rassemblement de bateaux traditionnels, « Vire vire de caractère, Biennale des voiles latines, des rames traditionnelles et des arts marins » a réuni une quarantaine d'embarcations méditerranéennes et plus de 400 participants.

Service des sites historiques

Le Département a souhaité réviser la politique tarifaire des Sites historiques (Palais des rois de Majorque, Château royal de Collioure et Prieuré de Serrabona), laquelle n'avait pas été réévaluée depuis 2012. Cette réflexion a permis de favoriser l'accès des jeunes et jeunes adultes aux monuments en établissant la gratuité jusqu'à 25 ans révolus. De la même manière, l'accès des personnes en situation de précarité a été renforcé (gratuité) et une journée mensuelle de gratuité a été mise en place pour l'ensemble des publics (hors saison estivale). Débuté le 2 avril 2023, cette politique tarifaire a eu un réel impact sur la fréquentation des jeunes publics et des jeunes adultes (+ 42 684 visiteurs).

Mission Valorisation du patrimoine

Une étude de préfiguration du nouveau Musée de Tautavel, incluant un rapprochement avec le château-musée de Bélesta, a été lancée en 2020 avec deux objectifs : accompagner la rénovation du musée tant dans la conduite du projet que dans son programme architectural, et définir les conditions stratégiques, RH, juridiques et financières d'intégration de Bélesta dans l'EPCC. La phase 3 de l'étude, en cours d'achèvement, et la phase 4 finale vont permettre en 2023, de déterminer l'implantation spatiale du nouveau musée et de valider le pré-programme architectural et muséographique. Le Département et la commune de Bélesta feront partie de l'EPCC qui gèrera ce nouveau musée agrandi et rénové.



Direction éducation jeunesse et sports, missions :

Éducation

- Assurer la qualité, la sécurité et le bon fonctionnement des 31 collèges publics du Département.
- Gérer les agents techniques des établissements d'enseignement et les accompagner dans le développement de leurs compétences.
- Soutenir et développer les projets éducatifs des collèges notamment avec le PDEAC (volet projets et volet déplacement vers les 36 sites référencés) et le Plan numérique 66 (plus de 13 500 tablettes remises)
- Organiser les services de restauration des collèges permettant de servir des repas de qualité pour tous et poursuivre l'éducation au goût des enfants.
- Mettre en œuvre et suivre le PPI collèges 2019-2024, depuis le 2 septembre 2019, dont la construction des collèges.
- Élaborer, négocier, mettre en œuvre et évaluer la programmation annuelle des travaux et des opérations de maintenance immobilière afin d'assurer l'amélioration continue du cadre de vie des communautés éducatives de chaque collège.
- Gérer les priorités techniques, assurer des travaux en régie afin d'assurer la continuité du service public dans les collèges.
- Conseiller et assurer un appui technique auprès des équipes de direction des collèges.
- uivre les contrats de maintenance et vérifications obligatoires des portes et portails automatiques de l'ensemble des collèges du Département.
- Suivre les contrôles obligatoires, y compris la qualité de l'air, effectués sur les collèges et levées des réserves.
- Suivre les contrats pour les chaudières bois énergie et les nouvelles régulations (collèges Ille-sur-Têt, Pia, Saint André, Toulouges, Thuir, Saint Exupéry, La Garrigole et Elne).
- Attribuer la Dotation de fonctionnement annuelle des collèges publics et privés ; évaluer les dotations complémentaires nécessaires pour faire face aux dépenses nouvelles (coût des énergies).
- Définir la sectorisation des collèges publics du Département.
- Assurer un suivi juridique et financier des budgets des collèges publics et de l'ensemble de leurs actes (autorité de certification).
- Prendre en charge les déplacements scolaires pour les élèves en situation de handicap.

Jeunesse

- Mettre en œuvre la politique jeunesse du Département axée sur le parcours vers l'autonomie et l'engagement citoyen.
- Animer le réseau des structures jeunesse (structures jeunesse communales et intercommunales, fédérations d'éducation populaire, juniors associations, etc.).

Sports

- Mettre en œuvre la politique sportive du Département axée notamment sur le sport pour tous (accent sur l'égalité d'accès à la pratique notamment sur le sport féminin et les pratiques « handi »), le sport performance et le sport santé.
- Animer le mouvement sportif (comités, associations, bénévoles, etc.), favoriser le développement des pratiques sur tout le territoire, faciliter les déplacements liés à la pratique sportive.
- Soutenir le sport de haut niveau et les actions du CNEA (Font-Romeu) et mobiliser le sport professionnel (USAP, Dragons Catalans) dans le cadre de missions d'intérêt général à destination des plus jeunes.



REALISATIONS :

Projets éducatifs

- Mise en œuvre et renouvellement du plan Départemental d'Éducation Artistique et Culturelle (parcours et déplacements vers les sites historiques, culturels et naturels) et appel à candidatures pour artistes intervenant dans le Plan Départemental d'Éducation Artistique et Culturel.
- Participation aux projets de 5 collèges perpignanais dans le cadre de la Cité Éducative.
- Soutien aux projets pédagogiques particuliers et accompagnement du déploiement des tablettes numériques.
- Animation de la plate-forme d'inscription pour les projets pédagogiques dans les collèges : en transversalité avec les autres directions (Culture et lecture publique, Patrimoines, Europe, Eau et environnement, etc.).

Jeunesse

- Soutien des actions menées par les fédérations d'éducation populaire.
- Soutien des nouveaux projets à destination des jeunes du département.
- Soutien des actions menées par les structures jeunesse communales et intercommunales.
- Aide au permis de conduire : 120 jeunes ont bénéficié de l'aide au permis de conduire du Département en 2022.
- Organisation de Génération 66 le 8 juillet 2022 au lac de Villeneuve de la Raho avec plus de 900 jeunes accueillis sur la journée.
- Vote des délibérations de l'Assemblée Départementale des Collégiens sur les commissions suivantes : imagine ton collège idéal, en forme olympique, zéro gaspillage alimentaire, non au harcèlement, à chacun son stage et top aux fake news.
- Vote des propositions du Comité Jeunes des P.O : mise en place d'un plan de communication sur l'accès aux droits et l'information jeunesse, réflexion sur la mobilité des jeunes et mise en place de formations secourisme (PSC1) dans les collèges.
- Mise en place d'un plan en faveur de l'insertion des jeunes.

Sports

- Poursuite du dispositif « Pass'sport 66 » : aide à la pratique sportive pour les collégiens boursiers.
- Suivi personnalisé d'athlètes à potentiel par l'équipe médicale du centre sport santé.
- Alignement du soutien apporté en faveur de la pratique sportive féminine et masculine.
- Application du critère « aide au déplacement » en faveur du Sport Amateur Elite et Sport Amateur.
- Soutien au développement de la pratique des disciplines handisport (handisport et sport adapté) : soutien exceptionnel au recrutement d'un agent de développement porté par le Comité Départemental Handisport.
- Poursuite de l'utilisation du système dématérialisé « Pass66 » pour les associations (subventions > à 500 €).
- Gestion de la distribution des dotations aux associations sportives.

Soutien en faveur des associations sportives dans le cadre des programmes Investissement Sport :

- Programme Sport Handicap : développement des activités sportives en direction des personnes en situation de handicap en renforçant l'accessibilité de ces personnes à la pratique sportive (acquisition de matériels),
- Programme Sport Mobilité : renforcer les moyens à disposition des associations pour faciliter leurs déplacements dans le cadre de la participation à des compétitions ou manifestations officielles (acquisition de véhicules),
- Mise en œuvre du dispositif d'investissement en direction des clubs sportifs évoluant en niveau de pratique national et/ou disposant d'un centre de formation support d'un club professionnel (acquisition de matériels adaptés) : Programme Sport Elite.
- Installation, en co-pilotage avec le Service Environnement, de la CDESI et étude et définition en cours d'un PDESI au regard du développement des activités de pleine nature.

Ressources Humaines des collèges

- Organisation du mouvement des personnels ATEE (Adjoints Techniques des Établissements d'Enseignement).
- Relance d'un accord-cadre relatif à des prestations de mise à disposition de personnels polyvalents dans les collèges, mis en place dans le contexte de crise sanitaire, afin de maintenir la force de travail sur les établissements.
- Poursuite du plan de formation à destination des agents des collèges et notamment sur le volet restauration scolaire (ex : Plan de Maîtrise Sanitaire, techniques de nettoyage, Plan Alimentaire, etc.).

Restauration scolaire

Mise en œuvre du nouveau modèle économique pour la restauration scolaire permettant d'atteindre les objectifs d'amélioration de la qualité des repas (recours aux produits bio, issus des filières courtes, etc.) depuis la rentrée scolaire de septembre 2018, traduit par :

- Un tarif unique de demi-pension à 3,45 € le repas,
- Une revalorisation des montants annuels du dispositif "Chèque Restauration Solidarité" à savoir 190, 240 et 260 €,
- La mise en œuvre d'une Charte d'amélioration de la qualité des repas avec les collèges en préparation sur place (le prélèvement au titre du Fonds Qualité est de 20%) avec pérennisation des actes d'achats de produits de qualité et présentation de justificatifs pour les collèges / analyses sur le pourcentage d'utilisation des produits de qualité au sein des collèges. Entre 2019 et 2022, une augmentation notable du recours aux produits locaux est constatée dans les 18 collèges en préparation sur place avec une progression notable permettant d'atteindre le taux de 42 % d'achats de denrées de qualité dont 16 % de produits bio pour l'année 2022,



- De son côté, accompagné par le Département via une mission de conseil, l'UDSIS a entamé une démarche similaire d'amélioration de la qualité des repas avec la refonte de sa politique achat permettant d'atteindre en fin d'année un taux de recours aux produits de qualité d'environ 50 % dont un peu moins de 30 % de produits bio et surtout 20 % de ses approvisionnements effectués via des producteurs locaux.

Mise en œuvre d'une communication institutionnelle via l'ENT des collèges dans le cadre du dispositif « Chèque Restauration Solidarité », avec un démarrage effectif dès le 2ème trimestre scolaire 2021 - 2022.

Développement des projets pédagogiques d'éducation au goût et au bien manger en soutien des établissements.

Un plan pluriannuel de remplacement des chaises de réfectoire a été engagé par le Département, 21 collèges concernés soit 4285 chaises remplacées.

L'ensemble des collèges sont dotés d'appareils de bio-nettoyage (nettoyeurs vapeur) destinés à la désinfection des locaux cuisine (économie d'eau et de produits lessiviels).

Auto-contrôles en cuisine et contre-visites sanitaires après la réception d'un procès verbal établi par la DDPP.

Gestion du patrimoine immobilier des collèges

- Réalisation du plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour la période 2019-2024.
- Réalisation de la programmation biennale 2021-2022 et préparation de la prochaine 2023-2024.
- Poursuite des opérations d'amélioration des conditions de travail et mise aux normes des cuisines : élaboration du marché « équipements de cuisine » en faveur des collèges, ainsi que la fourniture en complément et/ou en renouvellement d'équipements de cuisine (sauteuses, self, four...).
- 11 Opérations de rénovation énergétique retenues dans le cadre du plan "France relance" (DSID) : plus de 3M€ d'investissements financés à plus de 2M€, fin de réalisation des opérations en 2022.
- 1 opération retenue dans le cadre du DSID 2022 « amélioration des conditions d'accueil des bâtiments publics » financé à hauteur de 50 %, restructuration des blocs sanitaires du collège La Garrigole à perpignan.
- Fourniture en complément et/ou en renouvellement de mobiliers de classes, casiers et divers équipements en soutien des actions pédagogiques .
- Fourniture en complément et/ou en renouvellement de gros et petits outils (balayeuses, auto- laveuse...).
- Prise en charge et suivi des contrôles et visites obligatoires ERP et pose de compteurs séparés pour les cuisines des collèges.
- Lancement études dans le cadre du décret tertiaire avec audits énergétiques des collèges et élaboration du schéma directeur immobilier et énergétique.
- Gestion des sinistres et désordres en Dommage ouvrage et/ou décennales.

Programmation annuelle (opérations significatives de niveau 4) :

- Jean-Moulin à Arles : travaux de clos et couvert-amélioration de la performance énergétique,
- Cerdanya à Bourg-Madame : travaux d'amélioration du cadre de vie,
- Pau Casals à Cabestany : travaux d'amélioration du cadre de vie, faux-plafond, peinture,
- La Côte Radieuse à Canet en Roussillon : travaux d'amélioration du cadre de vie, faux-plafond, peinture, éclairages,
- Jean Amade à Céret : Travaux de clos et



couvert bâtiment logements de fonction (DSID),

- La Garrigole à Perpignan : remplacement de la chaudière amélioration de la performance énergétique (DSID), restructuration des blocs sanitaires,
- Jean Moulin Perpignan : restructuration partielle du bâtiment TS, travaux d'amélioration du cadre de vie,
- Jean Rous à Pia : travaux de rénovation du bloc sanitaire filles,
- La côte vermeille à Port-Vendres : travaux d'amélioration du cadre de vie,

Plan Pluriannuel d'Investissement

- Pau Casals à Cabestany : Pré-programme réalisé sur emprise foncière actuelle, étude d'opportunité suite à élargissement de l'emprise foncière,
- Le Ribéral à Saint-Estève : première phase du concours, appel à candidature réalisée,
- Estagel : suite concours d'architecture, études de maîtrise d'œuvre en cours,
- Jean-Moulin à Perpignan : études de maîtrise d'œuvre pour la création d'un préau, extension du réfectoire et remise à niveau du bâti, consultation des entreprises en cours,
- J.S.Pons à Perpignan : démarrage des travaux de restructuration du bâtiment SEGPA et du RDC du bâtiment d'enseignement principal, livré,
- Jean Mermoz à Saint-Laurent de la Salanque : restructuration des salles d'arts et du gymnase, livré,
- Arles sur Tech : lancement des études sur l'opération de rénovation de la restauration,
- Saint-Exupéry Perpignan : Finalisation du DCE en juin 2022, AAPC jusqu'au 12

- Joffre à Rivesaltes : amélioration énergétique du bâtiment cuisine, réorganisation et rénovation zones de tri, laverie et dépose plateaux/plonge, rénovation des logements de fonction,
- François Mitterrand à Toulouges : agrandissement du parking vélos, réorganisation de l'entrée grand flux et construction d'un abri surveillant. Etudes relatives à la construction de nouveaux blocs sanitaires,
- Pierre Moreto à Thuir : études relatives à la construction d'une SAE couverte.

- juillet 2022 CAO septembre 2022 – 4 lots infructueux à relancer pour - Notification des lots retenus fin 2022/Début 2023,
- Gustave Violet à Prades : restructuration 2ème phase, première phase du concours, appel à candidature réalisée,
- Construction d'un nouveau collège à Clairac : Ajustement APD novembre 2022, Étude de Faisabilité bois, Études environnementales à compléter et finaliser, à valider par les différentes institutions dans les commissions respectives,
- La Garrigole à Perpignan, Construction de la salle polyvalente à vocation auditorium. Études MOE, remise du PRO en décembre 2022,
- Le Boulou : Délibération de juin 2022 validant la convention entre la commune et le Département, autorisant le département à pénétrer sur les parcelles en vue de mener les études préalables. Conclusion du mandat délégation MOA pour les études préalables à la SPL.

PERSPECTIVES 2023 :

Éducation

- Poursuite de la mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour la période 2019-2024,
- Maintien du volume antérieur d'opérations liées à l'amélioration du cadre de vie des collégiens et des communautés éducatives,
- Élaboration d'un schéma directeur énergétique et définition des objectifs d'amélioration de la performance énergétique des collèges conformément aux engagements de la collectivité (objectif supérieur au décret tertiaire à l'échéance 2030),
- Démarrer la réflexion du futur PPI (Amélioration de la performance énergétique, constructions, extensions restructurations, programme d'amélioration du cadre de vie sur les axes Blocs Sanitaires, Préaux et cours de récréation (végétalisation, désimperméabilisation),
- Poursuite du suivi pour la maîtrise des consommations d'eau potable,
- Etude de la prise en charge à terme de l'ensemble des contrats de maintenance des collèges,
- Poursuivre la réflexion et développer le « ALLODEJS » compatible avec une plateforme logicielle modulaire de gestion maintenance assistée par ordinateur (GMAO),
- Mettre en place les groupes de travail pour la rédaction de la convention cadre,
- Consolider l'offre pédagogique de la plateforme « projets collèges » (en lien avec la nouvelle contractualisation du PDEAC avec la dsden et la DRAC),
- Consolider la force de travail sur les collèges par le renouvellement d'un accord-cadre relatif à des prestations de mise à disposition de personnels polyvalents dans les collèges en lien avec un chantier d'insertion,
- Développer l'offre de formation pour les ATEE et maintenir un accompagnement technique des professionnels sur le volet Hygiène-Entretien en Service Général et en Restauration
- Finalisation d'un audit portant sur les organisations de travail sur l'entretien/nettoyage au sein des collèges en vue du lancement d'un plan d'action permettant la refonte des pratiques, plus éco-responsables et moins pénibles pour nos agents,
- Poursuite du déploiement de la Méthode Globale de Nettoyage dans les collèges, après évaluation de la phase expérimentale initiée fin 2022,
- Mettre en place un groupe de travail technique avec les cuisiniers des collèges (Loi EGalim, menus végétariens, utilisation de produits locaux, reporting, etc.),
- Poursuivre la participation à l'étude portée par la Chambre d'Agriculture relative à l'approvisionnement local de la restauration collective dans l'objectif d'une mise en œuvre opérationnelle au printemps 2022,
- Poursuivre la réflexion sur la réduction de la pénibilité au travail et notamment le renouvellement des chaises (dont le poids est supérieur à 5 kg) au sein des réfectoires,
- Poursuivre le projet sur la gestion des déchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des collèges avec un pilotage direct des services de la DEJS,
- Poursuivre la réflexion concernant le déploiement d'un logiciel de gestion de la restauration scolaire à destination des collèges au regard de la modernisation de la fonction financière des EPLE (OPALE),
- Poursuite du travail de sectorisation des collèges publics (secteur du futur collège du Boulou),

Jeunesse

- Actualiser les critères d'attribution des subventions au RIAJ, aux fédérations et associations d'éducation populaire,
- Instaurer un téléservice pour faciliter le traitement des demandes relatives à l'aide à la mobilité des jeunes,
- Structurer le réseau des partenaires des politiques jeunesse,

- Lancer un nouveau mandat de l'ADC 2022/2024 avec l'élaboration de projets au sein de chaque commission thématique,

- Etablir un nouvel appel à candidature pour l'Assemblée des Jeunes (ex comité jeune (16/25 ans) en avril 2023.

Sports

- Poursuivre les programmes investissement en lien avec la mobilité, le handicap et le sport élite.
- Développer le partenariat avec le CNEA-CREPS de Font-Romeu et l'animation du Mouvement Sportif Départemental dans la perspective des JO de Paris 2024.
- Accompagner le mouvement sportif, dans le cadre de la labellisation « Terre de Jeux », par la mise en œuvre de projets (Fête du Sport, Jeux des Collégiens, Semaine

- de l'Olympisme, etc.) pour faire de la préparation au JOP de Paris 2024 un temps de célébration populaire ainsi qu'un héritage durable au bénéfice de tous / mettre en place un comité technique multipartenarial.
- Participer à l'amélioration des équipements sportifs du territoire au titre du Programme National des Équipements Sportifs de proximité.
- Organiser la Soirée des Champions au PRM, soirée aux couleurs olympiques.

ACTIONS PHARES 2022

- « L'aide individuelle à la mobilité » pour plus de 120 jeunes âgés de 19 à 25 ans, avec l'allocation forfaitaire de 250 €, destinée au financement du permis de conduire et accompagné d'une formation en ligne de sensibilisation aux conduites à risques.
- Festival dédié à la jeunesse valorisant l'engagement citoyen, les pratiques sportives, artistiques et culturelles, l'édition 2022 de « Génération 66 » a réuni plus de 900 jeunes sur le site de Villeneuve de la Raho.

GRANDS CHIFFRES 2022 :

+ de 340 agents du Conseil Départemental sont affectés dans les collèges publics pour assurer l'entretien des locaux et la restauration scolaire de nos enfants.
Budget de la Direction :

- **Chiffres CA 2022 :**
30 181 129 € en fonctionnement dont
15 088 354 € de masse salariale
8 513 864 € en investissement
- 4 525 992 € montant global des dotations pour les 31 collèges publics,
1 574 104 € pour les 8 collèges privés sous contrat, 512 062 € affectés à l'utilisation des équipements sportifs par les collèges publics.
- 7 854 000 € de travaux d'investissement (PPI + Programmation annuelle), 413 277 € de travaux et d'interventions en fonctionnement pour les 30 collèges.
- 7 commissions de sécurité passées sur les

- établissements.
- 648 interventions techniques tous corps d'états (urgences, accompagnement du fonctionnement des EPLE et programmés).
- 176 contrôles périodiques obligatoires.
- 1 130 814 € consacrés au dispositif « Chèque Restauration Solidarité » en faveur de près de 4 950 bénéficiaires par trimestre en moyenne.
- 146 300 € en 2022 pour le PDEAC, 4 500 collégiens y participent.
- Un budget de 5356 000 € a été consacré pour les déplacements vers les équipements sportifs ou pour les transports des sorties scolaires et pédagogiques.
- 512 élèves pris en charge dans le cadre du transport des élèves en situation de handicap.
- Travail de partenariat et soutien financier aux fédérations d'éducation populaire et soutien financier pour 29 projets portés par

Direction de la vie associative

2022 : Poursuite de l'accompagnement des associations et un évènement majeur

Depuis la création de la Direction de la Vie associative en 2016, faisant suite à rapport d'évaluation de la politique associative, le Département a mis en place des actions concrètes pour aider les associations locales. En 2022, à ses actions pérennes est venu s'ajouter l'organisation de « Valeurs en Fête » au Palais des rois de Majorque. Le Département a depuis longtemps pour ambition d'être le partenaire privilégié des associations. L'objectif stratégique est « d'impulser une dynamique associative dans le département ».

Pour cela, les actions entreprises sont nombreuses et déclinées en actions internes et externes.

RÉALISATIONS :

Parmi les principaux chantiers menés par la Direction il faut citer :

- Installation du portail Pass 66 comme un outil incontournable du monde associatif dans le département.
- Développement de l'annuaire des associations
- Développement d'un réseau d'associations partenaires associatifs
- Mise en place d'une newsletter à destination des associations inscrites à l'annuaire
- Harmonisation des pratiques internes de traitement des dossiers de subvention
- Gestion du dispositif des dotations cantonales
- Développement et amélioration du dispositif d'évaluation du risque pour les associations les mieux subventionnées.

RÉALISATION REMARQUABLE 2022 :

- Valeurs en Fête organisé au Palais des Rois de Majorque. Cet évènement a été conçu comme une journée d'engagement citoyen afin de dynamiser le bénévolat associatif.
- Il a fédéré autour de la direction de nombreux services du Département ce qui a permis une réussite et un moment fort et marquant de l'année 2022.
- Sur la journée du samedi 136 associations ont tenu des stands et accueilli le public nombreux. Les citoyens ont pu rencontrer les structures et découvrir la densité du tissu associatif catalan.

CHIFFRES CLÉS :

- **2300** associations inscrites à l'annuaire départemental
- **3** ateliers associatifs (plus de 600 inscrits)
- **136** associations représentées à Valeurs en Fête
- **3000** visiteurs à Valeurs en Fête



15 PIJ du Département pour un montant de 40 170 €.

- 156 associations et comités sportifs conventionnés pour bénéficier des visites médicales au Centre Sport Santé soit 37 disciplines sportives.
- 319 visites annuelles réalisées par le Centre Sport Santé : 232 sur Perpignan, 87 sur Font-Romeu.
- 240 dossiers de demandes de soutien (crédits de fonctionnement) traités en faveur du Sport avec 39 comités sportifs, 2 comités scolaires et 199 clubs soutenus financièrement
- 32 dossiers de demandes de subventions traités dans le cadre des programmes d'investissement sport.
- 113 associations ayant bénéficié d'une dotation (médailles, coupes, T-shirt, casquettes...)
- 73 manifestations sportives soutenues financièrement et 26 projets sportifs.
- 3 sportifs de haut-niveau soutenus financièrement.
- Titres nationaux et/ou internationaux : 20 athlètes titrés en individuel et en collectif
- Programme « Pass'sport 66 » : 251 inscriptions (année scolaire 2021 – 2022).
- 299 réunions organisées dans les salles de réunion de la Maison des Sports (dont 7 journées de formation et 6 Assemblées Générales du Mouvement Sportif départemental).

Direction attractivité et rayonnement du territoire

Mission concertation citoyenne et services publics innovants

FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS ET AUX DÉMARCHES CITOYENNES

La Mission Concertation Citoyenne et Services au Public Innovants a pour mission de fédérer et d'accompagner les acteurs locaux notamment pour la mise en place :

- de démarches facilitant l'inclusion numérique des usagers,
- de services au public innovants (démarche internet et externe).
- du pilotage de l'ensemble des démarches citoyennes nécessaire à la co-construction des politiques publiques départementales.

Grâce à la politique départementale d'inclusion numérique votée en mai 2021, 2ème volet de la Politique de Très Haut Débit, le Département a permis de favoriser l'inclusion numérique en maillant le territoire départemental de 21 conseillers et ambassadeurs numériques chargés d'accompagner, au quotidien, la population dans les démarches administratives en ligne et de mettre en place plus d'ateliers d'apprentissage pour garantir l'autonomie numérique à chacun(e). Ce maillage du territoire a été renforcé par un partenariat fort avec les acteurs du territoire, sous forme

de conventions passées avec les collectivités territoriales, chambres consulaires, associations etc. permettant de diffuser gratuitement ce service à l'ensemble des habitants usagers des Pyrénées Orientales.

Par ailleurs, en s'appuyant notamment sur le Schéma Départemental d'Amélioration des Services au Public et le Schéma des Solidarités, et afin de placer le citoyen, l'usager au centre des politiques publiques et de favoriser autant que possible la consultation citoyenne, le Département a mis en œuvre plusieurs appels à projets tels que les « Services au Public Innovants », « Offre de santé et territorialisation », « Cafés Citoyens », « Espaces de Services et Numériques Partagés » qui ont permis d'accompagner la création de nouveaux services sur les territoires pour un égal accès et au plus grand nombre au service public, par exemple le Centre de Santé de Fourques, le Tiers Lieux d'Alenya, la Maison de Santé de Millas, la Maison de Santé de Perpignan ou encore le Café Citoyen de Baillestavy...

CHIFFRES CLÉS :

Inclusion Numérique : 21 conseillers et ambassadeurs numériques, 80 conventions signées avec les collectivités territoriales et partenaires pour mailler le territoire, plus de 18 000 usagers accompagnés durant l'année 2022 dont plus de 2000 ateliers d'apprentissage mis en œuvre sur le terrain.

Appel à Projets : 200 000€ pour les projets Santé, 160 000 € pour les projets de Tiers Lieux et de Cafés Citoyens.

Mission tourisme

PROPOSER UN TOURISME DURABLE, INNOVANT ET SOLIDAIRE

La mission Tourisme a pour mission de fédérer et d'accompagner les acteurs locaux publics en faveur d'un développement diversifié, durable, solidaire et innovant du tourisme (démarche interne et externe).

• Projet de développement du Château de Castelnou : une opportunité pour repenser la valorisation culturelle et touristique

Le Département s'est porté acquéreur du Château de Castelnou avec pour objectif de rendre ce patrimoine public et d'en faire un projet emblématique de territoire, modèle de qualité et d'attractivité.

Après un travail de concertation citoyenne de Novembre 2018 à Mai 2019 invitant les habitants du département à s'exprimer quant à l'avenir du Château de Castelnou, le service tourisme a piloté le projet de pré-ouverture du site pour l'été 2020, puis la réouverture complète du site à l'été 2021.

Dans la perspective de sa réouverture au public à l'été 2022, le Département a souhaité la construction d'un projet d'envergure autour de ce site emblématique.

Création d'une régie de recette, gestion d'un point information de l'OTI des Aspres à l'accueil du Château, création d'une visite audioguidée du château et de son parc/jardin, lancement d'un marché d'animations pour la mise en place de temps forts et de visites théâtralisées sont autant d'objectifs atteints dans le cadre de ce projet ambitieux.

L'obtention des labels Qualité Tourisme Occitanie Sud de France et Tourisme & Handicap est venue confirmer le potentiel de développement de ce site emblématique.

En parallèle, le service tourisme a travaillé à l'élaboration et au lancement d'un marché public d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le but de définir la programmation définitive du site, en collaboration étroite avec la DLB.

• Développement du réseau et de l'outil Pass découvertes en Pays Catalan

Dans le cadre de la Stratégie Départementale de Développement du Tourisme et des Loisirs 2019-2023, institutionnels et professionnels du tourisme et des loisirs se sont accordés sur la nécessité de faire évoluer l'ancien « Pass Patrimoine », outil créé par un Réseau Culturel aujourd'hui disparu, pour répondre aux attentes des touristes et des habitants. Il s'agit d'un livret papier, disponible gratuitement dans les 76 sites du réseau ainsi que dans les offices de tourisme du département.

Il suffit de faire tamponner le Pass à chaque visite d'un site du réseau. Dès la 2e visite, une réduction est appliquée sur les entrées. Le Pass et ses tarifs préférentiels sont valables pour cinq personnes.

Ce Pass est un outil plébiscité par les professionnels du tourisme, car il leur permet de bénéficier d'une visibilité notoire auprès du public touristique et des habitants grâce à une distribution à grande échelle dans le département.

L'ADT assure la distribution du document papier en quantités adaptées (230 000 exemplaires au total) à tous les sites adhérents, ainsi qu'à tous les OT du département.

Depuis 2019, la DART pilote l'évolution du Pass, en collaboration étroite avec l'ADT et la Direction de la Communication. Différentes concertations ont été menées au sein du réseau des adhérents pour faire évoluer :

- Le format papier vers un livret complet valorisant chaque adhérent via une fiche individuelle
- La convention de partenariat afin de travailler sur la qualification de l'offre
- Le nom du Pass pour diversifier l'offre et développer l'offre de loisirs (Pass Patrimoine
- Pass découvertes en Pays Catalan)

Chaque année, le service tourisme procède à la mise à jour des fiches de chaque adhérent en étroite collaboration avec l'ADT et la Direction de la Communication.

CHIFFRES CLÉS :

Château de Castelnou :

47 886 visiteurs du 15 avril au 18 septembre,
24 % d'augmentation de la fréquentation par rapport à 2021,
198 554,5 € de recettes pour la billetterie.

Services aides aux communes

UNE DÉMARCHE ASCENDANTE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Le service aide aux communes - politiques contractuelles a pour mission d'accompagner financièrement les porteurs de projets afin de répondre en premier lieu aux besoins du territoire mais aussi de développer des synergies, des mutualisations, des solidarités, dans des projets innovants et ambitieux.

Partenaire historique et privilégié des communes, le Département réaffirme chaque année, malgré un contexte budgétaire contraint, son soutien aux communes et aux groupements de communes de son territoire.

Il appuie financièrement les communes et intercommunalités pour mener à bien leurs investissements, plus particulièrement ceux dédiés à l'amélioration du service public et à l'amélioration du bien-être des habitants. Sachant qu'une attention toute particulière est portée par le Département en faveur des actions concourant de manière générale à la solidarité, l'écologie et la citoyenneté.

Par ailleurs, le Département des Pyrénées-Orientales et la Région Occitanie développent l'ambition de renforcer la cohérence de leurs politiques publiques d'aide aux communes et intercommunalités notamment à travers la contractualisation avec ces territoires.

Par souci non seulement d'efficacité mais aussi de simplification des procédures pour les porteurs de projets, le Département des Pyrénées-Orientales et la Région Occitanie ont ainsi convenu de mobiliser l'ensemble de leurs moyens, de façon concertée et coordonnée grâce à l'élaboration de contrats territoriaux et des contrats bourgs-centres.

A cela, s'ajoute le programme d'appui spécifique mis en œuvre par l'Etat pour les villes de moins de 20 000 habitants. Il a pour objectif de conforter la fonction de pôle de centralité de ces petites villes pour leurs habitants et pour leur territoire. Il s'inscrit dans le cadre des Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT) et relève du volet territorial du CPER 2021/2027. Il se traduit par les contrats Petites Villes de Demain.

CHIFFRES CLÉS :

Pour l'année 2022, le service aide aux communes - politiques contractuelles a accompagné **372** projets, soit **10 005 364 €** de subventions pour un montant total d'opération de **52 620 584 €** par l'intermédiaire des programmes :

- Aide Directe aux Équipements Structurants,
- Aide à l'Investissement Territorial,
- Voirie Communale et Rurale, Plus Beaux Villages de France,
- Intempéries et Contrats Bourg-Centre/ Petites Villes de Demain/ORT.



Mission égalité

MISSIONS :

La mission Égalité accompagne la mise en œuvre du plan départemental d'actions Égalité de manière transversale, en interne et dans les politiques publiques. En 2022, elle a organisé la 13^{ème} édition des Semaines des droits des femmes et la 10^{ème} édition du concours vidéo départemental « Buzzons contre le sexisme ! » en partenariat avec la plateforme de ressources éducatives pour l'égalité des sexes Matida.education et les structures jeunesse et égalité du département.

Elle a par ailleurs conduit une action de sensibilisation en milieu scolaire dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie sous la forme d'un ciné-débat autour du film

« Coming out », en présence du réalisateur Denis Parrot et des associations locales intervenant dans la lutte contre les LGBT-phobies (24 mai 2022). La séquence de sensibilisation organisée chaque année dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes a quant à elle eu lieu le 28 novembre 2022 sur le thème « Viol conjugal : le rôle des professionnel·les dans l'accompagnement des femmes victimes de violences sexuelles au sein du couple ».

Elle a contribué à la coordination de l'Observatoire des violences envers les femmes du Département des Pyrénées-Orientales (Odvéf66). Elle a développé par ailleurs les actions de sensibilisation à l'égalité filles- garçons et à la prévention des violences sexistes, notamment auprès des publics scolaires. Elle a soutenu techniquement et financièrement des associations œuvrant pour la promotion de l'égalité femmes-hommes et la lutte contre toute forme de discrimination, et a enrichi le pôle ressources Égalité du Département par l'acquisition de nouveaux outils pédagogiques (livres et expositions).

RÉALISATIONS :

- Rédaction du rapport 2022 du Plan départemental d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- En collaboration étroite avec la Direction des Ressources Humaines : mise en œuvre du plan d'actions 2020-2023 relatif à l'égalité professionnelle au sein de la collectivité dont la cellule d'écoute violences, dispositif interne de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes ; organisation d'une campagne d'information à destination de l'ensemble des agent·es via la diffusion d'une affiche et d'une brochure de présentation du dispositif ;
- Dans le cadre des actions conduites en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes : diffusion du Violentomètre et des plaquettes « violences conjugales » ; actions de communication autour du Tchat d'En avant Toute(s) ; signature de la convention de

partenariat relative à la prise en charge du transport des personnes victimes de violences conjugales aux côtés de l'État, du Parquet, de la Direction Départementale de la Sécurité Publique, du Groupement de Gendarmerie, de France Victimes 66, de l'Association des Maires 66, de l'UDAF et du Syndicat des Artisans Taxis (28 avril 2022) ; participation technique et financière au dispositif des bracelets connectés « App'elles » piloté et déployé dans le département par l'association France Victimes 66, et au dispositif Volontaires du Réseau Ressources Citoyennes dans les Territoires (RECIT) porté par l'État et coordonné par l'association Apex.

- Dans le cadre du calendrier des événements Égalité : organisation de manifestations et actions de sensibilisation en direction de publics variés.
- Perspectives

En matière de lutte contre les violences faites aux femmes :

- Poursuivre les actions de formation-sensibilisation en direction des professionnel·les et du grand public à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, des Semaines des droits des femmes et/ou dans le cadre du Calendrier des événements Égalité
- Développer la communication et la diffusion d'outils d'information à destination des femmes victimes de violences et/ou des témoins : plaquette violences conjugales, Violentomètre (traduction en plusieurs langues dont catalan, etc.)
- Proposer la réalisation d'une enquête auprès des acteurs locaux du travail social et médico-social afin d'identifier les besoins non couverts en matière de prévention, d'accompagnement et de prise en charge des femmes victimes de violences
- Poursuivre le soutien aux associations intervenant dans la prévention, l'accompagnement et la prise en charge des femmes victimes de violences
- Reconduire les cycles d'ateliers d'autodéfense à destination des femmes victimes de violences et/ou voulant s'en préserver, identifiées au sein des Maisons Sociales de Proximité
- Développer le pôle ressources Égalité par l'acquisition d'outils dédiés (brochures, ouvrages, expositions, etc.)



Pôle ressources humaines et moyens généraux

PÔLE RESSOURCES HUMAINES ET MOYENS GÉNÉRAUX

Joriss Gelibert - Nombre d'agents : 335

La DGA Ressources Humaines et Moyens Généraux (DGA RH et MG) regroupe la Direction des Ressources Humaines, la Direction Logistique et Bâtiments, la Direction Systèmes d'Information et Aménagement Numérique du Territoire, le Service Animation et Festivités, le Préventeur Sureté et un service Administratif et Finances. Il s'agit de directions et services transversaux et leurs missions principales sont de soutenir, aider et accompagner les services et directions de la collectivité dans la réalisation de leurs propres missions. Elle contribue pleinement à la réalisation des politiques publiques par l'enjeu stratégique des fonctions supports qu'elle représente.

Par ailleurs, cette DGA porte directement par le biais de sa direction systèmes d'information et aménagement numérique du territoire la politique publique relative au très haut débit (THD). L'année 2022 a permis de concevoir et de développer de nombreux schémas transversaux permettant de structurer les missions portées par cette DGA : schémas informatique, patrimonial, énergétique, plan de continuité d'activité en matière d'inondation...et ainsi d'inscrire dans la durée les actions proposées à l'ensemble de la collectivité.

Direction des Ressources Humaines

Après l'audit des fonctions RH de 2020, puis la période de mise en place des équipes en 2021, la direction des ressources humaines poursuit sa mutation. Les services réorganisés ont pu sur l'année 2022 assurer une fiabilisation juridique des actes, une meilleure transversalité des travaux, tant en interne qu'avec les directions de la collectivité. Fin 2022, une phase de consolidation a pu être envisagée mais sans effet réel du fait des multiples reports de la migration du moteur de paye et du poids des interventions auprès des organismes partenaires. Les premières étapes concrètes vers la dématérialisation à grande échelle de la fonction RH ont dû être reportées sine die.

Dans ce contexte, le présent rapport a pour objectif de vous permettre d'appréhender de manière détaillée l'activité de la Direction des Ressources Humaines pour l'année 2022.

Les effectifs permanents de la DRH au 31 décembre 2022

Les effectifs permanents de la DRH au 31 décembre 2022

Catégorie Hiérarchique	Agents	ETP
A	16	16
B	5	4,5
C	26	24,9
Total Résultat	47	45,4

PRÉSENTATION DES SERVICES :

• Le service de la Gestion Administrative du Personnel (GAP)

Le GAP assure la gestion des carrières, Congé de Longue Maladie (CLM), Congé de Longue Durée (CLD), Accident du Travail et Retraite. Il gère la prise en compte et la mise en œuvre des situations impactant la carrière des agents titulaires et contractuels. Il gère les démarches techniques et administratives pour l'établissement des rémunérations et il traite également la gestion des dossiers d'indemnisation d'allocataires retour à l'emploi.

• Le service Gestion Emploi, Compétences et Evolution Professionnelle

Ce service assure les missions de recrutement de la formation, du suivi des effectifs et de l'accompagnement professionnel des agents (reclassement, conseil en évolution professionnelle, aide à la mobilité, etc). Chacune des missions du service constitue un levier opérationnel de Gestion Prévisionnelle des Effectifs, Emplois et Compétences. Pour répondre à un double enjeu : besoins en évolution de la collectivité en termes de ressources et accompagnement des agents dans leur parcours individuel.

• Le service Coordination des Actions Transversales et Déconcentrées

Ce service a un rôle d'assistance, de formation et de conseil auprès des encadrants et des réseaux de référents de l'ensemble des directions et services. Il assure la veille des règlements intérieurs et chartes (ARTT, déplacement, télétravail). Il est chargé de la gestion des titres repas et de sa régie, ainsi que l'aide accordée par le Département aux agents dans le cadre du financement d'une mutuelle (santé et prévoyance). Il assure également un appui administratif nécessaire au fonctionnement des services de la DRH et le déploiement du module « postes » au sein des différentes directions.

• Le service d'Analyse Statutaire et Financière (SASF)

Ce service assure l'analyse statutaire RH, la partie finance et comptabilité avec le suivi de la masse salariale ainsi que le dialogue social au sein de la collectivité.

• La mission Protection Fonctionnelle et Obligations Statutaires

Cette mission instruit les fiches d'incidents ou de demande de protection fonctionnelle lorsque des agents sont victimes d'agressions à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions ou en raison de leur qualité d'agent public. En outre, elle met en œuvre des procédures disciplinaires sur la base de rapports circonstanciés.

RÉALISATIONS :

Le service Gestion Administrative du Personnel

En tant que service de gestion administrative du personnel, nous jouons un rôle crucial dans la gestion des ressources humaines de la collectivité. Le service est responsable de la gestion de différents types d'agents, notamment les agents fonctionnaires, les agents contractuels de droit public mais aussi de droit privé (apprenti, PEC, vacataire...), qui constituent un effectif important pour la collectivité.

Notre service est chargé de la gestion de dossier administratif de chaque agent, notamment l'ensemble des informations et

des documents relatifs à la rémunération, l'avancement, ainsi que la mise à jour régulière de ces informations. Nous assurons également la saisie des éléments variables de paye (heures supplémentaires, astreintes...), la gestion des absences, ainsi que la préparation et contrôle des fiches de paye. Sans oublier, l'accompagnement au départ à la retraite de nos agents.*

Outre ces missions, nous sommes également responsables de la gestion des cotisations sociales, qui sont versées par la collectivité pour chaque agent, et qui sont déterminées

en fonction du statut et de la situation de l'agent. Nous travaillons en étroite collaboration avec les organismes de sécurité sociale, les caisses de retraite, la direction générale des finances publiques et les autres organismes sociaux pour garantir le bon suivi des dossiers des agents. Notre service s'assure également du respect de toutes les obligations légales et réglementaires liées à la gestion du personnel sont respectées. Nous veillons à la conformité des processus et des pratiques de gestion avec les lois et les réglementations en vigueur, les règles

statutaires, les règles de déontologie et le code du travail. En résumé, le service de gestion administrative du personnel au sein d'un département est un acteur clé pour la bonne gestion des ressources humaines de la collectivité. Il assure une gestion efficace des dossiers administratifs, des absences, de la préparation des fiches de paye, de la gestion des cotisations sociales, ainsi que le respect des règles légales et réglementaires liées à la gestion du personnel.

Quelques chiffres clés afin d'illustrer notre activité 2022 :

Unité Carrière :

- **7089** arrêtés et contrats rédigés portant changement de situation administrative (reclassement de l'ensemble des agents de catégorie B et de catégorie C), changement d'affectation, octroie de temps partiel, congé de maladie, mutation, stagiairisation, titularisation, radiation des cadres suite à un départ en retraite, etc. (Cela représente une hausse de 33 % par rapport à l'année 2021)
- **35** agents reçus en présentiel dans le cadre dans le cadre de l'acculturation des agents contractuels à la fonction publique territoriale.

Unité retraite :

- **80** dossiers retraite, **280** estimations individuelles, plus de **220** simulations de pension de retraite.
- **115** dossiers d'instructions en accident de travail et maladie professionnelle.
- **130** dossiers de temps partiel thérapeutique contre 84 en 2021.
- **110** demandes d'instruction de CLM et CLD ou inaptitude ont été traitées.

Unité rémunérations :

A mis en œuvre différentes revalorisations et augmentations de salaires au cours de l'année 2022, telles que :

- Le versement de l'aide exceptionnelle prévue à l'article 13 de la loi n°2021-1549 du 1er décembre 2021 de finance rectificative pour 2021.
- L'augmentation de la valeur annuelle du

- traitement afférent à l'indice 100 majoré.
- L'application du complément indiciaire à certains personnels des filières sociales et médico-sociales.
- La revalorisation du régime indemnitaire des agents éligibles à l'IFSE.
- L'application des différentes revalorisations du SMIC.
- La mise en œuvre de la réévaluation de l'indemnité compensatrice de la hausse de la contribution sociale généralisée (ICHCSG), au 1er janvier de chaque année
- L'instauration d'une indemnité dite de Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat, mise en application sur le mois de décembre 2022.

De plus, la Direction des Ressources humaines est intervenue durant le dernier trimestre de l'année auprès de l'IDEA afin de présenter un plan d'actions visant à consolider les procédures et pratiques du service gestion des Ressources Humaines. Cette intervention a eu pour objectif d'assurer une sécurité juridique et comptable des opérations de gestion des ressources humaines.

Par ailleurs, et afin de rendre optimal le processus de traitement de la paye des assistants familiaux, une cellule dédiée à la supervision des opérations de paye et leur contrôle a été mise en place au sein de la DRH.

Dans un premier temps, a été effectuée une phase de test de manière à déterminer les

champs d'intervention entre la Direction des Ressources Humaines et la Direction Enfance Famille. Cette cellule, aujourd'hui en charge de la

totalité des traitements de paye des assistants familiaux, consolide en outre les procédures et pratiques en vue d'assurer une sécurité juridique et comptable.

Le service Gestion Emploi, Compétences et Evolution Professionnelle

Chacune des missions du service constituant un levier opérationnel de Gestion Prévisionnelle des Effectifs, Emplois et Compétences, l'ensemble de l'activité a consisté à répondre à un double enjeu : répondre aux besoins en évolution de la collectivité en termes de ressources et accompagner les agents dans leur parcours individuel.

SUIVI DES EFFECTIFS

La gestion des postes et des effectifs s'est renforcée sur les volets de l'analyse, de la fiabilisation et de la production d'outils d'aide à la décision.

L'activité a porté sur :

- la tenue du tableau des effectifs, mis à jour au fil des mouvements agents, mobilités et des requalifications de postes.
- l'analyse et l'aide à la décision en matière de demande d'ouverture de poste, ou de renouvellement des effectifs permanents et non permanents.
- la production du Rapport Social Unique 2021
- la production d'analyses de données RH
- production d'études, déclaratives et prospectives déclaratives auprès d'établissements extérieurs tels que l'Insee, la Préfecture, Pôle emploi, Centre de Gestion
- Accueil d'une apprentie en septembre 2022.

Perspectives :

- renforcement de la mission suivi des effectifs.
- collaboration avec la Direction Évaluation et Audit sur le chantier de la cotation des postes.
- lancement des travaux pour l'acquisition d'un module poste.

RECRUTEMENT

La collectivité s'est engagée dans le processus d'expérimentation de la recentralisation du RSA. En ce sens, sur la base du plan insertion adopté par l'Assemblée, 69 postes permanents ont été créés. Pour pourvoir l'ensemble de ces postes, une équipe de 4 contrats de projet dédiée a été recrutée pour déployer une méthode de recrutement mobilisant des outils spécifiques (élaboration

du candidat persona avec les directions, suivi du parcours candidats, ciblage des supports de diffusion, participations aux jurys d'entretien...) Dans ce contexte également, pour les 22 agents de la Direction Insertion Logement (DIL) du service d'accès aux droits qui a été fermé, des bourses à l'emploi ont été menées et les 22 repositionnements ont été réalisés.

Perspectives : acquisition d'une plateforme de recrutement ; formation à l'utilisation de l'outil performance écho, collaboration avec la Direction de la communication sur le sujet de la marque employeur de la collectivité, participation au salon du TAF 2023, à la journée IRTP et la journée porte ouverte, déploiement de la méthode et outils nouveaux de recrutement au-delà des postes insertion sur des recrutements de métiers en tension, développement de partenariats (Pôle emploi, écoles, centres de formation...)

FORMATION

L'année 2022 est marquée par le développement de l'outil IDEAL CO qui permet à tous les agents d'accéder gratuitement à des formations en ligne et des colloques sur 31 thématiques métiers ou transverses. Il a été proposé aux encadrants un catalogue de formations sur la thématique du management : les bases du management, un atelier sur les pratiques, l'entretien d'évaluation, la planification et l'organisation de l'activité d'une équipe. Deux formations spécifiques inter-service sur la cohésion d'équipe ont été proposées. La fin du rattrapage des formations sécurité ACES a été pilotée par la DID.

Perspectives : élaboration du nouveau plan de formation 2023 2024 ; marché permis pour fin d'année, externalisation des formations habilitations électriques, échafaudage, bilan de compétences et coaching, certification PIX pour les ambassadeurs du numérique, formation sur l'évaluation et l'application du Complément Indemnitaire Annuel (CIA), recrutement des nouveaux apprentis dont le nombre sera en hausse.

Gestion des inaptitudes, retour/maintien dans l'emploi

A été finalisée la constitution d'une équipe de deux Conseillers en Evolution Professionnelle – référent handicap, en charge d'assurer l'accompagnement des agents dans leurs projets de mobilité souhaitée ou subie du fait de problématiques d'aménagement de poste (bilan, projet, marché, candidatures).

Dans le cadre des dispositions statutaires prévues en termes de gestion de l'inaptitude, l'application du dispositif de Période de Préparation au Reclassement a été engagée. L'accompagnement consiste en un parcours personnalisé suivant un déroulé progressif en vue de la réorientation de l'agent (bilan, formations, immersions...)

Perspectives : finalisation d'une note sur la procédure statutaire liée à la gestion de l'inaptitude ; développement d'actions en matière de prévention de l'inaptitude, structuration de la politique RH en matière de handicap.

Accompagnement parcours

La mise en place de cette mission s'est traduite par la réalisation de suivis d'agents ayant un projet de changement professionnel (mobilité interne ou externe, reconversion, formations personnelles...). Les outils mobilisés varient selon les situations (point sur le parcours, bilan de compétence, aide aux candidatures, identification de parcours de formation...)

Le décret du 22 juillet 2022 intervenant dans le cadre de la loi sur les transitions professionnelles a conforté le rôle des Conseillers en Evolution Professionnelle et a proposé de nouveaux outils pour les agents. Dans ce cadre une convention type a été établie pour permettre, dans le cadre d'accompagnement d'agents par l'unité, de mobiliser l'immersion comme un outil parmi d'autres du parcours, favorisant la découverte d'un métier en lien avec le projet.

90 agents accompagnés dans le cadre d'un souhait de mobilité
10 formations validées lors de la commission CPF 2022 sur 10 dossiers présentés

Perspectives : développement d'ateliers collectifs pour la réflexion projet, les candidatures...

Le service Coordination des Actions Transversales et Déconcentrées

PRÉSENTATION DES SERVICES :

Ce service a un rôle d'assistance, de formation et de conseil auprès des encadrants et des réseaux de référents de l'ensemble des directions et services. Il assure la veille des règlements intérieurs et chartes (ARTT, déplacement, télétravail). Il est chargé de la gestion des titres repas nominatifs et de sa Régie pour ceux non nominatifs. Il assure également un appui administratif nécessaire au fonctionnement des services de la DRH. En outre, il est en charge de l'appui technique auprès des services de la DRH pour toute question relative aux outils métiers et assure un lien fonctionnel avec la DSIANT.

RÉALISATIONS 2022 :

Le Service Coordination des Actions Transversales et Déconcentrées

Ce service est notamment en charge de coordonner l'ensemble des missions déconcentrées confiées aux différents pôles à travers les référents RH, les correspondants RH et les différents réseaux en charge de la mise en œuvre des missions relatives à la gestion de premier niveau des frais de déplacements, des titres restaurants et de la gestion du temps de travail. Il gère également les paramétrages spécifiques des outils du SIRH.

Elle comprend quatre unités de travail et une unité d'appui administrative dédiée à l'accompagnement de l'ensemble des services de la DRH ainsi qu'une mission « télétravail ». Les réalisations 2022 sont les suivantes par unité.

1. L'unité gestion du temps de travail « GTT »

En charge du suivi des questions afférentes au temps de travail (techniques et réglementaires), l'unité a notamment effectué :

- **814** attestations (contre 727 en 2021) et 131 certificats de monétisation effectués pour le Compte Epargne Temps « CET »
- **5 229** jours versés vers les « CET »
- **2 114** jours monétisés en « CET »
- **1 597** jours consommés en « CET » (sensiblement égal aux données 2021)
- **1 906** saisies d'ASA liées à la COVID 19, toutes confondues, pour 996 agents (représentant un total de 5 607 jours CALENDAIRES)
- **8 698** saisies d'heures supplémentaires et réparties comme suit :
- à récupérer : **2 705** pour un total d'heures de **8 824h03**
- à payer : **5 993** pour un total d'heures de **2 5306h34**

FAITS MARQUANTS :

La migration du logiciel de temps « Chronogestor » vers « Chronotime » en mai 2022 avec les tests inhérents.

Élaboration de tutoriels sur l'utilisation dudit logiciel et de fiches techniques à l'attention des agents, des managers et des gestionnaires concernant les nouveaux droits à congés, RTT, quotient de réduction avec une mise en œuvre au 01/01/2023.

Formation dispensée par l'unité GTT en direction d'environ 90 gestionnaires relative aux

nouveaux droits à congés, RTT, quotient de réduction. Ces nouvelles dispositions ont engendré la mise en adéquation du règlement intérieur ARTT.

2. L'unité SIRH

Arrivée d'un chargé du SIRH le 14/03/2022 après plus d'un an de vacance sur le poste. L'agent recruté a dû faire face dès sa prise de fonction au désengagement du prestataire Eksaé. Cette focalisation forcée sur la migration vers une nouvelle version du logiciel a impacté quasi 80 % du temps de travail de l'agent qui n'a pu assurer ses missions principales que de manière accessoire en 2022.

Malgré cela, le bilan des réalisations 2022 reste positif au travers des réalisations non exhaustives suivantes :

- Gestion des données sur Sabona à compter de mai 2022 : 945 courriels traités (arrivée ou départ d'un agent, prolongation de contrat, changement d'affectation, prolongation,...);
- Aide à la préparation et à l'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles (écriture du cahier des charges, sélection du prestataire, réunion avec le prestataire, extraction et études des différentes listes...);
- Préparation et élaboration des statistiques nécessaires pour le comité de suivi télétravail ;
- Élaboration du cahier des charges de la plateforme recrutements ;
- Différentes études faites pour l'Allo DRH ou encore à la demande de la hiérarchie ou des services de la DRH ;
- Aide à l'exploitation des données extraites de diverses applications métiers (Eksaé, sabona, ChronoTime...);
- Achat d'Adelyce social et mise en production ;
- Accueil et accompagnement d'une apprentie.

La perspective d'une réorientation des missions en 2023 doit permettre au SIRH de proposer un calendrier de travail en conformité avec les attentes de dématérialisation de la direction des ressources humaines.

3. L'unité frais de déplacements

Cette unité est en charge de la prise en compte de l'ensemble des frais occasionnés lors de déplacements professionnels. Les réalisations marquantes en 2022 de cette unité sont les suivantes :

- **3 788** ordres de missions traités
- **20 698** notes de frais payées
- **953** agents ont saisi des notes de frais pour un montant total de **600 574,59 €** (budget hors transport, en augmentation par rapport à l'année 2022).

	Ordres de mission	Notes de frais	Remboursement	Nb agents qui ont saisi une ndf
Année	Nb traités	Nb traitées	Montant	
2019	4 808	26 517	635 286,21 €	1090
2020	3 347	18 307	498 817,52 €	979
2021	3 907	17 616	519 968,94 €	840
2022	3 788	20 698	600 574,59 €	953

Le paramétrage des changements d'organigramme a concerné, notamment la DSI en DSIANT et la DLB, soit 309 comptes Notilus impactés et mis à jour en plus de l'introduction des nouvelles architectures dans le logiciel de frais de déplacement.

Le changement des taux de l'indemnité kilométrique en mars 2022 avec un effet rétroactif au 01 janvier 2022 a induit un travail conséquent pour effectuer la régularisation et le remboursement aux 196 agents ayant déjà saisi leurs notes de frais .

5 référents Notilus « débutants » ont bénéficié d'une formation par l'unité « frais de déplacement ».

Les contrats Air France et SNCF pour l'achat de billets d'avion ou de train ont été renouvelés. Le prestataire pour les réservations de billets d'avion a changé (Transavia à la place d'Air France) et par conséquent une nouvelle procédure d'achats des billets d'avion a été mise en place.

- **93** billets de train achetés pour un montant de 11 870,50 €
- **13** billets d'avion achetés pour un montant de 2 575,00 €.

4. L'unité titres repas

Cette unité en charge de la gestion des titres restaurants et de la régie pour les non nominatifs qui y est associée a réalisé en 2022 :

- **328 286** titres-restaurant nominatifs réceptionnés et distribués dont :
 - **92 %** sous format « papier »
 - **8 %** sous format « dématérialisé »
- **7 652** titres-restaurant non nominatifs gérés.

5. Mission télétravail

Cette mission s'occupe de tout ce qui a trait au télétravail (campagne annuelle, candidatures, conventions « pérennes », spécifiques et dérogoaire).

Il est à noter que le télétravail a été élargi, en 2022, à l'ensemble des agents volontaires dont les missions sont télétravaillables, sous réserve du respect des critères précisés dans la charte s'y rapportant et de l'avis favorable de la hiérarchie.

Ainsi, les données sont les suivantes pour 2022

- **640** candidatures (508 femmes et 132 hommes) ;
- **814** agents ont rempli la convention « en ligne », 738 ont signé une convention (682 « classiques » et 56 « spécifiques »).

Le service Analyse Statutaire et Financière (SASF) et la Mission Protection Fonctionnelle et Obligations Statutaires

JURIDIQUE

Saisines

Pour l'année 2022, le secteur comptabilise un total d'environ 246 saisines.

- **170** saisines pour analyse statutaire, dont :
 - **70** saisines pour analyses individuelles.
 - **6** contentieux ou pré-contentieux (recours reçus en 2022).

Discipline

Sur le volet disciplinaire, 11 procédures disciplinaires enclenchées et 7 sanctions prononcées.

Chantiers

Concernant les chantiers qui ont le plus mobilisé le secteur, il peut être relevé :

- La refonte des actes suite à la parution du Code Général de la Fonction Publique (environ 70 modèles d'actes produits conformes à la nouvelle norme réglementaire),
- L'analyse de la loi Taquet concernant les assistants familiaux et production du nouveau modèle de contrat conforme aux dispositions de la loi,
- La reprise des procédures disciplinaires et mise en œuvre des enquêtes administratives,
- L'analyse et la rédaction de la délibération relative à l'évolution du régime indemnitaire,
- L'analyse et la mise en œuvre du complément de traitement indiciaire pour les personnels éligibles,

- L'analyse de l'évolution des grilles indiciaires et de certains cadres d'emplois,
- La préparation, l'organisation et le suivi des élections professionnelles.

Analyse comparative 2022/2021 : L'année 2021 avait débutée en octobre pour le SASF avec l'arrivée de sa responsable et de l'une de ses juristes. On constate que depuis, le service s'est inscrit dans une démarche d'accompagnement, de sécurisation et de fiabilisation des pratiques de la Direction des Ressources Humaines.

Le rythme mensuel des saisines est constant, et se calibre en fonction des projets plus ou moins mobilisants au cours de l'année. A ce titre, au cours du mois de mars 2022, le secteur analyse statutaire avait moins été sollicité par des saisines ponctuelles, au profit d'un travail de fond favorisant la mise en conformité juridique de tous les actes par l'appropriation et la transposition des articles du Code Général de la Fonction Publique. Une partie de l'activité de l'année s'est également portée sur l'organisation des élections professionnelles.

Instances

Organisation et suivi des instances de concertation

CT = Comité Technique / CAP = Commission administrative paritaire / CAPI = Comité d'avancement et de promotion interne / CCP = commission consultative paritaire / CHSCT = comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail / CS = comité de suivi.

CT	CAP	CCP	CAPI	CHSCT	CS
4	1	0	1	3	10

Dont trois comités de suivi dédiés au suivi du télétravail et à l'évolution du régime indemnitaire.

Organisation et suivi des élections professionnelles

Les élections professionnelles du Conseil Départemental se sont tenues par voie dématérialisée du 2 au 8 décembre 2022, avec la mise à disposition, la journée du 8 décembre, d'un site de vote physique proposant la mise à disposition d'ordinateurs et des conseillers du numérique pour les agents qui ont souhaité être accompagnés au vote en ligne.

Ces élections se sont inscrites dans le contexte de réforme des instances du dialogue social, engagée par la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique. Les réformes ont impacté chaque instance de concertation, à savoir les CAP, les CCP ainsi que les CT et CHSCT qui sont devenues à l'occasion des élections professionnelles de 2022 les nouveaux « CST », Comités Sociaux Territoriaux.

En parallèle, le contexte sanitaire exceptionnel a conduit la collectivité à questionner son mode de fonctionnement, notamment sur la question de l'organisation des élections, avec pour boussole, l'absolue nécessité de ne pas être contraint par une vague de contamination, éventuellement un nouveau confinement ou encore des restrictions de déplacement.

Aussi, en adéquation avec le principe de mutabilité de la fonction publique et la prise en compte du contexte sanitaire incertain, l'organisation des élections 2022 s'est effectuée de façon dématérialisée, conformément à l'avis favorable des organisations syndicales recueilli lors du Comité Technique du 29 mars 2022.

En outre, Afin de permettre aux agents les plus éloignés de l'outil informatique d'obtenir une aide au vote et garantir ainsi le meilleur taux de participation possible, la Direction des Ressources Humaines s'est associée aux les Conseillers du Numérique de la Direction Attractivité et Rayonnement du Territoire qui ont apporté leur concours à ces élections et se sont mobilisés sur l'ensemble des collèges et agences routières du Département.



Pour leur permettre un niveau d'intervention optimal, le SASF a :

- organisé une formation express quant au fonctionnement des élections professionnelles,
- mis à disposition le matériel nécessaire au vote et en déployant un isoiloir portable sur chaque site,
- donné des supports de communication du Département afin de bien être reconnu et sensibiliser les agents au vote,

Dans ce contexte, les conseillers du numérique ont pu demander la régénération des codes d'accès en garantissant toute la sécurité et la confidentialité aux électeurs et accompagner les agents qui ont fait le choix de venir voter sur le site Christian Bourquin le 8 décembre.

Dates clés :

- Janvier : Extraction et analyse des bases de données pour déterminer les effectifs et préparer en conséquence les élections professionnelles.
- Février/mars 2022 : Rédaction d'un cahier des charges pour proposer la mise en œuvre du vote électronique.
- CT du 29 mars 2022 : Avis favorable des représentants du personnel quant à la mise en œuvre du vote électronique.
- Courant avril : Comparaison de différents devis et commande auprès du prestataire Voxaly d'une assistance à la mise en œuvre du vote électronique et de la mise à disposition d'une plate-forme dédiée.
- CT du 19 mai 2022 : Avis favorable des représentants du personnel quant au protocole pré- électoral et aux propositions relatives à la création des CST.
- 1er juin 2022 : Avis favorable de l'Assemblée Départementale quant à la délibération de mise en œuvre du vote électronique ainsi qu'à la création des CST dans la collectivité.
- Septembre : Extraction et analyse des bases de données pour déterminer les listes électorales.
- Octobre : Recueil et vérification de la recevabilité candidatures. Première formation des équipes de la DRH et des représentants du personnel à l'outil de vote électronique.
- Novembre : Envois des professions de foi et des modalités de connexion au site de vote électronique à l'ensemble des agents. Seconde formation des équipes de la DRH et des représentants du personnel à l'outil de vote électronique.
- Décembre : Vote et proclamation des résultats.

Le taux de participation global de 54,84 % est en augmentation par rapport aux élections professionnelles de 2018.

FINANCES / COMPTABILITÉ

Budget et Pilotage de la masse salariale

Le suivi et l'amélioration des outils de pilotage se poursuit notamment par une exploitation plus approfondie des possibilités de l'outil ADELYCE.

Le dialogue de gestion avec la Direction des Finances s'inscrit dans la pérennité instaurant une convergence des pratiques et des productions issues des différents outils.

Les outils d'aide à la décision s'affinent et poursuivent leur évolution afin de répondre aux nouveaux enjeux de la collectivité.

Au niveau national, l'année 2022 a été marquée par une dégradation de la situation socio-économique et une inflation élevée qui a engendré plusieurs dispositifs impactants pour la masse salariale des collectivités en parallèle des mesures catégorielles :

- Revalorisation des grilles indiciaires des catégories C au 1er janvier,
- Transposition du SEGUR de la santé dans la

Fonction Publique Territoriale au 1er avril,

- Hausse du point d'indice de 3,5 % au 1er juillet,
- Hausses du SMIC à 3 reprises : 0,9 % au 1er janvier, 2,65 % au 1er mai et 2,01 % au 1er août entraînant un relèvement de l'indice minimum à l'IM 353.

En interne, en réponse au contexte national, la collectivité a initié des mesures volontaristes fortes :

- La revalorisation des régimes indemnitaires des filières administratives, culturelles et technique pour les adjoints techniques des établissements d'enseignement,
- La mise en œuvre du Complément Indemnitaire Annuel.

Comptabilité

Le secteur de la gestion comptable et de l'agent en charge des missions sur ce périmètre a été transféré au SAFI du PRHMG en cours d'année.

Direction Logistique et Bâtiments

Direction support pour l'ensemble des Directions et Services. Responsable du Patrimoine bâti et non-bâti (hors domaine public routier) et de la logistique transversale. Assure les missions suivantes : gestion domaniale et technique du patrimoine bâti et non bâti, suivi des investissements immobiliers (bâtiments, monuments historiques, sites naturels et construction de collèges), mission d'étude de travaux (faisabilité, conception, réalisation, maintenance et entretien du patrimoine), flotte automobile, achats transversaux, nettoyage des bâtiments, plan de continuité d'activité inondation, identification de la vulnérabilité des bâtiments, sécurité

incendie des bâtiments et collèges, gestion des moyens de secours (bâtiments, collèges, sites naturels et historiques, tunnels, IDEA, Musée de Céret, sûreté du port de Port-Vendre). Deux projets importants sont mis en place au sein de la DLB, ils vont définir la stratégie immobilière de la collectivité dans les années à venir : Le Schéma Directeur Patrimonial qui doit proposer un Plan d'Action sur la stratégie d'intervention sur les bâtiments, un Schéma Directeur Énergétique qui va définir l'action à engager pour atteindre les objectifs du Décret Tertiaire à horizon 2030. et une proposition de réorganisation fonctionnelle pour certains bâtiments tertiaires.

Les effectifs permanents de la DLB au 31 décembre 2022

Catégorie Hiérarchique	Agents	ETP
A	8	8
B	25	23,4
C	146	142,3
Total Résultat	179	173,7

A- Le service Gestion Patrimoine Assurances

Gestion immobilière

Réalisations 2022 :

- recherches immobilières pour le relogement des mineurs confiés à l'IDEA
- Echange avec la mairie de Thuir d'un appartement départemental contre un bâtiment communal,
- Régularisation d'une emprise foncière de la poste à Perpignan – ancien hôpital militaire,
- Transfert en pleine propriété du foncier supportant le centre d'incendie et de Secours Perpignan/Nord.

Perspectives 2023 :

- Poursuite des recherches immobilières pour le relogement des mineurs confiés à l'IDEA

- Mise en place de la copropriété régissant la nouvelle maison sociale de proximité de Argelès sur mer.

Chiffres clés 2022 :

- 388 675 € de dépenses de fonctionnement en loyers et charges locatives,
- 204 683 € de recettes liées aux revenus de l'Hôtel d'Entreprises à Rivesaltes,
- 584 560 € accordés au titre des avantages en nature pour l'occupation de locaux départementaux, aux partenaires, associations et comités sportifs,
- 168 conventions en gestion (y compris Hôtel d'Entreprises à Rivesaltes)

Gestion technique

Réalisations 2022 :

Relance des marchés :

- Fourniture et acheminement du gaz et d'électricité pour les bâtiments départementaux et IDEA,
- Entretien et maintenance des installations thermiques pour les bâtiments départementaux, les collèges et l'IDEA
- Marché de maintenance des 13 installations de production photovoltaïque.

Perspectives 2023 :

Mise en oeuvre du décret tertiaire, détermination des années de référence et déclaration des données de consommations énergétiques sur OPERAT.

Chiffres clés :

480 000 kWh de production photovoltaïque :

en revente et autoconsommation des installations des bâtiments départementaux,

31 000 € de recettes générées par la revente d'électricité,

1134 interventions sur la plateforme Allo DLB prises en charge et suivies par 2 agents.

Assurances :

Gestion des assurances du Département, conseil et assistance juridique des services départementaux dans ce domaine.

Réalisations 2022 :

Marchés Publics de services :

- Lancement marchés pour renouvellement des contrats d'assurances "Flotte flotte automobile et risques annexes", "navigation de plaisance", "Responsabilité civile garage",
- Lancement Marché subséquent campagne de renouvellement 2023 des contrats "Dommages aux biens et risques annexes", "responsabilité risques environnementaux", "responsabilité du fait des barrages" et "tous risques expositions".

Perspectives 2023 :

- Renouvellement des contrats arrivant à échéance au 31 décembre 2023 : ("Dommages aux biens et risques annexes", "responsabilité risques environnementaux", "responsabilité du fait des barrages" et "tous risques expositions").

Chiffres clés 2022 :

- 370 nouveaux sinistres en 2022

- 409 977 € de recettes dont 342 482,08 € (DPR), 67 494,94 € (DAB)» dont 23 776,57 € en recours direct.

- 10 expertises (dont 1 expertise judiciaire).

- 8 dossiers contentieux (2 nouvelles requêtes, 5 contentieux en cours, 1 clos - gain de cause).

B - Le Plan de Continuité D'Activité

Mission dont l'objectif consiste à rendre notre collectivité plus résiliente afin de lui permettre, tout en protégeant ses agents, d'assurer une continuité de son activité en situation de crise (inondation / pandémie mondiale / cybersécurité...).

Réalisations 2022 :

Elaboration du PCA inondation :

- Achèvement des travaux d'élaboration avec l'ensemble des Directions ,
- Acculturation à la gestion de crise,
- Création d'un système d'alerte des agents par SMS.

Diagnostique de vulnérabilité des bâtiments :

- Intégration de la gestion des mineurs en situation d'accueil dans le diagnostic (Direction des Solidarités) : recensement de l'ensemble des familles d'accueil œuvrant pour le Département, vérification de l'inondabilité des secteurs sur lesquels ces habitations sont implantées, communication au Pôle des Solidarités des résultats de cette étude,
- Mise en œuvre d'une opération pilote de réduction de vulnérabilité sur deux sites stratégiques (Site BOURQUIN et Hôtel du Département).

Perspectives 2023 :

- Réaménagement de la salle bleue du Cabinet en cellule de crise,
- Stratégie et financement de la réduction de vulnérabilité à appliquer au patrimoine Départemental.
- Acquisition d'un logiciel de « main courante » pour la cellule de crise,
- Réalisation d'exercices de gestion de crise.

Chiffres clés :

- Veille 7/7 j et 24/24 h des prévisions météorologiques dans la perspective d'une activation du PCA
- Plus de 50 réunions de concertation / formation en interne,
- 40 référents PCA inondation dans la collectivité + 80 assistants de prévention.
- 200 sites d'hébergement appartenant à des familles d'accueil diagnostiqués.

Bureau d'étude

Réalisations 2022

- Centre Technique Exploitation Routier de Bolquère : Etudes et plans pour la construction d'un local de stockage à peinture,
- Site AR Perpignan Sud : études pour la rénovation des vestiaires et de la salle commune,
- Bâtiment « Canopé » : études préalables à la création de nouveaux locaux pour accueillir l'AS Jean-Moulin,
- Bâtiment Usine à Thémis : étude pour la création d'une salle dite « hors-sac » pour l'accueil des groupes scolaires pendant la pause déjeuner,

Perspectives 2023

- Etude et travaux de construction de l'Unité Mineurs Non Accompagnés au Moulin à Vent,
- Etudes et travaux de rénovation de l'AS de Saint Laurent de la Salanque,
- Étude et travaux de réaménagement du hall d'Accueil de la DEJS à la Maison des Sports,
- Réception de la nouvelle MSP d'Argelès sur mer

Chiffres clés : 44 Affaires traitées

Service investissement

Réalisations 2022 :

Bâtiments : Travaux d'isolation dans un souci de performance énergétiques :

Remplacement menuiseries extérieures au bâtiment ex CFA ; Travaux de remplacement des menuiseries et isolation des combles de l'Hôtel du Département ; Isolation des bâtiments du site Panchot , Isolation de divers bâtiment sur le site de l'agence routière de Saillagouse ; Réfection de la façade et climatisation maison du site de Paulilles ; Travaux de réfection de la toiture du bâtiment rue Sauvy et insonorisation groupe froid .

Travaux de gros entretien : Travaux d'aménagement fonctionnel du site Panchot, création ludothèque et salle de lecture à MDPO de Thuir ; Création d'un abri à sel à Llupia Restructuration extension du site des Archives départementales ; Etudes et travaux sur les céramiques de façades Sant Vicens ;

Monuments historiques : Fin de la Restauration intérieure des chapelles du PRM, Pose d'un escalier provisoire et travaux de pré consolidation au Château de Castelnou,

Perspectives 2023 :

Monuments historiques : Etudes en vue de la restauration des bastions du CRC et de la tour carrée , Etudes d'éclairage en vue de la mise en valeur du château Royal de Collioure , Etudes pour la restauration des peintures murales de la chapelle Notre Dame des Anges .
Bâtiments : Fin travaux d'aménagements fonctionnel du site de Panchot; Rafraîchissement amphithéâtre de la faculté d'éducation ; Travaux d'extension du mur d'escalade de Cabestany, Poursuite de l'opération de restructuration extension des Archives Départementales, Démarrage des travaux de restructuration des locaux de l'antenne sociale de St Laurent de la Salanque.

Logistique flotte automobile

Logistique Achats

Réalisations 2022 :

Renouvellement des marchés avec prise en compte de la loi AGECE :

- Renouvellement du marché mobilier : création d'un lot 4 – équipements de bureau reconditionnés,
- Renouvellement du marché « Vêtements de travail » : ouverture à une offre écoresponsable dans le BPU avec des références intégrant des matières recyclées,
- Renouvellement du marché électroménager : pour le lot 1 et 2 : ouverture dans le BPU à des produits reconditionnés.

Opération UKRAINE : achat de 50 palettes EUROPE + 500 cartons de déménagement + don par nos fournisseurs de 50 palettes usagées (LABOPRO – BAURES – LPI) pour acheminer des vêtements et produits divers.

Perspectives 2023

- Déploiement du logiciel ATAL sur le domaine d'achat vêture pour une mise en œuvre en 2023.
- Passage en production sur le logiciel de gestion de flotte et de stock ATAL pour le magasin Panchot – rationalisation et optimisation du stock

Chiffres clés

- Travaux en régie : 869 commandes
- Fournitures de bureau : 308 commandes
- Produits d'entretien : 80 commandes
- Vêtements de travail et EPI : 319 commandes
- Mobilier : 85 commandes
- Magasin : Préparation et contrôle de 3097 commandes
- 1546 commandes de pièces détachées véhicules et engins

Flotte Automobile

Réalisations 2022

- Travail de migration des données du logiciel Parck vers le logiciel ATAL (création de l'architecture et des paramètres) – rationalisation et optimisation de la gestion de flotte
- Doublement de la flotte de véhicules électriques (17 véhicules fin 2022)
- Navette intersites : internalisation de la navette intersites avec acquisition d' une 2ème navette de 17 places et l'amélioration du circuit : création d'un arrêt COS, 2 midis par semaine les mardi et jeudi – transports à la demande sur des événements particuliers : visites de chantier, voyages d'études...



Perspective 2023

- Géolocalisation : projet de mise en place de la géolocalisation sur l'ensemble de la flotte pour en optimiser et rationaliser son utilisation - mise en œuvre en 2023
- Accélération du verdissement de la flotte VL avec l'acquisition de 9 véhicules électriques supplémentaires sur la programmation 2023

Chiffres clés

- 1836 Ordres de réparation (Travaux en régie) dont 8 en assurance, 4 en bris de glaces, 69 en sinistres non déclarés, 113 en révision et en préparation de véhicules neufs,
- 12 OR pour des gardes-corps « réparation pour les routes, barrières, potences, garde-corps »,
- 279 commandes de prestations extérieures atelier Panchot,
- 80 commandes de matériel et outillages atelier Panchot.
- 42 commandes de prestations extérieures pour atelier Saint-Charles,
- 262 bons de commande (carburants, contrôles techniques, VGP, entretien et maintenance stations carburants et séparateurs hydrocarbures)

Régie nettoyage / tri sélectif

Missions :

Récupération sur les principaux sites du Département des emballages ménagers recyclables et des matériaux qui peuvent être recyclés et valorisés : fer, bois, carton, plastic, verre, piles, cartouches d'encre, bouchons en liège, en plastic, bouteilles plastiques, carottes de ciment, béton, gravats, palettes en bois. Tous ces produits ont des filières agréées spécifiques de recyclage et de valorisation. Cette action se décline en une tournée quotidienne sur les principaux sites pour les emballages ménagers recyclables, le reste des matériaux sont récupérés à la demande selon le flux généré.



Réalisations 2022

- Externalisation du lavage des vêtements haute visibilité des agents des routes via un ESAT
- Coût des contrats avec la métropole de Perpignan : 76 723 € TTC
- Coût des dépenses pour le tri sélectif : 3 982,73 € TTC
- Recettes liées à la revalorisation : 6 511,13 € TTC

Perspectives 2023

- Sensibilisation les agents du CD sur les écogestes à tenir concernant la gestion des déchets et le tri, - Formation des agents référents par site (ambassadeur du tri).
- Identification de nouvelles filières de valorisation ainsi que de nouveaux partenaires.
- Mise en place d'une benne à carton sur le site Christian Bourquin

Régie travaux

Sur le 6283 fiches reçues par l'intermédiaire du logiciel GMAO « Allo DLB », 4007 étaient portés par la Régie Travaux, soit (2/3) des interventions. Ce chiffre est en globalement égal à celui de 2021 (4480 interventions en 2021).

Les prestations liées aux Ateliers « Manutentions », « Electricité » et « Serrurerie » représentent les 3/4 des interventions de la Régie travaux, Les bâtiments qui ont fait l'objet de plus d'interventions sont l'Hôtel du Département, le Site Ch. Bourquin, et les antennes sociales rattachées à la MSP Côte Vermeille.

Réalisations 2022

- Création de « vestiaire Femmes » à l'Atelier Mécanique de Panchot à Perpignan,
- Rénovation du logement de renfort de l'Agence Routière de Saillagouse,
- Rénovation du logement de fonction du gardien du Parc Panchot à Perpignan ;
- Les travaux de la terrasse du premier étage à l'Hôtel du Département,
- Remplacements par des luminaires led des éclairages de l'ensemble du site Ch . Bourquin à Perpignan,
- Suivi de travaux d'étanchéité sur le Canal d'arrosage situé en mitoyenneté du site de Panchot à Perpignan,

Perspectives 2023

- Travaux de restructuration des locaux de l'ADIL (Terrasse du Castillet) à Perpignan (travaux en cours actuellement),
- Travaux de relocalisation de l'Antenne Sociale de Jean Moulin à Perpignan (plusieurs phases, travaux en cours actuellement),
- Suivi du transfert du mobilier dans le cadre de la création de la MSP d'Argeles,
- Mission d'audit sur le système de gestion d'accès de l'ensemble des sites du Département,
- La Réhabilitation du verger conservatoire (2 500 m²) au Prieuré de Serrabone,
- Réhabilitation du parc du Site de San Vicens,
- Mise en place de réducteurs de débit d'eau sur tous les sites de la Collectivité en vue de réduire les consommations ;

Chiffres clefs

- **4007** fiches Allo DLB sont à destination de la régie Travaux, représentant 335 demandes par mois .

Service sécurité incendie

Réalisations 2022

2540 Extincteurs vérifiés ,42 Poteaux d'incendie vérifiés,60 R.IA. Vérifiés,7 Commissions de sécurité effectuées toutes avec avis favorable, 40 Dépannages de Système de Sécurité Incendie

20 Dossiers de Travaux traités,15 Dossiers de Manifestations Exceptionnelles

26 Services de Sécurité pour manifestations exceptionnelles,8 Interventions d'aide à la personne réalisées

Perspectives 2023

Remplacement des défibrillateurs semi automatiques installés depuis plus de 10 ans
Formation 1er secours étendue aux jeunes mineurs et majeurs de l'IDEA

Chiffres clés : Formations

PRÉVENTION des INCENDIES	632
PSC1	103
GESTES QUI SAUVENT	386
FORMATIONS DAE Communes	84
FORMATION ASSISTANTS DE PRÉVENTION	46
FORMATIONS des ENCADRANTS	179
FORMATION INCENDIE AGENTS RÉGIE NETTOYAGE	80
TOTAL	1510



Direction des systèmes d'information et aménagement numérique du territoire (DSIANT)

La Direction des Systèmes d'Information est garante de l'alignement du système d'information sur la stratégie de la collectivité. Elle est responsable de la conception, de la mise en œuvre et du maintien en conditions opérationnelles du système d'information et de sa qualité.

Elle pilote la démarche de modernisation de la collectivité.

Elle pilote le projet d'aménagement numérique du territoire (Très Haut Débit – Téléphonie mobile). Par ailleurs, elle évalue et préconise les investissements en fonction des évolutions souhaitées et s'assure de l'efficacité et de la maîtrise des risques liés au système d'information.

Les effectifs permanents de la Dsiant au 31 décembre 2022

Catégorie Hiérarchique	Agents	ETP
A	10	9,8
B	27	26,2
C	23	21,6
Total Résultat	60	57,6

MISSIONS :

- Mission stratégique à long terme afin d'offrir des solutions informatiques durables permettant d'assurer pérennité des investissements tout en appréhendant les évolutions technologiques.
- Mission d'organisation et d'études consistant à concevoir et évaluer des solutions informatiques par la prise en compte des besoins : l'élaboration de cahiers des charges, l'étude de projets de développement, la maintenance , le suivi et l'évolution des logiciels existants.
- Mission de coordination en animant des groupes de travail utilisateurs-informaticiens et en participant à des groupes de travail interdépartementaux et club utilisateurs.
Mission de formation de support et d'assistance aux utilisateurs sur les logiciels bureautiques et métiers.
- Mission de gestion du parc matériel en assurant l'installation, le suivi et le dépannage de tous les matériels téléphoniques, micro-ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, tablettes,

smartphones, alarmes. équipements audiovisuels et visioconférence, prêts de matériels (appareils photos, vidéo projecteurs, PC portables).

- Mission de Pilotage du Schéma Directeur, de modernisation du fonctionnement de la collectivité (mécanismes de gouvernance du SI, dématérialisation des procédures, Accompagner les services en assistant à maîtrise d'ouvrage dans la conduite des projets).
- Mission de production avec l'exploitation, la maintenance des systèmes, la sécurité, l'atelier reprographie et la PAO.
- Missions opérationnelles (achats, comptabilité, marchés publics, inventaire ...).
- Mission de mutualisation des moyens informatique et téléphonique avec les organismes partenaires.
- Mission de sécurité des services numériques au profit des agents et du public Mission de cybersécurité, Sécurité du Système d'Information
- Mission de maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure système, réseaux, téléphonie, alarme et vidéosurveillance.
- Mission d'accueil téléphonique centralisé
- Mission de veille technologique, d'amélioration et d'évolution de l'offre numérique de sa qualité
- Construction du réseau public Très Haut Débit, Numérique 66 sur le territoire départemental Gestion et suivi de la Délégation de Service Public, du réseau Très Haut Débit
- Résorption des zones blanches et grises en téléphonie mobile.
- Service Maintenance & Support Missions
- Mission d'assistance aux utilisateurs sur l'utilisation des matériels informatiques.
- Mission de maintenance : configuration, installation et dépannage de tout type de matériel informatique pour les agents de la collectivité, des collèges et d'organismes extérieurs.
- Mission de gestion du parc matériel : inventaire, gestion du renouvellement et des commandes. Mission de veille technologique : se tenir à jour des nouvelles technologies.

RÉALISATIONS :

- Plan numérique des collèges : déploiement de tablettes SQOOL et de classes mobiles (Plan d'investissement Education numérique)
- Déploiement des serveurs pédagogiques : Les collèges sont équipés du serveur pédagogique Edutice. Intégration de la voix sur IP dans les collèges : Poursuite du déploiement de la téléphonie sur IP pour tous les collèges. Raccordement des collèges dans le réseau fibre du Département, Numérique 66.

PERSPECTIVES :

- Industrialisation de la préparation des postes de travail
- Poursuite de la mise production du logiciel de gestion de parc informatique et d'assistance aux utilisateurs (annuaire RH, inventaire...)
- Plan numérique des collèges : Déploiement de tablettes PC pour tous les collégiens Intégration de solutions innovantes comme la réalité virtuelle dans des projets pédagogiques Poursuite du changement de système téléphonique par la VOIP dans les collèges
- Organisation d'un évènement le 31 mai 2023 autour du numérique dans les collèges du Département.
- Evolution de l'architecture réseau des collèges suite au raccordement au THD.

Service Conception Reprographie Missions

Conception des supports de communication graphique (affiches, dépliants, brochures, fiches, etc.) : dessin, graphisme, mise en page. Gestion des urgences et des pics d'activité. Recherches graphique et veille sur les évolutions liées à la communication visuelle.

Imprimerie : assure l'ensemble des tâches liées au fonctionnement et à l'utilisation des matériels et logiciels liés à la reprographie (impression, traceur, façonnage, assemblage,

massicotage, etc.) ainsi qu'à la duplication de données numériques (gravure CD et DVD).

RÉALISATIONS :

- Impressions : 2034 (68 % des demandes)
- PAO : 832 (28 % des demandes)
- Demandes de papier en tête : 76 (3 % des demandes)
- Numérisation : 22 demandes (1 %)

PERSPECTIVES :

Le logiciel demande Allo PAO/imprimerie évolue. Un changement de traceur est prévu cette année, ainsi que le remplacement d'une presse numérique en 2024.

Chiffres clés

- Expos 66 : 169 demandes (45 % des demandes)
- Session : 43 demandes (11 %)
- Commission permanente : 57 demandes (15 %)
- Journées du patrimoine : 18 demandes (5 %)
- Semaine des droits des femmes : 19 demandes (5 %)
- Fête du livre vivant : 22 demandes (6 %)
- Génération 66 : 15 demandes (4 %)
- Balades en terre d'artistes : 6 demandes (2 %)
- Fête de la nature : 5 demandes (1 %)
- Été 66 : 2 demandes (1 %)

Service Infrastructure et système Missions

- Mission de sécurité des services numériques au profit des agents et du public Mission de cybersécurité
- Mission de maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure système, réseaux, téléphonie, alarme et vidéosurveillance
- Mission d'accueil téléphonique centralisé pour le CD66 Mission d'amélioration de la qualité de service IT Mission d'évolution de l'offre numérique
- Mission de mise en conformité par rapport à la réglementation (règlement général sur la protection des données RGPD)

RÉALISATIONS :

- Projet de sécurité des systèmes d'information (Stratégie de sécurité du SI) : renforcer la sécurité de son système d'information et intégrer la gestion du risque face aux menaces
- Plan de sécurité du SI (Norme ISO 27001)
- Projets de cybersécurité- répondre aux principales cyberattaques
- Projet d'évolution de la téléphonie au profit des collèges et du conseil départemental Projet d'évolution des éléments de sécurité réseaux
- Migration des sites sur réseau fibre départemental Numérique66 (GFU) Projet d'évolution et de sécurisation de la messagerie
- Projet d'évolution et de sécurisation de l'infrastructure système (Parcours ANSSI) Mise en œuvre d'une politique de sauvegarde
- Soutien opérationnel aux déploiements de nombreux applicatifs métiers (Intranet, Chronotime, Pythéas, Asapro, Schola, Atal, Eksae, Asal@e, Kenora)
- Soutien opérationnel aux sites tiers (musée de Céret, pépinière d'entreprise de Rivesaltes, syndicat mixte grand Canigou, ADT, mémorial de rivesaltes)



PERSPECTIVES :

- Evolution antispam et antivirus Messagerie de secours (risques Cyber) Double authentification
- Cloud Public
- Gestion de la donnée
- Téléphonie et webconférence intégrée au poste de travail Règles d'accès au SI heures non ouvrées
- Evolution et rénovation du partage des fichiers, des serveurs Poursuite du Plan France Relance (Parcours ANSSI)
- Sensibilisation des agents de la collectivité aux risques cybersécurité (Prévention- campagne phishing- Fiche réflexes...)

CHIFFRES CLÉS :

460 Serveurs (60 serveurs physiques)
725 éléments du réseau
2000 téléphones fixes pour le CD et
800 pour les collègues
140 caméras
35 sites sous vidéosurveillance
120 routeurs
130 switchs manageables
2 Baies de stockage (1 + extension)

Service Modernisation Missions

- Mener des études pour définir les besoins de modernisation et de gouvernance du Système d'Information
- Mettre en place des mécanismes de gouvernance du S.I. et ensuite y contribuer Piloter les projets stratégiques d'évolution du S.I. :
- Accompagner les services : appui aux maîtrises d'ouvrage dans la conduite des projets,
- Piloter l'activité des chefs de projets maîtrise d'œuvre de la DSI en coordination avec la direction de la DSI et les maîtrises d'ouvrage.

RÉALISATIONS :

Gouvernance du Système d'Information : Mise en place et animation du pilotage stratégique du Système d'Information : comité de pilotage du S.I. de chaque pôle et comité de pilotage transverse (DGS).

- Mise en place d'un plan de charge prévisionnel pour la DSIANT. Mise en place d'une cartographie des compétences DSIANT. Définition des rôles DSIANT / directions métier.
- Formalisation doctrine faire – faire faire – acheter sur étagère ('make or buy') sur les logiciels métier. Lancement d'un chantier de classification des applications métier selon leur niveau d'importance pour la collectivité (pour finalisation T1 2023).
- Lancement d'un chantier de mise en place d'un processus unifié de gestion des demandes d'évolution du S.I. (pour finalisation T1 2023).
- Pilotage des projets stratégiques d'évolution du système d'Information WEBACCUEILLANT / Portail des ASS FAM : portail permettant aux ASSISTANTES FAMILIALES de saisir leurs jours de gardes des enfants confiés et leurs frais de déplacement. Chantier contribuant à la sécurisation et la paye des ASS FAM. Généralisé en début 2022.

WEBASE : Pilotage des évolutions du logiciel WEB@SE (gestion de l'ASE et des aides financières). En particulier : validation électronique des notifications d'aides financières et des bons d'achat : paiement des prestations aux ASS FAM (vêture ..) ; Actions de fond sur la fiabilisation des données.

CAHIER DES CHARGES : refonte Autonomie Personnes âgées (APA) : Assistance à la Direction Autonomie et au SAFI des solidarités dans l'écriture d'un cahier des charges visant à refondre l'application APA obsolète. Finalisé en 2022.

MEDIMAIL : Mise en place d'une messagerie sécurisée pour les données de santé. En 2022 mise en place de l'accès pour les personnels médicaux et lancement des travaux sur l'intégration à la messagerie Zimbra.

PERSPECTIVES :

Mise en place et animation du pilotage stratégique du Schéma Directeur Informatique Assistance méthodologique à l'ensemble des services de la DSIANT dans la conduite de leurs projets.

WEBASE : Finalisation du chantier de signature électronique des notifications d'aides financières et des bons d'achat ainsi que continuation des actions de fond sur la fiabilisation des données. WEBACCUEILLANT / Portail des ASS FAM : Généralisation en 2022. Finalisation de l'étude sur l'intégration des ASS FAM de l'IDEA.

MEDIMAIL : Déploiement aux personnels médical puis à l'ensemble des Travailleurs Médicaux Sociaux (TMS).

REFONTE DE L'APA : Suite au travail d'identification des besoins pour le cahier des charges, participation aux travaux avec la CNSA pour définir le cahier des charges de leur future solution. Etude et mise en œuvre d'un outil de cartographie du système d'Information (Urbanisation du SI)

Direction adjointe Aménagement Numérique du Territoire Missions

- Mission de contrôle et de déploiement du réseau Numérique66 dans le cadre d'une délégation de service public
- Mission de pilotage de la stratégie départementale des services et usages numériques
- Apporter un soutien aux collectivités en tant que garant de l'harmonisation des usages numériques sur le territoire
- Corriger les disparités territoriales en matière de fragilité numérique et structurer les actions afin de favoriser l'inclusion numérique.

RÉALISATIONS :

- Création et suivi des dossiers de subventions Europe (FEDER) et ETAT (FSN) : Dans le cadre du déploiement de sites prioritaires Très Haut débit pour le département, le dossier d'aide européenne du Fonds Européen de Développement Régional a été constitué. Réalisation identique pour le fonds de soutien Numérique porté par l'Etat.
- Infrastructure réseau souveraine et multi-technologique permettant d'interconnecter des collectivités au travers d'un Groupement Fermé d'Utilisateurs (GFU) et de disposer d'une connectivité numérique haut niveau (qualité de service, résilience, performance, sécurité) pour permettre de porter un catalogue de services numériques à valeur ajoutée.
- Développement de la transformation numérique auprès des EPCI et mairies.

- Dépôt d'un dossier auprès de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et la Direction Générale des Entreprises (DGE) permettant de solliciter une subvention sur les raccordements complexes.

PERSPECTIVES :

- Construction d'un socle de connectivité commun à l'ensemble des collectivités territoriales (Réseau Numérique Partenarial)
- Réalisation d'un schéma directeur des services et usages numériques (SDUSN).
- Mise en œuvre d'un marché de complétude
- Mise en place des usages numériques dans le cadre de l'aide aux collectivités.
- Continuité et aboutissement des projets de subventionnement (Région, raccordements complexes, POCTEFA...)

CHIFFRES CLÉS :

200 collectivités sollicitées pour pour le Réseau Numérique Partenarial (11 établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).
84M€ financés pour la construction du réseau Numérique66
140.000 logements raccordables au réseau fibre du Département

Service Applications Métiers

MISSIONS :

Etudes, Pilotage, suivi et évolutions des projets informatiques ; modernisation et amélioration des processus informatiques

RÉALISATIONS :

Pôle des Solidarités :

Mise en place de Parcours RSA
 Web@Se : mise en place signature dématérialisée aide fi et bons

Pôle RH MG

Déploiement du logiciel ATAL sur le SAF et la DLB (Parc auto) pour la gestion du stock
 Déploiement du logiciel CHRONOTIME pour la gestion du temps

Pôle Finances :

Diagnostics et benchmarking sur la gestion des subventions

Transversal :

Généralisation du parapheur électronique, en particulier les circuits « Documents RH »
 Audit et diagnostic sur notre maturité de la donnée et feuille de route vers un Système d'Information Décisionnel (SID)
 Choix d'un prestataire pour un logiciel de gestion des correspondances. Santé au travail : mise en place de l'application Kenora

Connexion à WEBDELIB d'une GED Transverse pour la gestion des Actes Déploiement d'un outil de réservation des ressources

PERSPECTIVES 2023 :

Pôle des Solidarités :

Numérisation du stock des dossiers MDPH (65 000 dossiers) et mise en place d'une GED liée à un plan de classement

Mise en place de la nouvelle application de gestion de la PCH Travaux avec la CNSA pour la refonte de l'APA

Pôle RH MG :

Logiciel de gestion de crise et d'alerte en cas d'inondation Mise en place d'un nouveau ALLO DSI 2.0

Gestion RH :

Eksaé ; Migration majeure
 Utilisation d'un outil de prise en main à distance conforme au RGPD Nouveaux formulaires RH : pour les formations et le télétravail Gestionnaire d'annuaire RH (en remplacement de SABONA)

Pôle Pilotage Finances :

Mise en place du Système d'Information Décisionnel (SID)
 Gestion des subventions : amélioration du suivi financier des subventions pour les aides aux communes et l'aide à la pierre.
 Gestion des subventions : mise en place d'un portail des demandes de subventions Interface entre la gestion financière (Sedit) et la gestion des marchés (Marco) Passage en mode SAAS de MARCO

Pôle Citoyenneté

Refonte du portail des médiathèques

Transversal :

Généralisation du parapheur électronique avec une nouvelle version Asalae : Systeme d'Archivage Electronique (SAE)
 Système Information décisionnel GED Transverse
 Déploiement d'un outil pour de gestion partagée des projets
 Visualisation des actes administratifs via un portail connecté à la GED transverse Connexion à de SEDIT et de MARCO à une GED Transverse pour la gestion financière



Service animation et festivités

Le Service Animation et Festivités (SAF) intervient sur le plan logistique, technique dans la plupart des manifestations organisées par les différentes Directions administratives du Département des Pyrénées-Orientales et le Cabinet de la Présidence. Aussi bien dans les communes du département que sur les sites gérés par la collectivité : Hôtel du Département, Palais des Rois de Majorque, Château Royal de Collioure, Maison de la Catalanité, Prieuré de Serrabona, site de Paulilles, Château de Castelnuou, Maison des Sports, Maisons sociales, Archives Départementales, Médiathèque, Port-Vendres, Bouillouses et salle Canigou du site Bourquin.

Une équipe du service est dédiée à la restauration et intervient dans les locaux de l'Hôtel du Département mais également au sein de différentes salles de l'institution ou en dehors dans le cadre de l'organisation de buffet dînatoires ; vins d'honneur ; accueils café ; collations ; vernissages ; etc.

Les effectifs permanents du SAF au 31 décembre 2022

Catégorie Hiérarchique	Agents	ETP
B	2	2
C	29	28,5
Total Résultat	31	30,5

Équipes techniques :

- Installations, suivi technique et logistique des divers événements organisés par les différentes Directions du Département, le cabinet de la Présidence et leurs partenaires (événements culturels ; colloques ; vernissages ; conférences ; inaugurations, concertations publiques ; repas ; accueil café ; etc.).
- Réalisation de films informatifs à destination des agents; montage de films liés à un thème comme par exemple pour la semaine des Droits des Femmes ; montages vidéos ; films de promotion en lien avec les missions du Département à destination des agents – journal interne - et / ou des habitants du département ; réalisation d'une vidéothèque de la vie culturelle et politique menée par le Département, reportage sur les activités et captation vidéo des ateliers artistiques de fin d'année dans les collèges (musique, danse, arts plastiques).
- Conseil expert pour les installations fixes de sonorisation/lumière/vidéo dans les salles polyvalentes des collèges ou sites historique du département.
- Prêt de matériel aux associations, aux communes et ou partenaires du Département.
- Gestion du calendrier de mise à disposition de sites du Département pour l'organisation de concerts, colloques, conférences-débats, journées d'étude, formations....

- montages des expositions en lien avec la Direction Culture.
- Gestion logistique et ramassage des dons dans différentes communes de matériel de 1er nécessité pour l'Ukraine

Suite à la crise sanitaire de 2020 le SAF s'était vu confier de nouvelles missions certaines ont été conservées :

- Mise en place de visioconférences ;
- Gestion des stocks et livraison des masques aux collèges en lien avec la DEJS jusqu'au mois mars 2022 fin des gestes barrières lié à la COVID .
- Ramassage et transfert des dossiers papiers des services sociaux suite à la mise en place du télétravail des agents MDPH et aides sociales jusqu'au mois de mars 2022 .
- Mise en place des différentes salles de réunion / formation / espace de bureau en tenant compte des normes de distanciation lié à la COVID et en respectant les mesures gouvernementales annoncées au fil des mois. Fin des restrictions en mai 2022 lié à la pandémie.

Équipe Restauration :

- élaboration de menus ;
- confection repas et buffets ;
- service à table et derrière les buffets ;
- mise en place et service de vins d'honneur et accueils cafés ;

RÉALISATIONS :

- 467 manifestations liées aux activités habituelles et nouvelles missions réparties comme suit : 20 à l'hôtel Départemental, 73 au Palais des Rois de Majorque. 27 au Château Royal de Collioure, 114 à la Maison de la Catalanité, 1 au Prieuré de Serrabona, 122 en Salles Canigou et Président, 22 en Salle de réunion du Service Animation et Festivités 7 à au Château de Castelnuou et 81 sur les différentes communes du Département.
- 18 prêts de matériel (écran, chaises, tables, grilles, tribunes, scènes, chapiteaux, drapeaux, portes – drapeaux, flammes CD66), aux directions et partenaires de l'institution - aux communes et à des associations du Département.
- Nouveaux événements au Palais des rois de Majorque avec les 1re éditions de Festa Majorque et Valeurs en fête
- Achat de nouveaux matériel d'éclairage led architectural autonome.
- Acquisition de jeu d'orgue lumière (dernière génération – surface numérique) ;
- Complément de structure scénique forte charge

- Achat de complément de mobiliers (tables/Chaises/grilles d'exposition).
- Changement de la régie vidéo pour être en comptabilité avec caméras dernières générations;
- Changement des écrans de projections vidéos 4/3 par écrans de normes 16/9 ;
- Suite du remplacement de projecteurs halogène traditionnel par des projecteurs nouvelles génération à led (découpes et pc).
- Vérification des infrastructures logistiques : Tribunes, échafaudages, appareils de levage ;
- Collaboration avec le pôle Sécurité Incendie lors d'événements programmés par la collectivité.
- Suivi du Plan de Maîtrise Sanitaire de la cuisine de l'Hôtel du Département.

Le personnel :

- Formation continue des agents en contrat emploi avenir au sein du pôle mais aussi avec des organismes formateurs extérieurs réduite cette année.
- Formation des 2 agents éclairagistes sur les nouveaux jeux d'orgue lumière dernière génération Avoilite/Chamsys.
- Accueil de deux nouveaux emplois PEC pour un an reconductible.

- Mise à jour de diverses formations de tous les agents techniques (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité nécessaire pour la conduite d'engins de chantiers, travaux en hauteur, habilitations électriques, montage de structures et échafaudages).
- Formation continue de l'équipe de Restauration en lien avec les obligations liées au Plan de Maîtrise Sanitaire.

Les marchés :

Renouvellement annuel :

- marché denrées alimentaires issues de l'agriculture conventionnelle.

Préparation de marchés :

- montage marché de denrées alimentaires Bio
- montage marché sur l'acquisition d'électroménagers professionnels

Marchés reconductibles :

Partie technique

- acquisition de matériel son et lumière (marché sur 3 ans – fin en 2021) ;
- Location de chapiteaux et équipements annexes pour les animations (marché sur 4 ans - reconductible en 2022) ;
- Acquisition de matériel son, lumière et levage pour les animations du Département (divisé en 3 lots - marché sur 4 ans – période 2 en cours).

Partie restauration

- acquisition de vins, vinaigre de table, huile d'olives et boissons non alcoolisées (divisé en 3 lots – marché sur une période de 3 ans – période 3 en cours) ;
- acquisition de consommables de services et petits équipements pour les besoins du Département des PO - reconduit en 2020 – période de 2 ans).

PERSPECTIVES :

- Continuité d'investissement logistique et technique pour optimiser les différents événementiels.
- achat de 2 nouveaux jeu d'orgue lumière dernière génération.
- achat de panneaux Led vidéo
- achat d'un complément d'éclairage scénique.
- Achat pour doubler le parc de structures scéniques forte charge
- Changement du parc lumière à lampe halogène vieillissant par des projecteurs led dernière génération en vue du développement durable.
- Recyclage/destruction des 200 projecteurs scéniques obsolètes encore en stock.
- Formation des agents techniques en fonction de leurs missions et des obligations en matière d'hygiène et de sécurité.
- Formation de l'équipe restauration :
- Nouvelle loi Egalim
- Équilibre diététique et nutritionnel
- Tendances alimentaires à 2025
- Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire 2017-2020

ZOOM :

- 467 Manifestations réparties sur les sites du Département et extérieurs ;
- 18 prêts de matériel en légère hausse depuis la pandémie de la COVID-19 .

Services administratifs et finances (SAFI)

La création du SAFi en date du 01/01/21 s'inscrit dans une démarche de mutualisation des fonctions supports (Passation des marchés/Finances) du Pôle Ressources Humaines et Moyens Généraux avec une mise en place progressive sur 2021 et 2022.

Les effectifs permanents de la SAFI au 31 décembre 2022

Catégorie Hiérarchique	Agents	ETP
A	1	0,9
B	3	3
C	11	10,81
Total Résultat	15	14,71

MISSIONS :

Le SAFI est le service référent des directions et services du Pôle Ressources Humaines et Moyens Généraux en matière de finances et de marchés publics.

L'unité Finances est en charge d'assurer les engagements comptables et les liquidations des dépenses et recettes générées par les directions et services, d'assurer une fonction plus stratégique d'alerte, de soutien et de conseil dans les phases d'élaboration, de modification et d'exécution budgétaires. L'unité Finances du SAFI est le principal interlocuteur de la Direction des Finances.

L'unité Marchés est en charge des procédures Achats/Marchés/Commande Publique, elle prépare, rédige et instruit les marchés publics des différentes directions et services conformément au RICP en vigueur au sein de la collectivité et en lien étroit avec la Direction de la Commande Publique dont elle est le principal interlocuteur .

RÉALISATIONS :

- Poursuite des transferts de l'activité Finances de la DSI, de la DRH et du SAF, après transfert de l'activité Finances de la DLB en 2021 :
 - DSI : Transfert effectif au 01/01/22 DRH : Transfert partiel au 01/10/22
 - SAF : Rôle de soutien auprès de l'agent en charge de la comptabilité du SAF
- Mise en place de l'APCP relatif à l'acquisition de véhicules
- Intégration de la comptabilité des assurances désormais intégrées à la DLB
- Déploiement d'l-parapheur
- Mise en place de partenariat avec de nouvelles centrales d'achat dans une démarche d'optimisation des achats (RESAH et UNIHA)

PERSPECTIVES :

- Optimiser l'organisation du SAFI et harmonisation des procédures au sein du Service
- Finaliser les transferts de l'activité Finances restant (DRH et SAF)
- Poursuite de la mise en place d'APCP
- Préparation à la M57
- Mise en place d'un comité artistique dans le cadre de l'opération de restructuration/ extension des Archives Départementales
- Démarche de mise en concurrence des centrales d'achat, partenaires du Département

Chiffres clefs/Indicateurs :

Unité marchés

2022	Marchés instruits	Avenants	Sous traitances	Reconductions
DLB	116	64	16	140
DSI	24	10	0	16
DRH	11	2	0	1
SAF	11	0	0	7

27 rapports session et notes CP Unité Finances

Unité Finances

2022	Bons de commandes	Mandats	Titres	Budget Voté
DLB	125	7706	690	Dépenses : 24 172 172 € TTC Recettes : 3 440 572 € TTC
DSI	313	1085	2	Dépenses : 11 004 783 € TTC Recettes : 2 811 044 € TTC
DRH	50 (4ème trimestre 2022)	160 (4ème trimestre 2022)	115 (4ème trimestre 2022)	Transfert partiel voir DRH
SAF	525	0	310	Dépenses : 581 417 € TTC Recettes : 0

Zoom : Achats et marchés publics responsables

- Actions relatives à la dimension environnementale : recours à des marchés « verts » avec notamment la poursuite de la campagne de marchés de travaux d'amélioration de performances énergétiques sur les bâtiments départementaux, marché de re-végétalisation des parcelles du Centre Technique d'exploitation routier de BOLQUERES, marché d'acquisition de denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique, intégration de clauses environnementales dans 60 % des marchés (avec notamment intégration des dispositions de la Loi AGEC dans les marchés concernés)
- Actions relatives à la dimension sociale : recours à des marchés réservés à des opérateurs économiques qui emploient des travailleurs handicapés en application des articles L. 2113-12 et R. 2113-7 du CCP : marchés d'espaces verts sur différents sites départementaux, marchés de prestations de blanchisserie pour le lavage des vêtements haute visibilité des agents des routes
- Actions relatives à la dimension économique avec notamment des démarches de Pôle Pilotage Financier et Appui Stratégique – FERNANDEZ Nicolas
Mutualisation et de massification des achats : 5 conventions de groupement de commandes en cours pour la DLB et 3 pour la DSI, Mise en place de partenariat avec des centrales d'achat (UGAP, RESAH et UNIHA)

Pôle Pilotage Financier et Appui Stratégique

PÔLE PILOTAGE FINANCIER ET APPUI STRATÉGIQUE

Nicolas Fernandez - Nombre d'agents : 35 agents

Le Pôle Pilotage Financier et Appui Stratégique est constitué de 3 Directions (4 Services 2 Missions) :

Direction des Finances :

- Service Comptabilité
- Service Analyse et Études
- Service Gestion du Bilan
- Service Budget
- Mission qualité comptable
- Mission observatoire Fiscal et Financier

Direction de la Commande Publique :

- Coordination des Achats
- Marchés Publics

Direction de l'Évaluation et de l'Audit

Le Pôle Pilotage Financier et Appui Stratégique correspond à la traduction organisationnelle des enjeux projetés par le rapport de la Chambre Régionale des Comptes. C'est un Pôle qui participe à la définition des principes de gestion de la collectivité et qui apporte un soutien à l'ensemble de l'organisation pour répondre aux défis transversaux d'amélioration des procédures administratives.

Missions : Le Pôle Pilotage Financier et Appui Stratégique est chargé de maintenir la trajectoire de gestion financière au regard des objectifs stratégiques poursuivis, et fournit de nouvelles solutions de pilotage. Il inscrit les moyens administratifs dits support (Finances, Commande Publiques, Évaluation et Audit) dans une dynamique renforcée de sécurisation et d'évaluation de la destination de nos financements, en déployant un programme innovant de transformation de notre organisation. Ce Pôle met en œuvre, avec pédagogie, la mission de conseil et de contrôle interne dans la formalisation des dispositifs en amont et en aval des décisions de l'Assemblée départementale. Le mode d'intervention des Directions du Pôle Pilotage Financier et Appui Stratégique se matérialise à travers le souci quotidien des relations aux parties prenantes internes et externes de la décision publique, sur la base de négociations renforcées, de partenariats confortés et d'informations largement diffusées.

Direction des finances :

Garante de la solvabilité à court, moyen et long terme de la Collectivité. Elle assure la qualité comptable, la sincérité et l'équilibre budgétaire. Elle assume un rôle de contrôle interne pour toutes les procédures de portée financières et accompagne les directions pour apprécier l'ensemble des risques financiers liés à la mise en œuvre des politiques publiques départementales.

Service Comptabilité :

Rôle de conseil et de contrôle de l'ensemble des écritures comptables de la collectivité afin de garantir la légalité.

Missions :

- le contrôle des liquidations (pré-mandat hebdomadaire : vérification des pièces justificatives, de l'imputation budgétaire, de la disponibilité des crédits, de la codification marché et opération, du n° d'immobilisation, de la référence PES, codification GED ...) la validation du pré-mandat
- la gestion des tiers (création, modification, suppression)
- le suivi du paiement des intérêts moratoires
- le suivi des paiements à l'étranger
- réponses aux demandes de circularisation
- le traitement des rejets Paierie et rejets Banque de France

Réalisations :

Mise en place du contrôle et de la validation des pré-immatriculations des marchés effectués par les services/directions.

Contrôle plus rigoureux sur les écritures avant ordonnancement

Perspectives : Mise en place du contrôle et de la validation des pré-immatriculations des marchés effectués par les services/directions

Chiffres clefs/Indicateurs :

Nombre de mandats (BP + BA) : **45 346** Nombre de titres (BP + BA) : **9 371**

Service Analyse et Études :

Le service Analyse et Études recueille et traite l'ensemble des données financières du Département. Le service est également un organe de contrôle et de fiabilité de l'ensemble des flux de financement du Conseil Départemental.

Missions :

- Préparation et suivi budgétaire : traitement des demandes budgétaires des services, élaboration des documents budgétaires et des annexes, suivi des consommations, contrôle des dépassements de crédits, production du compte administratif ;
- Production d'éléments financiers sources de la communication institutionnelle (documents pour le débat d'orientation budgétaire DOB, production des rapports de présentation du budget primitif BP, du compte administratif CA, production de tout autre document financier...);
- Suivi des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP);
- Réalisation des analyses rétrospectives et prospectives des budgets du Département qui constituent le tableau de bord favorisant le pilotage des finances départementales ;
- Suivi budgétaire et financier des organismes satellites financés par le Département (SDIS, UDSIS, Laboratoire départemental...);
- Prévision et suivi des recettes fiscales et dotations de l'état ;
- Veille stratégique portant sur les éléments d'actualité (lois de finances par exemple) relatifs aux finances départementales ;
- Liquidation de certaines subventions et participations : SDIS, SM Aéroport, CAUE, attribution compensation CVAE;
- Préparation budgétaire et exécution des liquidations et titres de la MDPH ;
- Rôle de conseil et aide aux directions de la structure par l'intermédiaire des « correspondants financiers » et SAFI.

Réalisations :

Le service Analyse et Études poursuit l'étude approfondie de l'ensemble des éléments de contexte financier : la tenue à jour du tableau d'analyse prospective, le débat d'orientation budgétaire, le partage des enjeux financiers lors de la discussion budgétaire. Il est l'interlocuteur des services pour la gestion en AP/CP et plus largement la programmation pluriannuelle des investissements. Enfin, il met à jour les données fiscales, financières et économiques permettant de mener des études sur tout domaine ayant un impact sur le budget du Département.

Perspectives :

La participation à l'exécution du plan d'audit externe annuel portant sur les organismes associés ;

Le renforcement du cadrage budgétaire pluriannuel et des outils d'aide à la décision financière ;

Le suivi de l'exécution financière du PPI ;

Le suivi et création des AP de travaux par opération, suivi et création des AP pour les subventions d'investissement octroyées, et de ce fait participation avec la DSI à l'étude d'évolution du logiciel de suivi des subventions ;

Le suivi de la politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement ; Le cycle de formation et d'information interne.

Grands chiffres : Cadre A : 1 ; Cadre C : 1 Zoom

sur les actions phares :

La mise en œuvre de nouvelles procédures de suivi de la gestion pluriannuelle des crédits d'investissement ;

L'analyse et consolidation des risques financiers portés par les organismes associés ; Le suivi et l'analyse des impacts financiers du Plan Pluriannuel d'Investissement ;

L'analyse des impacts du nouveau cadre de régulation des finances publiques locales ; La préparation de tableaux de bord de suivi des dépenses départementales ;

La préparation et le suivi de l'expérimentation de la renationalisation du RSA.

Service Gestion du Bilan

Missions :

- Contrôle des liquidations comptables des directions opérationnelles et conseil auprès de ces mêmes directions en matière d'imputations et de procédures comptables,
- Rôle de formation sur la pratique comptable notamment en matière d'investissement et de TVA, conseil auprès des agents du service comptabilité, rédaction de procédures d'amélioration de la pratique comptable et budgétaire,
- Gestion des opérations de fin d'exercice (mouvements d'ordre) et plus généralement gestion des mouvements affectant l'actif et le passif : gestion de la dette départementale y compris le cas échéant des lignes de trésorerie.
- Tenue de l'inventaire comptable (actif départemental),
- Gestion des obligations en matière fiscale (déclaration de TVA, Impôt sur les sociétés en lien avec l'expert comptable),
- Gestion du volet financier des subventions en annuités (préparation annuelle des annuités : 133 dossiers en cours).

Réalisations :

Maintien de la qualité de l'inventaire comptable. Vérification de la concordance entre les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes et les états de l'actif. Intégration du groupe de travail pour la mise en œuvre de la nomenclature comptable M57 au 1er janvier 2024. Mise à jour du manuel de procédures sur la gestion du patrimoine dans le

cadre de la refonte du règlement budgétaire et financier.

Perspectives : Amélioration de la qualité comptable notamment dans la production de l'actif, continuation de la formation des agents de services comptables dans les directions opérationnelles. Renforcement du travail en équipe avec le chargé de mission « Qualité comptable ». Mise en œuvre de la M57 au 1er janvier 2024. Conseil et assistance aux directions concernant l'amélioration de la qualité comptable

CHIFFRES CLÉS :

- Montant de l'actif brut 2022 : **3,178 Milliards d'€** (budget principal seul)
- Montant des dotations aux amortissements 2022 : **52,549 M€** (budget principal seul)
- Montant des quotes-parts de subventions virées au compte de résultat : 7,382 M€ (budget principal seul)
- Stock de dette au 31/12/2022 (budget principal seul) : **144 M€** Taux moyen de la dette : 2,29% (budget principal seul)
- Durée résiduelle moyenne : **17 ans et 1 mois** (budget principal seul) Capacité de désendettement : **1,44 an** (budget principal seul)
- Nombre de secteurs d'activité soumis à la TVA : (budget principal et budgets annexes) : Nombre de déclarations de TVA : (budget principal et budgets annexes) : **87** dont 15 demandes de remboursement de crédits de TVA.

Service Budget

L'activité de l'année 2022 a été intense et soutenue pour le service Budget de la Direction des Finances. En plus de leurs tâches habituelles, les agents du service Budget sont restés disponibles et à l'écoute de leurs collègues des autres services et directions, notamment pendant la période de fin d'exercice et la journée complémentaire, en dépit du fait que le service ne repose que sur 2 personnes depuis octobre 2021.

Nombre d'agents : 2

Missions :

- Préparation et suivi budgétaire : traitement des demandes budgétaires des services, élaboration des documents budgétaires et des annexes, suivi des consommations, contrôle des dépassements de crédits, production du compte administratif et vérification de l'adéquation des écritures avec celles figurant au compte de gestion du Payeur ;
- Préparation et suivi des restes-à-réaliser et des rattachements en fin d'exercice ;
- Préparation des subventions d'équilibre des budgets annexes hors SPIC ;
- Suivi des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP / CP) ;
- Pilotage et gestion de la procédure des virements de crédits ;
- Création des lignes budgétaires et d'exécution ;
- Prévision et suivi des recettes fiscales et dotations de l'état ;
- Suivi de la Dotation de Solidarité à l'Investissement des Départements (DSID) ;
- Contrôle des fichiers automatisés du FCTVA, transmission des factures à la Préfecture à sa demande, suivi et liquidation des titres FCTVA ;
- Répartition du Fonds départemental de péréquation des droits de mutations ;
- Répartition du Fonds départemental de péréquation de Taxe professionnelle ;
- Contrôle de l'exactitude des documents à faire certifier par la Paierie départementale dans le cadre de subventions ;
- Liquidation de certaines subventions et participations : SDIS, SM Aéroport, CAUE,

- attribution compensation CVAE ;
- Liquidation des taxes additionnelle départementale à la taxe de séjour ;
- Liquidation et suivi des dotations de l'État ;
- Préparation budgétaire et exécution des liquidations et titres de la MDPH ;
- Rôle de conseil et aide aux directions de la structure par l'intermédiaire des « correspondants financiers » et SAFI ;
- Suivi des renouvellements d'adhésions à des associations ;
- Co-pilotage avec le chargé de mission Qualité comptable du projet changement de nomenclature comptable : pour mise en œuvre de la M57 au 1er janvier 2024 facilitée.

Réalisations :

Le service Budget a mené à bien toutes ses missions, dont le rythme soutenu des préparations budgétaires avec l'élaboration de deux décisions modificatives 2022, des restes à réaliser et du compte administratif 2021 (budget principal et budgets annexes) ainsi que de la préparation du budget prévisionnel 2023 ; vérification des comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes ; préparation budgétaire, liquidation des dépenses et recettes du budget MDPH, préparation du compte administratif et vérification du compte de gestion. Suivi des dotations et de la fiscalité, notamment de la DSID et du FCTVA ; répartition du Fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles au droit d'enregistrement et du Fonds de péréquation de Taxe Professionnelle, suivi des rattachements des dépenses et recettes de fonctionnement ; suivi et lissage des AP en vue notamment de la clôture et de la création de certaines d'entre elles. Suivi et liquidations des mouvements d'ordre des résorptions d'avance ; Sessions de travail avec le chargé de la qualité comptable sur les changements induits par la M57, Exploration du serveur spécifique M57 mis en place par la DISANT.

Actions phares :

Le service Budget ayant perdu une collaboratrice qui a changé de direction et de missions, est en tension depuis octobre 2021. En dépit de cette situation, le service Budget a pu mener à bien ses missions de fin d'exercice (préparation DM2, BP 2023, préparation des restes à réaliser, rattachements, journée complémentaire, en particulier).

Le service Budget participe aux ajustements indirects induits par le contrôle organique de la collectivité ;

Préparations et élaboration des documents budgétaires ;

Suivi des recettes du Département avec les difficultés générées par le cadre de la « renationalisation » du RSA ;

Suivi du FCTVA complexifié du fait de l'automatisation entre Hélios et la Préfecture, la Préfecture demande des vérifications et des copies de factures pendant la période soutenue de contrôle des CDG, de préparation des CA, résultats et BS ;

Suivi du budget du GIP MDPH en intégralité ;

Enclenchement du projet M57 et préparation du serveur test.

Perspectives :

Mise en œuvre de la nomenclature M57 au 1er janvier 2024 ;

Suivi des opérations de fin d'exercice renforcé du fait de la mise en œuvre de la M57 ; Conseil et assistance aux directions concernant l'amélioration de la qualité comptable ;

Suivi et création des AP de travaux par opération, suivi et création des AP pour les subventions d'investissement octroyées, et de ce fait participation avec la DSI à l'étude d'évolution du logiciel de suivi des subventions ;

Conseil et assistance auprès de la chargée de mission Evaluation, concernant eSedit et les évolutions qui pourraient avoir lieu suite aux audits effectués, notamment l'analytique stratégique dans le cadre de l'élaboration et du suivi budgétaire.

Mise en place en 2023 d'un travail partenarial avec la nouvelle chargée de mission « observatoire fiscal et financier ».

Grands chiffres :

Cadre A : 1 ; Cadre C : 1 Mission qualité comptable :

La « qualité comptable » est devenue une activité à part entière suite au contrôle de la CRC. Ce dernier a conduit la Direction des Finances à se doter d'un poste d'un chargé de mission Qualité Comptable, depuis le 01/10/2020.

Missions :

- Anticipation de la mise en place de l'instruction budgétaire et comptable M57 ainsi que du Compte Financier Unique ;
- Création d'un espace de travail avec le Comptable Public ;
- Suivi des comptes de tiers et mise en place d'un procédure en lien avec le comptable public ;
- Mise à jour et suivi du Règlement Budgétaire et Financier
- Participation au renforcement de la procédure de programmations pluriannuelles ;
- Gestion de l'actif : confrontation de l'inventaire comptable avec l'inventaire physique, ...
- Participation à la mise en place d'une comptabilité de stocks ;
- Opérations de régularisation des charges et produits (rattachements des charges et des produits à l'exercice, charges et produits constatés d'avance) ;
- La mise en place de provisions (identification des risques financiers) ;
- Écriture et/ou mise à jour de procédures dans le champ de la comptabilité, accompagnement des Directions et des services opérationnels à la mise en œuvre des procédures ;
- Veille comptable ;
- Travail en transversalité au sein de la Direction des Finances, avec les autres Directions. Réalisations : Dans une logique de permanence des méthodes (comptables), poursuite de la mise en œuvre des rattachements des charges et des produits à l'exercice (procédure à destination des Directions/services, accompagnement, suivi et évaluation, lien étroit avec la DSI dans le cadre des logiciels métiers, lien avec le comptable public, procédure à destination de la Direction des Finances) ;
- Mise à jour de procédures comptables ou création (dépôts et cautionnements reçus/versés,...) ; Création d'un guide des procédures budgétaires et comptables « interactif » sur Intranet ; Poursuite de l'état des lieux interne sur les axes de travail dans le champ de la qualité comptable ;
- Planification de points récurrents avec certains SAFI constitués et du budget annexe IDEA dans le cadre de la qualité comptable
- Participation à l'accompagnement du RICP, volet « exécution financière » du RICP (co-animation d'ateliers thématiques à destination des Directions, etc.).
- Participation à la mise en œuvre de la modernisation du suivi de l'actif et de la gestion des stocks : expérimentation de la mise en place d'un logiciel de gestion des stocks ;
- Création de procédures et mise en place d'une politique de gestion des risques : provisions comptables, dépréciation des créances (indus RSA).
- Actions phares: Logiciel ATAL : mise en production de la gestion de la flotte automobile. Fiabilisation des procédures de fin d'exercice (guide des opérations de fin d'exercice, comptabilisation de provisions, etc.).
- Remise à niveau des procédures de gestion des subventions : groupes de travail sur l'uniformisation administrative, sur la remise à niveau du logiciel de gestion des subventions, et sur une stratégie de gestion du stock de subventions octroyés mais non suivis d'un paiement (suite aux observations de la CRC) ;
- Participation à la mise en place d'une analytique : expérimentation sur la DGA Solidarités avant généralisation ;

- Mise en place d'un politique de provisionnement des risques (prioritairement sur les axes relevés par la CRC : monétisation du CET et créances douteuses) ;
 - Continuer le travail de mise en œuvre conjoint du suivi des comptes de tiers avec le comptable public ;
 - Finalisation du guide des opérations de fin d'exercice ;
 - Cartographie et suivi du Système d'Information Comptable : identification des risques, intégration de la qualité comptable
- au sein de chaque cahier des charges (implantation ou développements de logiciels internes) ;
- Ré-appropriation du rôle du correspondant financier (accompagnement lors de l'arrivée d'un nouveau correspondant, ...) ;
 - Accompagnement des Directions/Services : participation à la mise en place d'ateliers de formation, de points spécifiques métiers/ Comptabilité, s'appuyer sur les services comptables des Directions pour diffuser de l'information, mise en place de guides d'utilisation d'E-Sedit...

Grands chiffres : Cadre A : 1 Mission Observatoire Fiscal et Financier :

Se doter d'un observatoire dans le domaine de la recette est une volonté du Département des Pyrénées-Orientales . L'optimisation des recettes , la création d'outils dédiés à l'analyse de ces produits et la fiabilisation de la donnée sont des enjeux importants auxquels devra répondre cet observatoire.

Nombre d'agents : 1 (en poste depuis le 24 octobre 2022)

Missions :

- Mise en place et suivi d'un observatoire fiscal en tant qu'outil d'aide à la décision financière et stratégique du Département et de ses organismes associés avec réalisation de simulations et intégration des données d'évolution au niveau de la prospective financière. Mise en place d'indicateurs. Collaboration étroite avec les services de la Direction sur la fiscalité indirecte (TVA, etc.) ;
- Préparation, calcul et/ou suivi des recettes fiscales (taxe de séjour, taxe d'aménagement, taxe sur la consommation finale d'électricité, etc.), de la répartition des fonds départementaux de péréquation de la taxe additionnelle sur les droits de mutation à titre onéreux et de la taxe professionnelle ;
- Mise en place et suivi d'un observatoire des recettes au sein de la Direction des Finances : élaboration de fiches, animation d'ateliers, création d'outils de pilotage et d'aide à la décision ;
- Prise en charge du P503 en lien avec le service comptabilité ;
- Suivi et accompagnement des régies dans la conformité des actes et des comptes ;
- Proposer des pistes d'optimisation des ressources ;
- Mise en place et développement des outils nécessaires à une optimisation financière ;
- Suivi de tous les co-financements liés aux projets transversaux (CRTE, CPER, DSID, etc.) ;
- Participation à la préparation et au suivi budgétaire de la collectivité (cycle budgétaire) en lien avec les services Analyse et Études et Budget ;
- Participation au développement des pratiques visant à la qualité budgétaire en lien avec le chargé de mission qualité comptable ;
- Suivi de tableaux de bord (recettes, exécution des budgets) ;
- Participation au projet de segmentation stratégique et analytique des dépenses et à la démarche de gestion de pluriannuelle des crédits (AP/CP) ;

Réalisations :

Saisie et régularisation des titres présents sur le compte d'attente P503 ; suivi des dotations ; amorce de construction de tableaux de suivi ; suivi et accompagnement des régisseurs dans la rédaction des actes ; Perspectives : Optimiser le suivi des régularisations du P 503 en lien avec les différentes directions et les services de la

Paierie Départementale ; optimiser le suivi des dotations et subventions ; amorcer un travail de fiabilisation des données « recettes » avec les SAFI ; continuer le développement de l'observatoire, (élaboration de fiches...) Grands chiffres : Non concernée pour 2022 (prise de poste en date du 24/10/2022)

Direction de la commande publique

La Direction de la Commande Publique a été fortement mobilisée dans le contexte économique exceptionnel de l'année 2022 (inflation, difficultés d'approvisionnement, effets post-Covid et guerre en Ukraine) pour appuyer les services gestionnaires, tout en assurant ses missions d'organisation de la fonction achat départementale, avec notamment la délibération de la première Politique Achats et l'évolution du Règlement Interne de la Commande Publique (relèvement du seuil interne des achats de faible montant de 15.000 € à 25.000 € ht en fin d'année), et en traitant les procédures de passation des marchés publics en lien avec les directions et services administratifs et financiers (SAFI).

Missions :

La Direction de la Commande Publique anime et coordonne la fonction achats du Département dans ses deux dimensions : la dimension juridique (respect du droit de la commande publique, sécurité juridique, régularité des procédures de passation) et la dimension économique (performance achat, techniques d'achats, stratégies par segments d'achat, nomenclature). Elle apporte une aide à la décision pour la définition des orientations stratégiques de la politique achat. Elle organise les travaux des instances internes que sont le Comité Achats, les Commissions d'Appel d'Offres et

de Concessions. Dans l'organisation déconcentrée de la commande publique départementale, dont elle anime le réseau des référents commande publique (marchés et achats,) elle définit et diffuse les règles et méthodes à appliquer pour allier régularité, efficacité et performance de l'achat. Elle décline son intervention à travers les missions des deux services qui la composent, et dont le pilotage et la coordination sont assurés par le Directeur de la Commande Publique :

Le service des marchés publics :

Garant de la rigueur et de la validité juridiques de la passation des contrats de commande publique au sein du Département, ce service appuie et conseille les services acheteurs (qui ont la main directement sur les procédures d'achat jusqu'à un seuil défini en interne) sur le plan de la régularité juridique et de la conformité administrative des dossiers et procède à l'instruction des dossiers de consultation des entreprises, au lancement des consultations, à la réception et l'ouverture des plis, à la vérification des rapports d'analyse et décisions, à la transmission au contrôle de légalité, à la notification des contrats et à l'accomplissement des mesures d'information et de transparence, en fonction des seuils de passation définis par le règlement interne de la commande publique. Il traite les avenants pour les contrats qu'il a instruits. Il centralise et contrôle avant signature les décisions relatives aux marchés prises par

l'exécutif, accomplit les formalités de transmission au contrôle de légalité et d'information périodique à l'assemblée délibérante.

Il est chargé de l'organisation et du fonctionnement de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de Concessions.

Il assure des missions de veille juridique, de conseil et d'assistance en droit de la commande publique (marchés publics et concessions) à destination de la direction générale et de l'ensemble des services départementaux.

Il prépare, met à jour et diffuse le règlement interne de la commande publique, notamment en informant et formant les référents marchés de la collectivité dont il anime le réseau permanent. Il assure le paramétrage juridique du logiciel de traitement des marchés publics, en lien avec les prestataires et en coordonne le paramétrage fonctionnel en lien avec les services informatiques et les prestataires.

Le service de coordination des achats :

Garant de la performance économique et de la juste satisfaction des besoins dans les contrats de commande publique du Département, ce service appuie et conseille les services acheteurs (qui ont la main directement sur les procédures d'achat jusqu'à un seuil défini en interne) sur le plan des bonnes pratiques et techniques d'achats.

Ses principales missions sont :

- Pilotage de la nomenclature Achats
- Elaboration et management du processus Achats ; conception et suivi d'indicateurs de performance, de tableaux de bord (transversalité, centralisation de données)
- Coordination renforcée en binôme avec les prescripteurs pour tous les achats transversaux en cours ou identifiés ainsi que sur les segments d'achats qui seront définis en Comité Achats
- Coordination simple pour les autres achats en binôme avec les prescripteurs
- Identification des marchés transversaux et récurrents
- Transmission des bonnes pratiques achats et méthodes (sourçage, négociation, évaluation fournisseurs, etc.)
- Elaboration et mise en place des outils de suivi et de mesure de la performance Achats
- Formation interne à destination des prescripteurs (formation et communication interne)
- Animation du Comité Achats, sous la responsabilité du Directeur de la Commande Publique

Réalisations :

Les dépenses d'achats pour l'ensemble des services départementaux au cours de l'année 2022 ont atteint le montant de 106,3 millions d'EUROS HT, en augmentation de 7,5 % par rapport à 2021. Ces dépenses se répartissent pour 2/3 en travaux, et 1/3 en fournitures, services et prestations intellectuelles. Seulement 4 % de ces dépenses ne sont pas couvertes par un numéro de marché (taux de « dépenses hors marchés »), et 2 % du total des dépenses ont été traités via procédure annexe Omega (achats « de faible montant »). Le Département a fait appel à 1.877 fournisseurs/prestataires, et 75 % des dépenses totales sont réalisées avec 80 fournisseurs/prestataires.

La Direction a organisé 2 réunions du Comité Achats durant l'année 2022.

Pour le Service des Marchés Publics :

10 séances de Commission d'Appel d'Offres ; 5 séances de Commission Concessions Environ 85 réunions d'ouverture des plis organisées
170 contrats notifiés, 60 avenants traités, 504 décisions de l'exécutif, 88 DCE instruits.
Le Service des Marchés a poursuivi son travail de collaboration avec la Direction des Finances au sein du Pôle Pilotage Financier et Appui Stratégique, permettant la mise en place des nouvelles modalités de saisie des marchés sur E-SEDIT à compter de mars 2022 et le nouveau circuit de validation par la Direction des Finances, dans le cadre du flux PES-MARCHES.

Pour le Service de Coordination des Achats et la Direction :

Des dossiers stratégiques :

La première Politique Achats du Département a été élaborée durant l'année, validée par le Comité Achats puis délibérée par l'Assemblée départementale le 15/12/2022. Ce document stratégique affirme les 3 grands axes de la commande publique départementale :
1) un achat au coeur des enjeux sociaux et sociétaux du territoire
2) un levier de la transition écologique et de l'économie circulaire
3) la performance économique, l'attractivité et l'efficacité de la commande publique départementale.

Dans le cadre de la démarche globale de compliance initiée au sein des services, la DCP s'est associée à la Mission déontologie et au collège des déontologues pour rédiger la Charte déontologique de l'achat public, qui a été actée par délibération du 15/12/2022 et diffusée à tous les agents.

L'analyse des dépenses d'achats N-1 et l'organisation de la programmation des besoins d'achats N+1, en parallèle de la préparation budgétaire : recensement, analyses, consolidation globale, et présentation des revues d'achats par direction, par pôle, puis à la Direction générale.

Obligation légale (loi AGECE et décret 3R)

en lien avec le développement durable : la réalisation de la première démarche de recensement portant sur les achats de fournitures incluant des produits recyclés, ou issus du réemploi ou de la réutilisation : 17 familles d'achats avec des objectifs allant de 5 à 20 % d'achats de produits recyclés, réemployés ou réutilisés.
Des actions en accompagnement des services : L'assistance auprès des directions et des SAFI dans la préparation des marchés transversaux de mobiliers de bureau, EPI et vêtements de travail. L'accompagnement du SCA a porté sur des analyses sectorielles, de la veille concurrentielle, des actions de sourcing (aide à la rédaction de questionnaires, organisation d'entretien avec les acteurs des secteurs d'activités pour la relance du marché des vêtements de travail et EPI, et l'introduction d'un lot dédié à l'achat de mobilier reconditionné), ainsi que des préconisations pour la rédaction des pièces du DCE.

L'appui des directions dont les services du Pôle RH&MG lors de la tenue de négociations avec les entreprises dans le cadre des demandes de réexamen des prix consécutives aux bouleversements économiques mondiaux durant l'année 2022.

Perspectives :

- Elaborer et faire adopter le 1er Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER)
- Assister les Directions dans la mise en oeuvre des projets achats identifiés lors de la restitution de la programmation achats, et notamment les nouveaux marchés partagés ;
- Améliorer le pilotage de la performance des achats en se dotant d'outils adaptés ;
- Poursuivre le travail d'accompagnement auprès des Directions par la production de nouveaux guides sur la variation des prix, la négociation avec les entreprises, par exemple, mais également des actions de type ateliers et formations internes.



Direction de l'évaluation et de l'audit

La Direction de l'Évaluation et de l'Audit est rattachée au Pôle Pilotage Financier et Appui Stratégique. C'est une direction récente qui doit poursuivre sa structuration et l'installation de ses missions.

Missions :

La Direction a vocation à intervenir sur les sujets d'organisation internes à la collectivité, dans trois domaines en particulier :

- L'évaluation des politiques publiques et le pilotage stratégique ;
- Le conseil en organisation ;
- Le contrôle de gestion et l'audit (interne et externe).

Par essence, elle intervient de façon partenariale avec les autres Directions et de manière transversale à la collectivité.

Elle peut être : Missionnée par la Direction Générale des Services pour intervenir dans un domaine en particulier ou saisie par les Directions, ce qui donne lieu à la formalisation d'un contrat d'intervention précisant les attentes de chacun des cocontractants.

Réalisations :

Les plus saillants entre autres projets :

1/ Élaboration du projet d'administration

: Élaboration d'un programme contenant 23 actions visant à répondre à 6 enjeux identifiés par la Direction Générale, dans le cadre d'ateliers participatifs

2/ Finalisation du Plan de Mandat :

Conception d'un tableau de suivi des actions du PDM intégrant la priorisation des actions réalisée par les élus en mars lors d'un séminaire de travail animé par le Cabinet et présentation du Plan de Mandat chiffré en IGM puis en réunion des directions

3 / Participation aux travaux visant à la

mise en place d'un système d'information décisionnel, en collaboration avec la Direction des systèmes d'Information et Aménagement Numérique du Territoire :

Le recours à l'assistante à maîtrise d'ouvrage a permis de poser un diagnostic des besoins en matières d'accès à la donnée. Seize ateliers de travail ayant réuni une soixantaine d'agents ont été organisés. La feuille de route a pu être établie et a permis l'identification de 3 périmètres de déploiement prioritaires : finances, RH et insertion. La définition d'une organisation à terme a été posée et prévoit notamment le recrutement d'un chef de projet de la donnée et la mise en place d'analystes

métiers. Les travaux se poursuivent en vue de l'acquisition d'un système d'information décisionnel

4/ Accompagnement à la mise en place du SAFI du pôle Territoires et Mobilités

: Un diagnostic sur les activités dites « SAFI » (c'est-à-dire en comptabilité et en marché public) menées par les agents dans les directions opérationnelles a été fait au premier semestre 2022. Ce diagnostic a été renforcé par des entretiens individuels, et a permis d'aboutir à une quantité d'Emploi Temps Pleins (ETP) théoriques pour renforcer le SAFI existant. La réflexion a vite concerné les métiers des directions opérationnelles également, puisqu'ils étaient aussi impactés sur certains de leurs périmètres. Un travail avec les responsables SAFI DGATM a ensuite été fait sur la définition de ces postes, en repensant l'organigramme et en créant/re-définissant les fiches de postes. Le SAFI DGATM est mis en place depuis le passage en comité social territorial d'avril 2023.

5/ Accompagnement du musée de Céret :

L'accompagnement de l'EPCC (Établissement Public de Coopération Culturelle) du Musée d'Art Moderne de Céret s'est déroulé en 2 temps : d'abord, la réalisation d'une enquête administrative pour faire suite à des dysfonctionnements soulevés à la fois par les agents et par les organisations syndicales. Ensuite, l'accompagnement du pôle Citoyenneté pour le recrutement d'un nouveau Directeur et le soutien à la prise de fonction de la nouvelle administratrice du Musée .

6/ Accompagnement de la Direction des Ressources Humaines et de la Direction

Enfance Famille : Dans le cadre du transfert de la paie des assistants familiaux de la DEF à la DRH, un état des lieux des missions a été réalisé puis une proposition de répartition de ces missions partagée entre les différentes parties a été formulée. Pendant la mission, un accompagnement au changement pour les 2 équipes a été porté.

7/ Lancement de l'audit du Laboratoire Départemental – Centre d'Analyses des Pyrénées- Orientales :

En charge de l'Audit externe sur les organismes associés, la DEA a mené une première vague d'audits dont le laboratoire départemental a fait partie. En charge des missions de service public au nom du département, le laboratoire a été accompagné sur la réflexion de la compensation financière de ces missions (mise en place d'une future comptabilité analytique), mais aussi, et plus largement, sur les pans financiers, RH, stratégique, ou encore organisationnels.

8/ Poursuite de l'analytique stratégique financière sur le périmètre de la DGA des Solidarités et de son utilisation dans le cadre des réunions de préparation budgétaire :

Élaboration des recueils budgétaires stratégiques comme outil de pilotage financier des politiques publiques et d'outil d'aide à la décision dans le cadre des préparations budgétaires du BP 2023

9 / Évaluation relative au Programme d'Intérêt Général « Mieux se loger 66 »

: Réalisation d'une analyse documentaire et statistique, d'une enquête auprès des bénéficiaires, d'une série d'entretiens évaluatifs auprès des partenaires et auprès du service logement. Production d'un rapport d'analyse des actions mises en œuvre dans le cadre du PIG et de préconisations

10/ Bilan annuel du PPI : Collecte de données auprès des directions pilotes d'opérations mises en œuvre dans le cadre du PPI « Imagine les PO » et rédaction d'un bilan présentant le niveau de réalisations financières et opérationnelles.

Perspectives : Les principaux projets déjà lancés pour l'année 2023 sont les suivants : Déclinaison opérationnelle du projet stratégique La TRAME en feuilles de route dans les directions Acquisition d'un système d'information décisionnel (SID) et contribution à son déploiement. Accompagnement des SAFI à la mise en place d'outils de pilotage et de tableaux de bord. Etude RH au profit du

service des sites historiques de la Direction des Patrimoines. Accompagnement de la Direction Logistique et Bâtiments en matière de viture (création de la base documentaire des paquetages et accompagnement à la rédaction des procédures des paquetages). Co-pilotage avec la Direction des Ressources humaines du chantier de refonte du régime indemnitaire (cotation des postes). Co-pilotage avec la Direction des Systèmes d'Information et Aménagement Numérique du Territoire du déploiement d'I-parapheur. Mise en œuvre du plan pluriannuel d'audit :

Audit interne – audit des régies de la Direction des Patrimoines ; Audits externes : Agence de Développement Touristique (ADT), Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), Syndicat Mixte Canigo Grand Site. Réalisation du bilan final du PPI « Imagine les PO ». Poursuite de la démarche d'analytique stratégique financière sur le périmètre des la DGA des solidarités

CHIFFRES CLÉS :

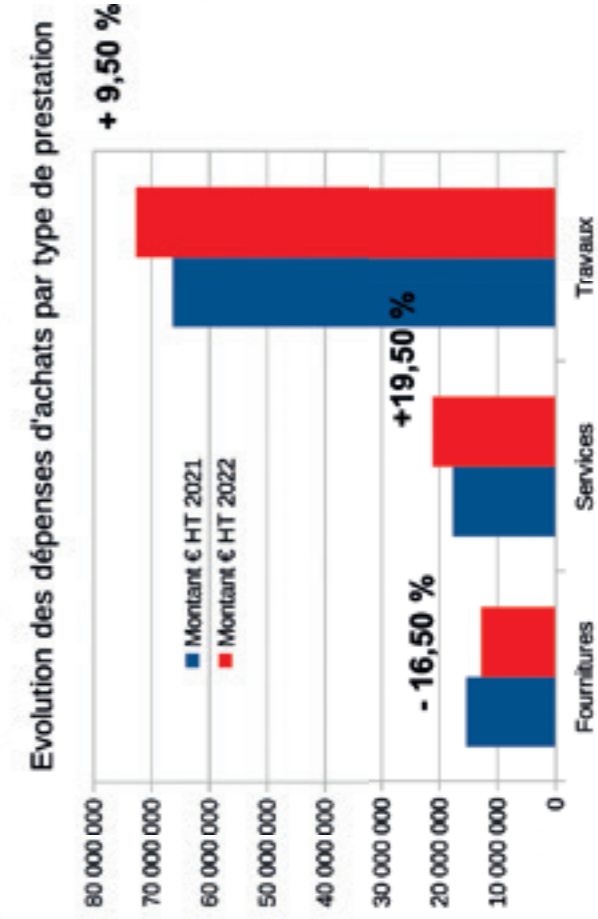
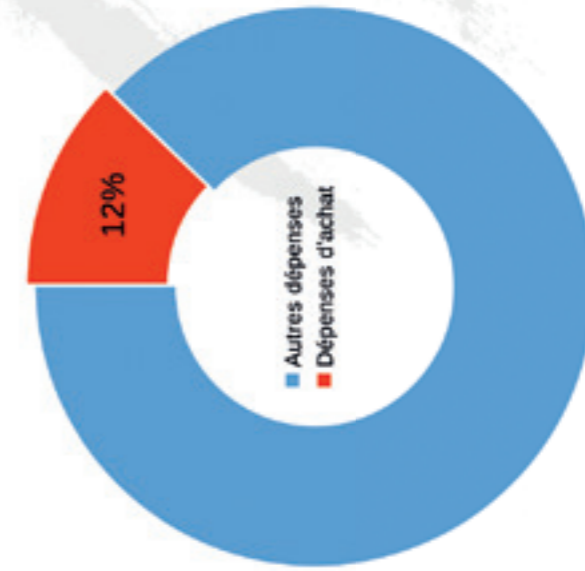
- 7 politiques publiques ayant fait l'objet d'un recueil budgétaire stratégique ;
- 199 actions déclinées et chiffrées dans le tableau de suivi du PDM
- 6 groupes de travail mis en place pour l'élaboration du Projet d'Administration
- 23 fiches actions dans le Projet d'Administration ;
- 16 ateliers de travail et 60 agents consultés dans le cadre du diagnostic des besoins en matière de SID ;
- 6 groupes de travail mis en place pour l'élaboration du Projet d'Administration et 23 fiches actions dans le Projet d'Administration ;
- 21 tableaux de décomposition des postes analysés dans le cadre du diagnostic des temps de travail et près de 30 agents rencontrés dans le cadre des entretiens individuels pour la mise en œuvre du SAFI de la DGA TM ; 4 organigrammes modifiés ;
- 28 préconisations formulées dans le cadre de l'évaluation du PIG
- 1 participation en réunion des Directeurs relative au Plan de Mandat.

LA CARTOGRAPHIE DES ACHATS 2022

1. Données Générales

Total des dépenses d'achats en 2022 **106,3 millions € ht**

+ 7,5 % de dépenses d'achats par rapport à l'année 2021

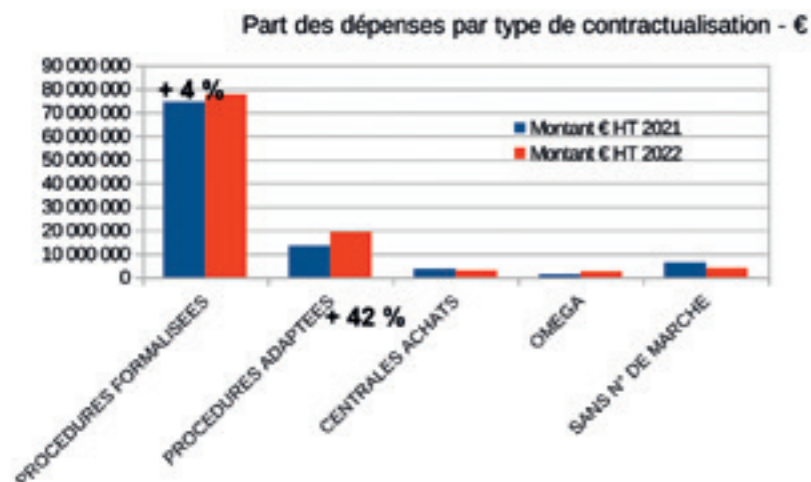


67 % des dépenses d'achats se concentrent sur les travaux

Les dépenses de Fournitures et Services **1/3** des dépenses d'achats

LA CARTOGRAPHIE DES ACHATS 2022

2. Les achats par types de procédures



94 % des dépenses d'achats contractualisées par une procédure formalisée ou adaptée, en progression de **+ 9 %**

Les dépenses réalisées au moyen de **procédures OMEGA et sans n° de marché** totalisent **6,4M€**,

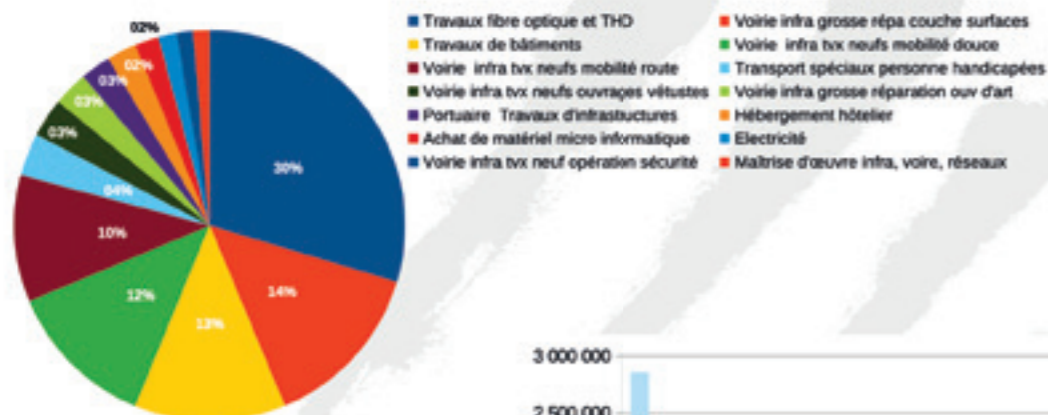
= **6 %** des dépenses globales (7.5 % en 2021). soit une diminution 1 million € ht en valeur.

Sans n° de marché : 4 % des dépenses totales (- 2,3 M. €ht)

Annexes OMEGA : 2 % des dépenses totales (+ 1,3 M. €ht)

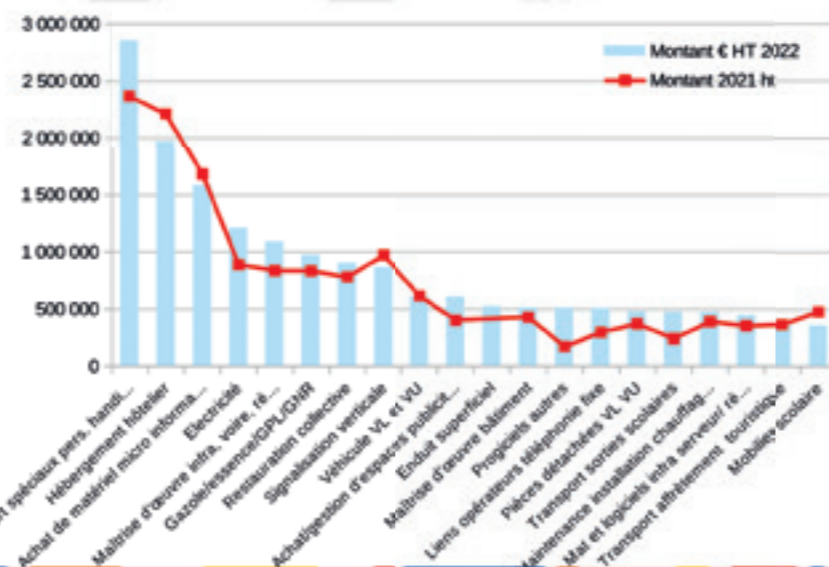
LA CARTOGRAPHIE DES ACHATS 2022

3. Les achats par Famille de produits



3/4 des dépenses d'achat concentrées sur **14 Familles**, dont **60 %** concernent les TRAVAUX 35,5M€ ht sur les travaux de voirie et des ouvrages d'art 23M€ ht pour les travaux de fibre optique 10M€ ht sur les travaux des bâtiments

HORS TRAVAUX, 1/2 des dépenses d'achat sont réalisées sur **20 Familles**



Compte Administratif 2022

Le compte administratif (CA) dresse le bilan d'exécution qui permet d'appréhender la situation financière de la collectivité.

Les grands équilibres financiers du CA 2022

Les chiffres du CA 2022¹ (récapitulatif en millions d'euros -M€)

En M €	2020	2021	2022	Variation
Dépenses réelles de fonctionnement*	540	544	527,6	-3,02 %
Recettes réelles de fonctionnement*	616,8	647,5	627,9	-3,03 %
Dépenses réelles d'investissement (hors emprunt)	107,1	97	120,7	24,42 %
Recettes réelles d'investissement (hors emprunt)	23,4	16	18,9	18,24 %
Encours de la dette	175	184,1	143,7	-21,91 %

*Dépenses réelles de fonctionnement n'intégrant pas les dotations semi-budgétaires. Recettes réelles de fonctionnement n'intégrant pas les reprises sur amortissements et provisions.

Nota Bene : Dans le rapport, il est notamment fait mention de ratios réglementaires exprimés en pourcentage des dépenses réelles de fonctionnement (DRF). Pour l'exercice 2022, ces ratios doivent être appréhendés avec la plus grande prudence dans la mesure où la mise en œuvre progressive de la renationalisation du RSA en 2022 est venue perturber les ordres de grandeur des DRF servant au calcul des ratios susvisés.

En effet, les dépenses liées à l'allocation RSA étant désormais transférées à l'État, les DRF constitutives du dénominateur de la fraction sont en baisse. Par conséquent, le ratio « dépenses de personnel sur DRF » augmente mécaniquement, rendant inopérante toute comparaison avec les Départements de la strate.

Il sera proposé un ratio retraité avec, au dénominateur, des DRF augmentées des dépenses d'allocation RSA 2022 prises dans leur intégralité, soit 147,8 M€.

La section de fonctionnement

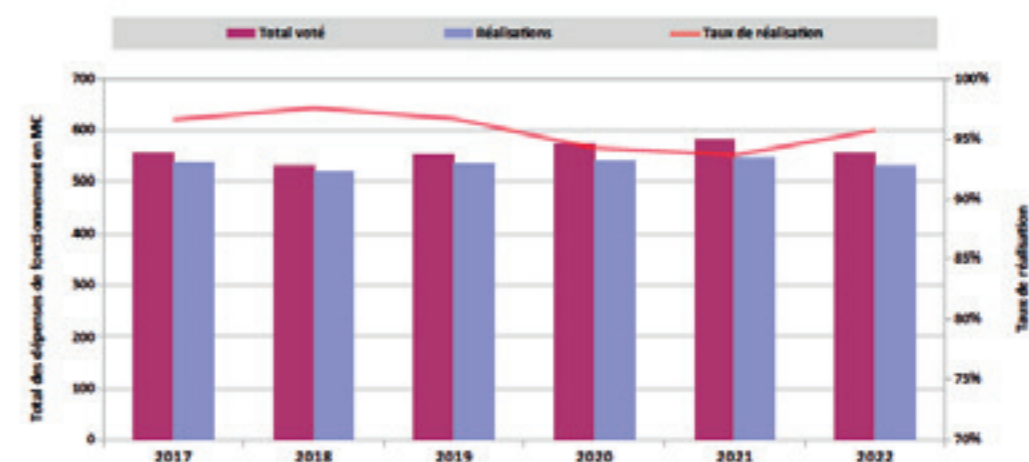
Un taux de réalisation qui se maintient à un niveau élevé.

Le Département des Pyrénées-Orientales affiche un taux de réalisation de sa section de fonctionnement de l'ordre de 96%.

Euros/habitant	2020	2021	2022	Variation	Moyenne strate 2022
Dotations globales de fonctionnement	106,3	106,5	60	-43,6%	164
Charges de fonctionnement réelles	1 112	1 113	1 065	-4,3%	1 037
Produits de fonctionnement réels	1 264	1 330	1 274	-4,2%	1 247

CD66, DGCL sur la base de modèle fiches d'analyse des équilibres financiers fondamentaux (fiche "AEFF")

¹ Les données du présent rapport proviennent de différentes sources : d'abord des éléments financiers tirés du compte administratif et du compte de gestion de la collectivité au titre de l'exercice 2022. Les données procèdent aussi des éléments transmis par la DGCL/DGFIP en ce qui concerne les ratios de comparaison. (fiche financière AEFF pour les ratios 2021 et 2022).



Les dépenses de fonctionnement (527,6 M€)

Les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) s'élèvent à 527,6 M€ (-3 % par rapport à 2021) et représentent 73% des dépenses totales de la collectivité.

Les charges à caractère général du chapitre 011, en hausse de 10% (28 M€), représentent 58€/habitant (moyenne de la strate de 63€/habitant).

Les charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012) s'élèvent à 115,9 M€ (+6,9 M€, +6,3 % par rapport à 2021).

En ajoutant les dépenses de masse salariale des agents affectés à la politique insertion (chapitre 017, 4,1 M€) et des agents contribuant au fonctionnement des groupes d'élus (chapitre 6586, 0,2 M€), les frais de personnel s'élèvent au total à 120,2 M€ (+6,2 %). Les dépenses de personnel affichent une hausse en 2022 sous l'effet conjugué de la hausse du point d'indice de 3,5 % au 1er juillet 2022 (+1,5 M€), de la revalorisation catégorielle des agents de catégorie C (+1 M€), des agents du médico-social (+0,9 M€) et de la progression tendancielle de la masse salariale et du GVT.

Rapportées au nombre d'habitants, les dépenses de personnel atteignent 247€ (239€/habitant pour la moyenne de la strate).

Ces dépenses représentent 23,1% des charges de fonctionnement. En opérant le retraitement des DRF, le ratio affiche 20,4 %. La moyenne de la strate ressort à 23 % en 2022.

Le chapitre 014 «Atténuations de produits» augmente de 24% à 14,8 M€. Ce chapitre enregistre les mouvements liés aux prélèvements réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du fonds de péréquation nationale des DMTO.

Les chapitres 016 «APA» (57,6 M€, +10,4%) et 017 «RSA» (101,8 M€, -37%) connaissent des variations différentes comme détaillé plus bas.

Les autres charges de gestion courante du chapitre 65 (200,4 M€, +11,4%) regroupent notamment les dépenses d'action sociale d'aides à la personne (article 651 et suivants), les frais d'hébergement (article 652 et suivants) et les autres dépenses d'intervention comme les subventions et financements divers (voir infra).

Dans ce chapitre 65, les dépenses d'interventions hors sanitaire et social s'élèvent à 66,6 M€ (en hausse de 11 %).

Ces crédits correspondent aux participations et subventions orientées vers 3 dispositifs principaux :

le financement du SDIS qui connaît une progression à 30,9 M€ (+28%), les aides aux associations (13,8 M€, + 3%) et les collèges dotés de 6,1 M€ (+10%).

Les charges financières (chapitre 66), afférentes à la dette départementale (emprunts à long terme et trésorerie) s'élèvent à **8,1 M€** contre 3,2 M€ en 2021. Cette hausse conjoncturelle s'explique par le paiement des indemnités (4,9 M€) en exécution de la stratégie déployée en 2022 visant à rembourser par anticipation des emprunts indexés sur inflation et livret A.

Les charges exceptionnelles (chapitre 67) représentent 0,8 M€.

Les autres dépenses (0,2 M€) concernent le chapitre 015 « RMI », qui retracent les dépenses de fonctionnement relatives au RMI et le chapitre 6586 relatif au frais de fonctionnement des groupes d'élus.

Pour information, les dépenses relatives aux provisions pour risques et dépréciation (chapitre 68 dotation aux amortissements et provisions) s'élèvent à 4,3 M€ (dépréciations des comptes redevables sur successions vacantes et provisions pour charges des Comptes épargne temps) en 2022.

Les dépenses d'aide sociale (344,8 M€ avec l'intégration des dépenses de personnel)

constituent la majorité des dépenses de fonctionnement (65 %). Ces dépenses diminuent de 37 M€ (-10%) par rapport à 2021.

Si la renationalisation du RSA avec la baisse des dépenses d'allocation (de 145,3 M€ en 2021 à 84,9 M€) concourt à la baisse généralisée, d'autres dépenses connaissent des évolutions à la hausse (aide sociale à l'enfance +9,8 M€ ; personnes handicapées +4,3 M€ ; personnes âgées +5,8 M€).

La section de fonctionnement du Département est notamment mobilisée pour le paiement des **allocations individuelles de solidarité (RSA, APA, PCH)**. Ces trois dispositifs, au cœur de l'action du Département, symbolisent son rôle de chef de file en matière sociale avec 31 % des dépenses de fonctionnement pour un montant total de **165,5 M€** (en baisse de 24 % suite aux effets de la renationalisation de l'allocation du RSA).

Sept grands champs de dépenses structurent l'action sociale départementale (fonction 4 Prévention médico-sociale et fonction 5 action sociale) :

- 1) Le rSa (considérant la seule la fonction 5) mobilise 99,4 M€** de crédits (-59,4 M€) avec les dépenses consacrées au versement de l'allocation (84,9 M€, -42 %) auxquelles s'ajoute le financement des dispositifs d'insertion (14,5 M€).
- 2) La prise en charge de la dépendance des personnes âgées s'élève à 71,3 M€.** L'APA est le dispositif que porte le Département en direction des personnes âgées. L'exercice 2022 a vu une hausse du montant de l'APA versée (**57,6 M€**, +10 %). La dépense APA par habitant ressort à 120 €, inférieure à la moyenne de la strate de 123 €.
- 3) La dépendance des personnes handicapées** représente un volume de crédits de **68 M€** (+6,8 %) avec comme principal dispositif le versement de la PCH pour un montant de 23 M€ (+8,2%).
- 4) Les crédits destinés à la politique Enfance-Famille (ASE) ont atteint 73,2 M€** (+15,5 %).
- 5) La masse salariale du service commun** (fonction 50) de l'action sociale représente **28,6 M€** (+ 1,6 M€).
- 6) Le reste des dépenses est constitué pour un montant de 3 M€ des achats, prestations et autres de charges de gestion courante** de la fonction 5.
- 7) Les dépenses liées à la prévention médico-sociale** (fonction 4) s'élèvent à **1,3 M€** en 2022 (stable).

Les dépenses de fonctionnement (hors chap. 68)



Les recettes de fonctionnement (627,9 M€)

Les recettes réelles de fonctionnement (RRF) atteignent **627,9 M€** (-3%) et représentent 92 % des recettes totales du budget du Département.

Les impôts et taxes indirectes représentent une part importante (62 %) des produits de fonctionnement.

Ces recettes se situent à **389,2 M€** (-15%). Cette diminution notable s'explique par la perte des recettes transférées à l'État au titre du droit à compensation dans le cadre de la renationalisation du RSA.

La fraction de TVA qui est venue se substituer au produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties affiche 156,2 M€ en 2022 (+7,3%). Ce produit de TVA a bénéficié de l'effet prix (inflation) et de la bonne tenue de la consommation des ménages et des entreprises (effet volume).

La TICPE qui couvrait historiquement les dépenses de RSA et une partie de l'acte II de la décentralisation est particulièrement impactée : 4,6 M€ de recettes en 2022 contre 72,7 M€ en 2021 (-68,1 M€, -94%).

Le produit des droits de mutation DMT0, dont 20 % sont repris par l'État, affiche 116,1 M€ contre 135,7 M€ en 2022. Il convient de noter que le produit des DMT0 a connu en 2022 une évolution historique à la hausse. Hors reprise des DMT0 liée à la renationalisation, la base du produit affiche 144,9 M€ en 2022.

La taxe sur les conventions d'assurance (TSCA) à 78,9 M€ augmente de 5,4 %. Cette taxe est affectée au financement des transferts de compétence de l'acte II de la décentralisation et au remplacement partiel de la taxe professionnelle (TP). La taxe d'aménagement atteint 5 M€ (+1,7 %). Le Département bénéficie des péréquations établies sur la base des produits de droits de mutation (19,5 M€, +6,3 %). Cette recette est contrebalancée par une dépense de prélèvement de 14,8 M€. Le Département est donc bénéficiaire net du mécanisme de péréquation DMT0 pour 4,7 M€ en 2022.

La fiscalité directe représente 5,6 % des recettes de fonctionnement. Elle s'élève à **35 M€** contre 46,7 M€ en 2021. Cette baisse du poids de la fiscalité directe dans les recettes globales s'explique par la reprise par l'État des frais de gestion (12 M€ en 2021) de la taxe foncière au titre du droit à compensation.

Cette rubrique « fiscalité directe » intègre notamment la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) dont le produit s'élève à 19 M€ en 2022 (+0,4 M€, +2,6%). Se trouvent également enregistrées les dotations qui en compensation de la suppression de la taxe professionnelle, comme le FNGIR (gelé à hauteur de 12,7 M€) ou encore l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) (1,8 M€, +1,2 M€).

Les dotations et compensations très majoritairement versées par l'État (96,7 M€) sont en baisse de 19,6 % (-23,6 M€).

Deux recettes principales sont affectées au titre du droit à compensation RSA :

La DGF s'élève à 29 M€ contre 50,7 M€ en 2021 (-21,8 M€, 43%). Le FMDI est repris en intégralité en 2022 (-6,6 M€).

Parmi les autres recettes, la part consacrée à la compensation des dépenses APA progresse avec la mise en œuvre de l'APA et des transferts induits (30,1 M€). Les attributions de compensation sont figées à 19,7 M€, tout comme la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) 14,6 M€.

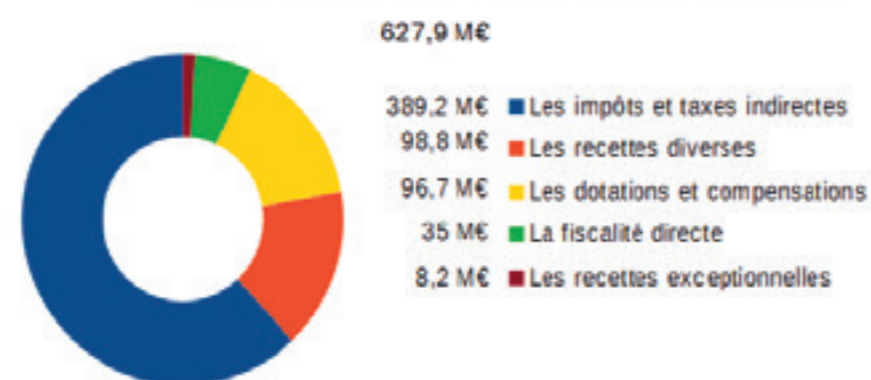
Les recettes diverses (98,8 M€, +81,8 M€) enregistrent une évolution atypique liée aux effets induits de la renationalisation du RSA. Pour assurer la continuité dans la prise en charge de l'allocation RSA, l'Etat et le Département ont négocié l'instauration d'une période transitoire. Entre le 1er janvier et le 30 juin 2022, le Département a continué à assumer la gestion et le financement de l'allocation. En contrepartie l'État a compensé les dépenses engagées au titre de cette période dérogatoire. Les montants ainsi perçus par le Département sont enregistrés dans ce chapitre « recettes diverses » pour un montant de 80,8 M€. (73,3 M€ au titre des recettes de compensation versées par l'État et 7,5 M€ correspondant à la restitution des avances consenties par le Département).

Parmi les autres recettes, les atténuations de charges (1,7 M€) regroupent les différents remboursements de traitements des agents mis à disposition auprès d'autres organismes et la participation des agents au financement des chèques déjeuners. L'activité du Département donnant lieu à tarification (entrées des monuments, boutiques, occupation du domaine public, prestations à des tiers, etc.) représentent 5,9 M€. Les dispositifs de recouvrement de l'aide sociale et de recettes RMI/RSA procurent le reste des recettes.

Enfin, les recettes exceptionnelles (remboursements divers, cessions d'actifs), après 2,4 M€ en 2021, s'élèvent à **8,2 M€**. Cette hausse trouve son origine dans la mobilisation de la récupération de créance sur succession vacante pour 5,5 M€.

Pour information, les recettes relatives aux reprises sur amortissements et provisions (chapitre 78) s'élèvent à 0,4 M€ en 2022.

Les recettes de fonctionnement (hors chap. 78)



La section d'investissement

Les dépenses d'investissement (190,6 M€)

Les remboursements d'emprunts se sont élevés à **69,9 M€** et représentent 36 % de la section d'investissement.

Les dépenses d'investissement direct (120,7 M€, +24 %) sont composées des dépenses d'équipement, des subventions et des autres dépenses d'investissement, hors remboursement de l'emprunt. Pour rappel, en consolidant les réalisations portées par le budget annexe THD, les dépenses d'investissement directes du Département augmentent de 33,1 M€ pour s'établir à 153,8 M€ (129,7 M€ en 2021).

Le Département affiche ainsi un niveau d'investissement supérieur aux niveaux constatés dans les Départements de la strate de comparaison (208€/habitant contre 195€/habitant en 2022).

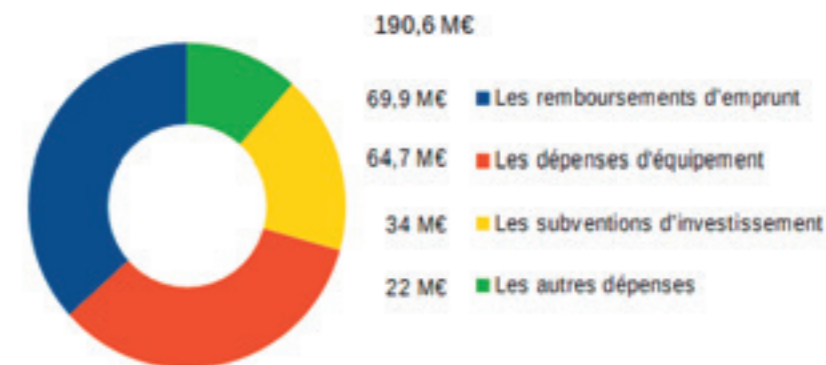
Le taux de réalisation atteint 72 % en 2022.

Les dépenses d'équipement (64,7 M€, -1,5 %) sont destinées à développer, renouveler et rénover les équipements départementaux. Ces dépenses sont constituées d'études pour 3,7 M€, d'acquisitions pour 7,9 M€ et de travaux (53,1 M€). Le Département consacre ainsi 35,3 M€ à l'amélioration du réseau routier départemental. Les affaires scolaires avec l'investissement dans les collèges constituent l'autre poste majeur de dépenses d'équipement avec 7,1 M€.

Les subventions d'investissement s'élèvent à 34 M€. Les aides à l'équipement pour le SDIS (subventions d'équipement) s'élèvent à 8,5 M€. L'aide aux communes représente 14,2 M€ et l'aide au logement 4,7 M€.

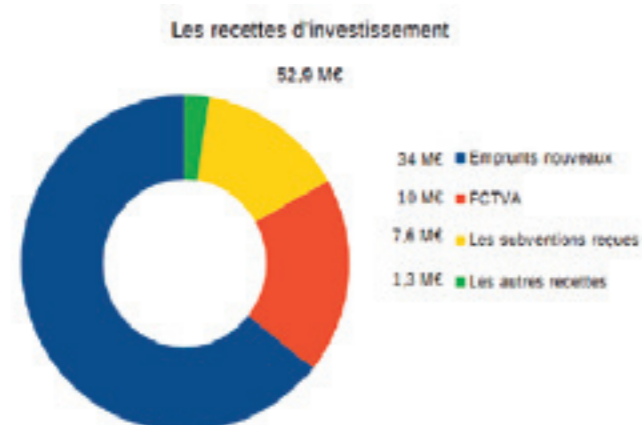
Les autres dépenses d'investissement s'élèvent à 22 M€, dont 19,8 M€ correspondant aux avances en compte courant d'associés consenties par le Département au profit de la SPL TRIO Pyrénées.

Les dépenses d'investissement



Les recettes d'investissement (52,9 M€)

Les ressources d'investissement hors emprunt (18,9 M€) proviennent notamment des subventions d'investissement de l'Etat composées pour l'essentiel de la DDEC pour 2,7 M€, de la Région (0,7 M€) et des communes (1,6 M€). Le FCTVA (fonds de compensation de la TVA), par l'intermédiaire duquel l'Etat compense la TVA payée sur les investissements réalisés l'exercice précédent, s'élève à 10 M€. Le produit des amendes "Radars" procure 0,4 M€ de recette. Le Département a souscrit des **nouveaux emprunts** en 2022 pour un montant total de **34 M€**.



L'autofinancement

Solde de la section de fonctionnement, l'épargne brute est un indicateur fondamental du niveau d'indépendance financière d'une collectivité locale. **Elle reflète la capacité du Département à rembourser ses emprunts et à autofinancer ses investissements.**

L'épargne brute dégagée par le budget départemental atteint 100 M€ (-2,9 M€ par rapport à 2021). Cela correspond à une moyenne de 210€/habitant, proche de la moyenne de la strate (211€/habitant en 2022).

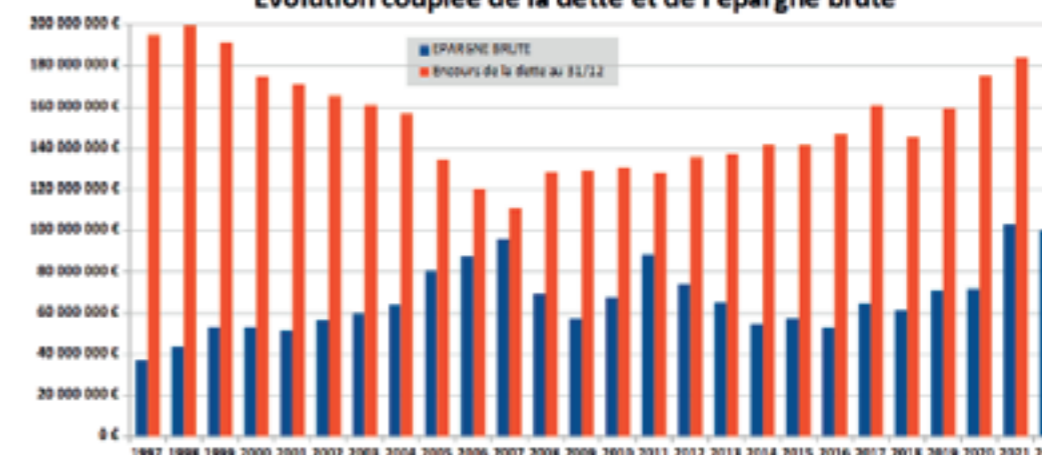
Le **taux d'épargne brute**, autrement dit, le montant d'épargne rapporté aux recettes courantes s'élève à 16,4%, ce qui traduit une relative marge prudentielle par rapport à un niveau jugé préoccupant en deçà de 8%. Ce ratio permet d'évaluer la capacité de la collectivité à générer son autofinancement.

L'épargne nette mesure, une fois déduit le remboursement annuel de la dette en capital, la capacité de la collectivité à financer sa politique d'investissement. Elle correspond à l'épargne réellement affectée au financement des investissements (30,6 M€).

L'autofinancement propre, qui correspond à l'autofinancement net augmenté des ressources d'investissement, dont les produits de cessions pour 0,3 M€, atteint 49,8 M€ (100,1 M€ en 2021).

Ces soldes de gestion constituent des éléments d'analyse de la structure financière de la collectivité. Il est important de souligner que l'investissement en 2022 a été financé pour une grande partie par les ressources propres, ce qui témoigne un haut niveau d'indépendance par rapport aux financeurs externes.

Evolution couplée de la dette et de l'épargne brute



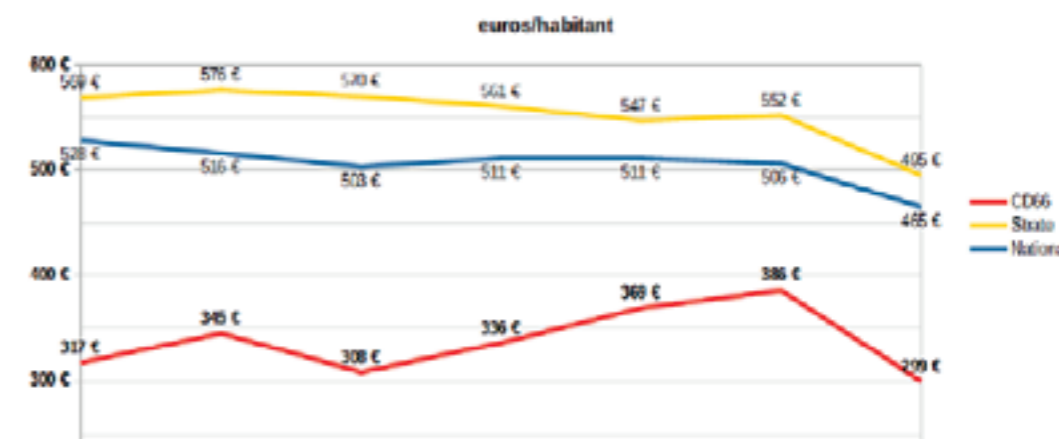
L'endettement

	2020	2021	2022	Variation	Moyen strat. 2022
Encours de dette (en M€)	175	184,1	143,7	-21,9%	-
Encours de dette (en €/hab.)	369	386	299	-22,6%	495
Capacité de désendettement	2,44	1,79	1,44	-19,6%	2,30

CD66, DGCL sur la base de modèle fiches d'analyse des équilibres financiers fondamentaux (fiche "AEFF")

Au 31 décembre 2022, l'encours de la dette s'élève à 143,7 M€ ce qui correspond à un flux net de dette négatif sur l'exercice 2022 de l'ordre de 40,3 M€ (différence entre 74,3 M€ de remboursement de capital et 34 M€ de nouveaux emprunts). Le niveau d'endettement par habitant se situe à 299€, inférieur à la moyenne de la strate (495€/habitant en 2022). Le stock de dette représente 23% des recettes réelles de fonctionnement contre 40% pour la moyenne de la strate 2022.

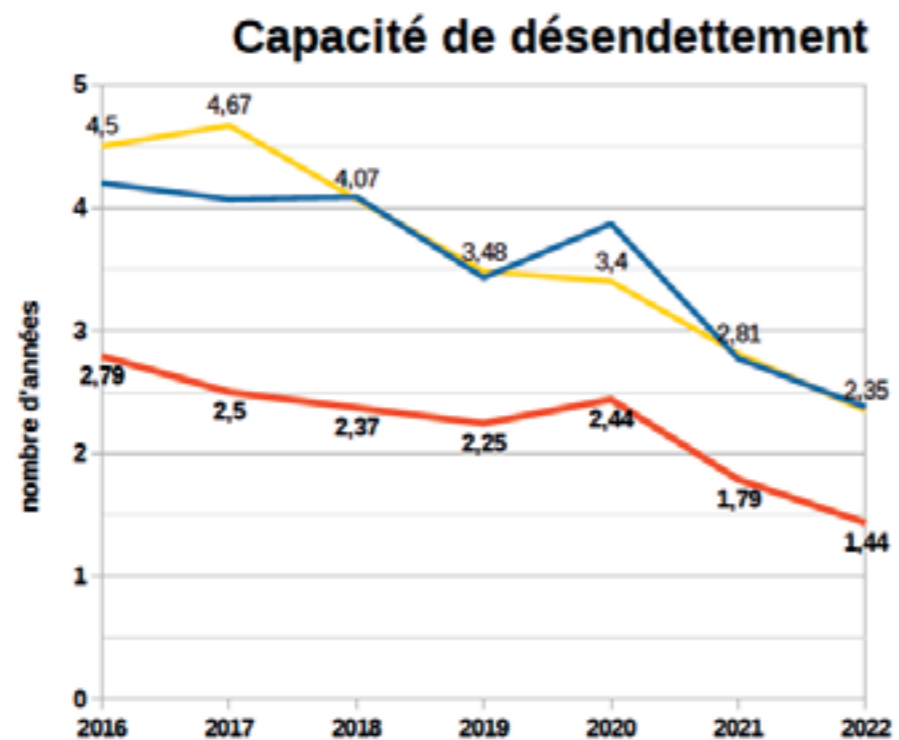
COMPARATIF DES ENCOURS DE DETTE



La capacité de désendettement

L'appréciation de la capacité de désendettement d'un Département se mesure en comparant l'encours de la dette à l'épargne brute dégagée par l'exploitation normale de la collectivité.

Ce ratio indique la capacité à dimensionner sa dette à ses possibilités de remboursement. Le Département des Pyrénées-Orientales pourrait amortir la totalité du capital de sa dette, en supposant qu'il y consacre tout son autofinancement brut, en **1,44 année d'épargne brute** contre **2,35 années** pour la moyenne de la strate (2022).





leDépartement66.fr

